Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13162 – 6 F
Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Fontaine
DIMANCHE 24-LUNDI 25 MAI 1987

M. Gorbatchev et le naufrage roumain

Avant de réunir autour de lui à Berlin-Est tous les dirigeants du bloc soviétique, M. Gorbatchev va consacrer deux jours, à partir de lundi 25 mai, à une visite en Roumanie. C'est le seul pays du pacte de Varsovie où il ne se soit pas encore rendu depuis son accession au pouvoir, et il fallait bien que cet oubli fût réparé.

Paradoxalement, M. Ceausescu n'est sans doute pas fâché de se trouver ainsi le dernier sur la liste des pays frères. C'est là pour lui un moyen de cultiver l'image d'indépendance relative à l'égard de Moscou qui est aussi son seul titre de gloire. On comprend qu'il s'y accroche. Le « conducator » n'a pas manqué de rappeler récemment qu'il fallait « tenir compte des réalités de la Roumanie sans rien copier et en retenant seulement ce qui correspond à ses intérêts ». Cela vaut naturellement pour la « restructuration » et la « transparence » comme pour le reste.

M. Ceausescu a toujours le verbe haut. Mais il ne peut plus faire illusion, même s'il n'est pas exclu que, enfermé dans sa mégalomanie, il s'en fasse lui-même quelques-unes. Le spectacle qu'offre aujourd'hui son pays est simplement affligeant, et les mots sont de plus en plus impuissants à cacher les choses.

La presse peut bien continuer à célébrer imperturbablement le « prestige lumineux du camarade Ceausescu » et les « décennies de glorieuse activité » de l'homme dont le visage éternellement lisse s'affiche partout, les Roumains savent bien que leur niveau de vie est le plus bas de toute l'Europe (le cas albanais excepté) et que la liberté est chez eux encore plus rationnée que la nourriture, l'électricité ou le chauffage. Dans le même temps la dépendance réelle du pays à l'égard de l'URSS s'accroît rapidement, à mesure que Bucarest, incapable désormais de commercer avec l'Ouest, se tourne de plus en plus, pour ses échanges, vers Moscou.

S'il y a quelque chose de « transparent » dans la Roumanie d'aujourdhui, c'est donc bien l'échec tragique du régime, que les limogeages successifs de ministres « fautifs » ne dissimulent même plus, et aussi l'humiliation subie par un peuple de vieille culture soumis à la paranoïa croissante d'un homme qui a complètement démontré, après Mussolini et quelques autres, que le ridicule ne tuait pas. Ce bilan est simplement désastreux, et on serait tenté de penser que M. Gorbatchev va s'empresser d'y mettre bon ordre, à supposer qu'il en ait l'envie et les moyens.

Mais on peut aussi voir les choses d'une autre manière. Après tout, c'est un homme fermement au pouvoir depuis vingt-deux ans qui accueille à Bucarest un collègue certes très puissant mais dont l'avenir n'est pas forcément aussi assuré. Un jour, bien sûr, M. Ceausescu finira par céder la place à un autre, avec ou sans croche-pied de Moscou. Mais comment, en attendant, ne pas s'émerveiller des vertus d'un système qui permet à un homme et à sa famille de s'approprier si durablement un important pays européen en cette fin du vingtième siècle ?

Les assises du parti de M. Chirac et la campagne présidentielle

Le RPR veut donner la priorité à la mobilisation contre le PS

Préoccupés par les formes que prendra la compétition à l'intérieur de la majorité, inquiets de l'effet Le Pen dénoncé par M. Noir, les dirigeants du RPR, qui réunit ses assises nationales le samedi 23 et le dimanche 24 mai à Paris, voudraient remobiliser leurs troupes contre une seule et même cible : le PS et son candidat. Mais ce dernier, si l'on en croit M. Mitterrand, ne devrait pas être connu avant mars 1988.



En déclarant au *Washington Post* qu'il n'avait pas à faire connaître avant le début du mois de mars sa décision d'être ou non candidat à l'élection présidentielle, dont le premier tour devrait avoir lieu le 24 avril 1988, M. Mitterrand s'accorde un mois de campagne électorale ouverte avant l'éventuel dépôt de sa candidature, qui devra officiellement être fait le 5 avril. Cette hypothèse peut constituer un handicap pour le candidat socialiste qui serait appelé à se présenter si M. Mitterrand renonçait à briguer un second mandat.

Le souci de raccourcir la campagne électorale est également partagé par M. Chirac, qui souhaite démontrer le plus longtemps possible que *« le gouvernement gouverne »* sans préoccupations électoralistes. Mais le premier ministre ne s'attendait sans doute pas à devoir prolonger l'exercice au-delà de l'année 1987.

Au RPR, on assure que la victoire de M. Chirac en 1988 permettra au pays d'aborder dans les meilleures conditions la création du marché unique européen, fin 1992. M. Toubon, dans son discours d'ouverture, a répudié les *« idées »* de l'extrême droite qui se réfèrent aux concepts de *« rejet et d'exclusion »* et dénié aux socialistes le droit de donner des leçons à la majorité, puisque, dit-il, ils se sont alliés aux communistes. Il a aussi évoqué le problème de l'immigration en insistant sur l'intégration à la France des étrangers qui le souhaitent.

M. Chirac, qui devait prendre la parole dimanche après-midi, a évoqué dans une interview à *France Soir* publiée samedi les remous provoqués par les déclarations de M. Michel Noir pour assurer que *« les membres du gouvernement ont mesuré les dangers qu'il y aurait à faire entendre des discordances »*.

Du côté des barristes, où le principe d'une prochaine rencontre avec M. Chirac a été retenu par M. Barre, M. Philippe Mestre, proche de l'ancien premier ministre, a lui aussi prôné l'union de la majorité, promis un soutien au candidat unique au deuxième tour de l'élection présidentielle et attaqué vivement le passage des socialistes au gouvernement, qui équivaut, a-t-il dit, *« à deux ans de folie et trois ans de médiocrité »*.

A. P.

(Lire nos informations page 6.)

Le débat sur le désarmement

Un autre casse-tête : les fusées Pershing-1A allemandes

PAGE 3

Rugby : match nul entre la France et l'Ecosse

Le Quinze tricolore n'a pas pleinement réussi son entrée dans la Coupe du monde

PAGE 20

Le déficit de la Sécurité sociale

Comment choisir entre les contraintes politiques et les contraintes techniques ?

PAGE 17

La dette égyptienne

Le Caire obtient du Club de Paris le rééchelonnement de 7,5 milliards de dollars de crédits garantis

PAGE 17

Elections au Groenland

Sur fond de difficultés économiques et de crise d'identité...

PAGE 5

Le Monde
RÉGIONS

Le tour de France de nos correspondants

PAGE 16

Le sommaire complet se trouve page 20

Nouveaux affrontements entre hindous et musulmans

Guérilla de religion en Inde

NEW-DELHI
de notre correspondant

Cinq jours après les premières explosions de violence à Meerut, à 65 kilomètres au nord de Delhi, les affrontements entre musulmans et hindous ont redoublé d'intensité, vendredi 22 mai, gagnant les localités suburbaines de la cité et enflammant à nouveau les vieux quartiers de la capitale. Le bilan officiel des émeutes s'établissait, samedi, à soixante morts et plusieurs centaines de blessés. De leur côté, les journaux avancent le chiffre d'au moins cent morts.

Tous les quartiers et localités concernés sont désormais, ou à nouveau, sous couvre-feu. Plusieurs milliers de soldats en armes ont été appelés à la rescousse de la police et des forces paramilitaires, dépassées par l'ampleur de la violence. Ils ont pour ordre de tirer sur les pillards. A titre de précaution, la police de la ville tout entière – y compris dans La Nouvelle-Delhi – a été placée en état d'alerte générale jusqu'à nouvel ordre. D'autres renforts, en provenance du Tamil Nadu, dans le sud, étaient en route pour Delhi, vendredi soir.

Au même moment, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, est apparu sur les écrans de télévision pour lancer un appel au calme. *« J'ai donné l'ordre aux autorités concernées de faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard des pillards et des tueurs. Ils seront arrêtés et sévèrement punis. »* Samedi matin, le nombre de personnes détenues, en majorité musulmanes, atteignait plus de mille cinq cents, les trois quarts d'entre eux à Meerut. *« Rien*, a poursuivi M. Gandhi, *je répète, rien n'est plus dangereux pour notre culture et notre avenir que le cancer du communalisme. »*

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

Le procès de Klaus Barbie

L'horreur, salle des tortures

LYON
de notre envoyé spécial

Dire. Redire encore l'inhumanité des souffrances et de la mort. Il fallait que ce soit le procès de Klaus Barbie. Il fallait bien que ceux qui passèrent entre ses mains expriment ce que cela signifiait et montrent, aussi, à quel destin ils étaient, dès lors, voués par le système qu'il servait. Ils le dirent. Ils le diront encore à partir du lundi 25 mai.

Oserait-on avancer qu'ils se répètent ? La réponse alors est tellement simple : et pour cause ! Ainsi ils parlent. Dans la salle, c'en est fini des rumeurs, des chuchotis ordinaires. Pétrifiés, ceux qui, dans le public comme parmi les journalistes, n'avaient jamais entendu la parole des rescapés écoutent. Et plus d'un est au bord des larmes.

Dans ce qu'ils entendent, il n'y a aucune emphase, rien qui puisse, comme parfois, faire d'une déposition un discours. Rarement des témoins le furent plus simplement, plus humainement. Résistants, comme Mme Irène Clair ou Mme Lise Lesèvre ; juifs, comme Mme Simone Kadosche, MM. Srul-Kaplon, Marcel Stourdze. Ou simplement dévoués à ces juifs, comme Mme Ennat-Vitte, aujourd'hui quatre-vingt-douze ans. Tous ont livré une histoire personnelle qui les mena vers un destin commun. Le temps n'a pas aboli les souvenirs.

Mme Irène Clair avait vingt et un ans le 9 mars 1944, lorsqu'elle fut arrêtée et conduite devant Klaus Barbie. Secrétaire d'un chef régional du bureau d'action de l'Armée secrète, elle a retrouvé celui-ci avenue Berthelot dans le bureau de Barbie.

« Il s'est levé, furieux, nous traitant de terroristes, d'assassins, de bandits. Cela, sur le coup, m'a fait rire. Alors, il a appelé un milicien en disant : « Toi, ma petite blonde, on va te mater. » Elle fut descendue dans les caves. Elle y a entendu toute la nuit hurler ceux que l'on torturait, gronder les chiens lâchés sur les prisonniers. Barbie devait la faire ramener devant lui au bout de huit jours.

« J'ai été mise alors en présence de mon chef ; il était dans un état épouvantable. A trente-quatre ans, on aurait dit un vieillard de quatre-vingts ans. Il m'a soufflé : « Il vous faudra beaucoup de courage. » Il a pu me dire aussi ce qu'il avait subi : l'électricité, la matraque, les pendaisons par les bras ; il ne tenait plus debout. »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite et les articles de LAURENT GREILSAMER et de notre correspondant en Algérie FRÉDÉRIC FRITSCHER, page 8.)

La privatisation d'Havas

Après que la commission de privatisation eut estimé la valeur de l'agence Havas à 5,8 milliards de francs, le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, a fixé à 500 F le prix de l'action de cette société qui sera privatisée à partir du lundi 25 mai. L'offre publique de vente en Bourse de Paris qui porte sur 2 294 450 actions (18,1 %) s'achèvera le samedi 30 mai.

Le ministre a également arrêté la liste du noyau stable des actionnaires qui se partageront 20 % du capital. Il s'agit de la Société générale (4 %), la Lyonnaise des eaux (4 %), Paribas (4 %), la Société de participations mobilières (3 %), la Caisse nationale de Crédit agricole (2,5 %) et la Société générale de Belgique (2,5 %). Ces parts seront vendues au prix de 540 F. Enfin, un peu plus de 4 % (535 126 actions) sont réservés à la souscription des salariés et anciens salariés qui bénéficient d'avantages spécifiques.

L'opération de privatisation prévoit encore une offre publique d'échange des certificats d'investissement (694 756 sont répartis dans le public) contre des actions ordinaires. Cette possibilité est offerte jusqu'au 31 juillet prochain.

L'Etat enfin dispose d'une action spécifique lui conférant le droit d'agréer toute prise de participation supérieure à 10 % du capital.

(Lire page 17 l'article de JOSÉE DOYÈRE « Le maître Jacques de la presse », disait Balzac.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 25 mai. – *Ottawa :* conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la francophonie.

Mardi 26 mai. – *Dublin :* référendum pour la ratification de l'acte unique européen.

– *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires sociales de la CEE.

Mercredi 27 mai. – *Berlin-Ouest :* arrivée de la reine Elisabeth II pour les festivités du 750e anniversaire.

– *Berlin-Est :* anniversaire du sommet du pacte de Varsovie (en présence de M. Gorbatchev).

Vendredi 29 mai. – *Tonga :* Conférence annuelle des pays du Forum du Pacifique sud. Montevideo : visite de Raymond Barre.

Dimanche 31 mai. – *Bruxelles :* réunion informelle des ministres de l'agriculture CEE.

– *Paris :* Visite officielle du ministre turc de la Défense (jusqu'au 2 juin).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

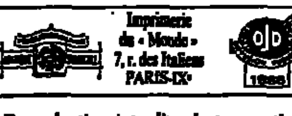
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a soixante ans

La disparition de Nungesser et Coli

Voilà soixante ans, le 21 mai 1927, Charles Lindbergh se posait sur l'aérodrome du Bourget aux commandes du *Spirit of Saint Louis*. Pour la première fois, l'Atlantique nord avait été franchi en avion. Moins de deux semaines plus tôt, une tentative de traversée avait été entreprise dans le sens est-ouest par Nungesser et Coli. Elle s'était terminée dans le drame... et le mystère.

LE dimanche 8 mai 1927, à 5 h 18, Charles Nungesser, l'as de la guerre, et François Coli, son navigateur, quittaient Le Bourget à bord de *l'Oiseau blanc*, un monomoteur Levasseur, avec l'ambition de rallier New-York d'un coup d'aile ou tout au moins de pulvériser le record de distance en ligne droite. Les deux aviateurs devaient disparaître au cours de leur tentative. Sans laisser de traces... Toutefois, à la lumière de témoignages recueillis à l'époque et grâce à des éléments complémentaires, découverts surtout depuis 1980, il semblerait que l'avion ait atteint Terre-Neuve. La preuve existerait sous la forme, notamment, d'un moteur rouillé, aperçu à plusieurs reprises par des chasseurs et formellement identifié par l'un d'eux. C'est là un fil ténu, certes, mais suffisant pour déclencher de nouvelles recherches et, peut-être, lever enfin le voile sur l'une des plus grandes énigmes de l'histoire de l'aviation.

Avaient-ils réussi ? Question lancinante et douloureuse, amplifiée par un silence de soixante années. En 1980, passionné par cette affaire, intrigué aussi par certains indices troublants, Clément-Pascal Meunier, ingénieur général de l'aviation civile, entamait sa propre enquête, dont il remettait les premiers résultats au ministre des transports, deux ans plus tard.

Peu après la diffusion publique de ce rapport de 85 pages, en juin 1984, l'ambassade de France aux Etats-Unis versait une pièce supplémentaire au dossier : un pilote professionnel américain, Richard E. Gillepsie, venait en effet d'annoncer son intention de partir dans le nord-est de l'Etat du Maine pour essayer d'y retrouver les restes d'un avion tombé le 9 mai 1927. La chute de l'appareil aurait été signalée par un trappeur, Anson Berry, décédé en 1936.

L'opération « fantôme de minuit »

En compagnie de son frère et de l'écrivain américain Gunnar Hansen, Gillepsie lançait donc l'opération « Midnight Ghost » (*Fantôme de minuit*), un nom choisi en souvenir d'une phrase écrite par Charles Lindbergh dans son ouvrage *Spirit of Saint Louis* pour désigner l'odyssée des deux Français. L'empressement des Américains s'explique d'autant mieux que divers témoignages individuels recoupent celui de Berry.

Le lundi 9 mai, entre 9 heures et 10 heures, l'avion aurait été signalé à Harbour-Grace, une localité de Terre-Neuve : Annie Kelly, demeurant dans la partie sud de la ville, déclarera sous serment avoir vu, au-dessus de son domicile, ce qu'elle prit tout d'abord, à cause de l'altitude, pour deux grosse mouettes dont les ailes blanches se touchaient.

Le récit de Mme Kelly ne tarde pas à être confirmé : James Peddle, qui se trouvait à quelques kilomètres de là, affirmera avoir aperçu *« un avion blanc qui approchait de la terre, venant du nord-est et en direction du sud-ouest »*.

Ces observations effectuées, rappelons-le, entre *9 heures* et *10 heures* seront confortées par les dépositions de cinq autres personnes. Si ces informations se révèlent exactes et concernent bien *l'Oiseau blanc*, Nungesser et Coli devaient savoir qu'ils ne disposaient plus d'une autonomie suffisante – un peu plus de sept heures – pour gagner New-York. Cette constatation pessimiste, ajoutée à des conditions atmosphériques peu favorables (immense nappe de brouillard), devait en toute logique les conduire à amerrir de jour au large de Québec, en raison de l'abondance des cours d'eau et des lacs, une solution que l'équipage avait lui-même envisagée.

Comment expliquer alors que les deux hommes aient persisté dans leur intention de poursuivre leur vol aléatoire, sans repères, au-dessus d'une région inhospitalière ?

L'appareil possédait une caractéristique originale qui lui valut son appellation « marine » : équipé d'un train largable, il disposait en effet d'une coque étanche qui lui permettait d'amerrir et de flotter longtemps sur une mer calme. Précisons également que le nombre de places avait été ramené à deux afin de ménager plus de volume pour le carburant.

Le rêve de Mermoz

L'Oiseau blanc, ainsi baptisé parce que peint entièrement de cette couleur *« afin qu'il soit visible à la plus grande distance en cas de panne en mer »*, avait été terminé la veille du 15 avril 1927, dâte à laquelle il entra, à Villacoublay, dans une phase d'essais qui devait durer vingt-deux jours. Inutile de dire que pour prendre en main le monomoteur dans les meilleures conditions, Nungesser avait dû acquérir le maximum d'expérience en un laps de temps relativement court. *« La moindre négligence, la moindre impatience, peuvent faire tout échouer... »* déclarait-il à *la Presse* juste avant le départ.

ROUIL.

De son côté, François Coli a minutieusement tracé son plan de vol : la réussite, il le sait, dépend autant des calculs du navigateur que de la résistance et de l'instinct du pilote. Les deux aviateurs vont donc multiplier les précautions. Bien sûr, il leur faut agir vite car, en cette période de fébrilité aéronautique tous azimuts, pas moins de cinq équipages sont en lice, au coude à coude, pour vaincre l'Atlantique nord sans escale, un voyage dont rêve le grand Mermoz...

A 5 h 18 précises, le 8 mai 1927, l'avion décolle du Bourget avec une escorte de quatre appareils, dont deux affrétés par des photographes, qui vont accompagner *l'Oiseau blanc* jusqu'à Etretat. Le biplan s'élève lentement, largue son train près de Villiers-le-Bel et Gonesse, à 200 m d'altitude, louvoie pour éviter les grains et les agglomérations, et va suivre de cette façon la vallée de la Seine jusqu'à Elbeuf, en passant par Enghien, Montmorency, Pontoise, Meulan, Mantes, Vernon. D'Elbeuf, via Rouen, il atteint Duclair, Caudebec-en-Caux et Bolbec avant de s'engager sur la Manche, à Etretat, vers 6 h 45.

L'escorte fait alors demi-tour. L'un des accompagnateurs, le capitaine Venson, voit l'appareil blanc volant bas mais normalement, à 300 m d'altitude, s'enfoncer dans une grisaille opaque et laiteuse.

A l'instant où il franchit la côte, *l'Oiseau blanc*, alourdi par le carburant, donne l'impression de se traîner et semble éprouver des difficultés à grimper. Ce qui, pourtant, ne paraît pas gêner l'équipage, qui ne fait pas mine de rebrousser chemin. A partir de là, le mystère commence...

Le mardi 10 mai au matin, sur la foi de dépêches en provenance de Halifax, au Canada, les quotidiens proclament l'extraordinaire victoire des Français sur l'Atlantique. La palme revient à *la Presse*, qui, dans une édition spéciale, décrit en détail l'arrivée triomphale à New-York...

Hélas ! depuis Etretat, le Levasseur n'a plus transmis directement de ses nouvelles...

Comme toujours dans ce genre de circonstances, des rumeurs vont circuler et des témoignages affluer. Ainsi, des informations dites « de bonne source » localiseront le monomoteur en Grande-Bretagne, en Irlande, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse et... en Amérique du Sud.

Quant à lui, Léon Nungesser a le pressentiment que son frère Charles est vivant et flotte quelque part au large d'Etretat, impression qu'il confie au *Petit Parisien*, le 12 mai 1927, et que rejoint celle du capitaine Venson, *« convaincu que* l'Oiseau blanc *est tombé à moins de trente milles de la côte »*.

De fait, la marine se mobilise pour sillonner la mer entre Barfleur, la côte anglaise et le cap d'Ailly, près de Dieppe. En vain. En 1980, les langues se délient de nouveau : Joseph Meny, garde champêtre à Gonneville-le-Mallet, non loin d'Etretat, révèle à sa famille qu'il a vu un avion lourdement chargé *« pris de soubresauts »*. Il a attendu plus de cinquante ans avant de se confier par crainte d'être *« pris pour un exalté »*. En réalité, il a parlé parce qu'un autre avant lui, également détenteur d'un secret lié à l'affaire, a décidé de sortir de son mutisme. Robert Duchemin, restaurateur à Sassebot-le-Maucondu, a effectivement livré à ses amis la confession que lui aurait faite son père, Augustin, en 1937, sur son lit de mort : le lundi 9 ou le mardi 10 mai 1927, tandis qu'il naviguait au large d'Etretat, il avait nettement vu l'épave d'un avion blanc s'engloutir dans les flots.

Une chaîne logique de témoignages

Cependant, des témoignages attestant la traversée de la Manche sont envoyés à leur tour. Le 12 mai 1927, l'Amirauté britannique diffusait un télégramme expédié par le sous-marin *H50* qui faisait route de la Tamise à Portland. Alors que le submersible croisait au large de l'île de Wight, un observateur aurait repéré un biplan de couleur claire à grand fuselage. Impossible de distinguer des marques si l'on excepte le blanc, le bleu et le rouge peints sur le plan vertical. Après avoir passé au crible les éléments de ce rapport, Clément Meunier estime que le survol du *H50* eut vraisemblablement lieu à 6 h 45, heure en temps universel, soit 7 h 45 *heure d'été*, à *environ* 20 milles nautiques au sud-ouest de Needles (île de Wight), sur une route qui vient précisément... d'Etretat.

Le marin britannique décrit un avion *« sans roues, mais aussi sans flotteurs apparents »*, un avion pourvu d'un fuselage de fort diamètre, une particularité peu répandue qui correspond au profil de *l'Oiseau blanc*.

Dans la mesure où l'on accepte la probabilité du passage de Nungesser à proximité du *H50*, on peut encore admettre la validité de témoignages qui font état du survol de Dungarvan et Carrigaholt, deux villes irlandaises correspondant à deux points géographiques compatibles avec la trajectoire probable du biplan.

A étudier ces récits, on se rend compte, malgré certaines approximations, qu'ils finissent par former une chaîne logique, laquelle, si elle ne s'apparente pas encore à une preuve tangible, coïncide de façon frappante avec l'une des deux routes déterminées par Coli.

Un jeune Irlandais âgé de huit ans, H.G. Glynn, est sans doute l'un des derniers témoins à avoir vu l'avion s'éloigner vers l'ouest, en direction de l'Atlantique, au moment où il passait à la verticale de la rivière Shannon.

De ces informations, on peut déduire que *l'Oiseau blanc* – s'il s'agit bien de lui – aurait abordé l'Atlantique le 8 mai, vers 10 heures TU (soit 11 heures, heure d'été française), au voisinage de Carrigaholt, à l'embouchure du Shannon. Ce qui, en principe, lui laissait encore une autonomie de trente-quatre heures.

Dans l'hypothèse de vents favorables, à reprendre les données fournies par l'ONM, l'appareil aurait donc suivi la route *préétablie* qui l'a amené au-dessus de Belle-Isle, au nord de Terre-Neuve, à 5 heures TU, le 9 mai...

A l'inverse, si l'on s'appuie sur les rapports transmis par le bureau météo de Washington, et qui font état de conditions atmosphériques peu engageantes (temps parfois très mauvais, rendant impossible la navigation astronomique et susceptible de provoquer des écarts de cap ainsi que des retards importants), le pilotage de nuit dut être éprouvant, pour ne pas dire épouvantable. Sur la côte est de l'Amérique du Nord, la situation ne prêtait guère à sourire : le brouillard s'étendait de New-York à Nantuckett, mais le temps paraissait relativement clair, même si le ciel faisait grise mine entre Nantuckett et Terre-Neuve, où soufflaient des vents froids du nord-est. Or il avait été bien entendu avant leur départ que Nungesser et Coli ne devaient pas lutter contre la brume ou la tempête, et qu'ils infléchiraient leur course, le cas échéant, vers le *nord du Canada, le Labrador*, voire le Groenland.

« Les premiers à avoir osé »

Des deux côtés de l'Atlantique, les enquêteurs jouent la carte de la prudence et décortiquent le moindre renseignement. La NASA soutient les investigations, vivement encouragées par la Smithsonian Institution, le Franklin Institute, Roland Nungesser, neveu du fameux pilote, et le Comité du souvenir Nungesser et Coli.

Richard Gillepsie espère obtenir des résultats plus concrets en passant au peigne fin la zone probable de chute, à l'aide d'un matériel sophistiqué et, notamment, d'un magnétomètre qui devrait permettre de localiser le moteur, même enfoui. *Il s'agit là de l'unique élément solide, capable de mettre partiellement un terme à l'énigme de l'Oiseau blanc.* Mais qui saura jamais ce que *furent les derniers instants* des deux aviateurs ?

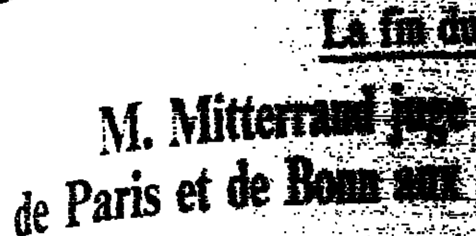
Quelle que soit la conclusion de l'expédition, Charles Nungesser et François Coli demeureront, au regard de l'histoire, *« les premiers à avoir osé »*.

Quelque treize jours après leur décollage du Bourget, un hommage formidable allait leur être rendu, un hommage à la démesure de leur tentative : un jeune homme solitaire, enfermé pendant plus de trente-trois heures dans le cockpit étroit du *Spirit of Saint Louis*, s'apprêtait à son tour à affronter l'Atlantique nord, mais dans le sens ouest-est. Son nom : Charles Lindbergh !

Il faudra attendre les 1er et 2 septembre 1930 pour que soit enfin réalisée la première traversée aérienne Paris-New-York par les Français Dieudonné Costes et Maurice Bellonte à bord du *Point-d'Interrogation*. Un superbe exploit.

Mais étaient-ils *vraiment* les premiers ?

BERNARD MARCK.



La fin du sommet franco-allemand

M. Mitterrand juge « probable » une réponse commune de Paris et de Bonn aux propositions soviétiques de désarmement

L'avertissement lancé de Bruxelles par un responsable américain qui avait affirmé, jeudi 21 mai, que les Etats-Unis pourraient fort bien se passer des Européens pour conclure un accord avec les Soviétiques sur les euromissiles (*le Monde* du 23 mai) a-t-il convaincu le chancelier ouest-allemand qu'il serait inutile d'ergoter davantage sur les risques d'une « double option zéro » ? L'argument a été balayé vendredi, à l'issue du sommet franco-allemand de Paris, par M. Helmut Kohl, qui a estimé n'avoir aucune raison de douter de la promesse du président Reagan de ne rien faire sans l'assentiment de ses alliés de l'OTAN. Malgré toutes les précautions de langage dont il s'est entouré au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à l'Elysée avec M. François Mitterrand, le chef du gouvernement ouest-allemand ne donne plus guère l'impression de vouloir s'opposer – du moins sur le principe – à un accord élargi sur l'élimination des euromissiles, incluant les systèmes d'armes d'une portée de 500 à 1 000 kilomètres.

En attendant de faire connaître officiellement sa position, le 4 juin prochain devant le Bundestag, M. Kohl a rappelé à Paris le problème particulier que lui pose la mise à l'écart dans les négociations actuelles des armes à très courte portée (moins de 500 kilomètres). *« Regardez une carte,* a-t-il dit. *Vous verrez que ces armes à courte portée touchent surtout les régions où habitent les Allemands des deux côtés de la ligne de division entre l'Est et l'Ouest. »* Il a souligné que son devoir est de s'assurer que ces armes, de même que les armes chimiques et les forces classiques, ne deviennent pas les laissés-pour-compte d'un éventuel accord. Mais il a affirmé pour finir qu'il ne voulait *« rien bloquer »* et qu'il fallait être *« pragmatique »* dans la façon de procéder.

Sur ce plan, le chancelier n'est pas revenu les mains complètement vides de Paris. M. Mitterrand, qui a regretté que les Américains et les Soviétiques n'aient pas commencé par la réduction de leurs armes stratégiques, a reconnu qu'il était *« souhaitable que des négociations futures soient prévues sur plusieurs terrains. Par en haut et par en bas. Par en haut pour le désarmement stratégique. Par en bas pour les armes à courte portée, les armes chimiques et le conventionnel ».*

Ce point était important pour Bonn qui, à défaut de pouvoir faire établir un lien formel entre toutes ces négociations, veut obtenir au moins de ses alliés un soutien sur le fond. On suspectait dans la capitale fédérale les Français de n'être que fort peu intéressés par une réduction de missiles à très courte portée. Pas tout à fait à tort, à en croire les échos recueillis dans certains couloirs du pouvoir.

Ces évolutions laissent penser que l'on s'achemine, en définitive, comme c'était le souhait au départ de MM. Mitterrand et Kohl, vers un rapprochement des points de vue européens. Le président de la République a estimé *« probable »* une position commune de la France et de l'Allemagne. Il a confirmé son préjugé favorable pour la « double option zéro » et s'est refusé à envisager les difficultés avec M. Jacques Chirac à ce propos. *« La France a parlé d'une seule voix, et vous venez de l'entendre »*, a-t-il répliqué à la question d'un journaliste.

Politique agricole

Vingt-quatre heures après l'ajournement du dernier conseil des ministres de l'agriculture, l'Europe verte demeure, en revanche, dans l'impasse en raison du refus de la RFA d'accepter les projets de réforme de la politique agricole commune proposés par la commission. Une nouvelle fois, on s'est promis de remettre l'ouvrage sur le métier en se donnant jusqu'au conseil européen des 29 et 30 juin prochain à Bruxelles pour trouver une solution. M. Mitterrand a indiqué que des *« procédures »* avaient été prévues pour y parvenir.

Tout en faisant état de *« bonne volonté »* de part et d'autre, le chancelier Kohl – dont le parti a payé ces derniers mois sur le plan électoral la colère des paysans allemands – n'a pas caché ses difficultés. Le ministre français de l'agriculture, M. Guillaume, avait lancé le matin même de violentes critiques contre son collègue ouest-allemand, M. Ignaz Kiechle, lui aussi venu à Paris avec le chancelier.

La préparation du sommet des pays industrialisés de Venise, prévu pour le début juin, constituait le troisième grand volet de discussion. Les principales questions (négociations commerciales internationales, protectionnisme, endettement du tiers-monde) n'ont pu, faute de temps, être abordées que de façon générale par MM. Mitterrand et Kohl, qui s'en sont entretenus vendredi matin avec le premier ministre français.

HENRI DE BRESSON.

Washington affirme ne pas avoir d'intentions belliqueuses dans le Golfe

Washington *(AFP, Reuter).* – Le gouvernement américain s'est félicité, vendredi 22 mai, de l'accord de principe de l'Irak à sa demande de dédommagement pour les pertes en vies humaines et les dégâts matériels provoqués par l'attaque par un avion irakien de la frégate *Stark* dans le Golfe.

Un groupe d'experts américains, chargé de participer à une enquête conjointe avec l'Irak sur l'attaque du *Stark*, devait quitter Washington samedi. La délégation, composée pour l'essentiel de spécialistes du Pentagone, devait faire une étape à Bahreïn, où se trouve le navire américain, avant de gagner Bagdad lundi. Les enquêteurs américains, qui devraient revenir aux Etats-Unis la semaine prochaine, souhaitent avoir accès à tout le personnel militaire irakien ayant été mêlé de près ou de loin à l'attaque contre le *Stark*, à commencer par le pilote du Mirage qui a tiré les missiles, a indiqué le porte-parole du département d'Etat.

D'autre part, une délégation de trois sénateurs, les démocrates Jim Sasser et John Glenn et le républicain John Warner, a quitté Washington vendredi afin d'effectuer également une mission d'enquête dans le Golfe. Les sénateurs doivent étudier les moyens d'améliorer la sécurité des navires américains et explorer la possibilité d'établir un « système de sécurité conjoint » avec d'autres nations dans la région, a indiqué M. Robert Byrd, leader de la majorité démocrate au Sénat.

A propos de la sécurité dans le Golfe, M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a laissé entendre, vendredi, que les Etats-Unis devraient peut-être accroître leur présence militaire dans la région pour protéger les pétroliers koweïtiens qui, à partir du début de juin, devraient naviguer dans cette zone sous pavillon américain. Actuellement, la flottille de l'US Navy dans le Golfe compte sept navires, dont la frégate *Stark*.

Revenant sur les circonstances de l'accrochage avec les Irakiens, survenu le dimanche 17 mai, M. Weinberger a confirmé que le radar d'alerte et de contrôle de tir du canon Phalanx de la frégate *Stark* n'était pas branché. *« Il y a un certain nombre d'explications plausibles à cela,* a-t-il dit. *L'une d'entre elles est que lorsque ces systèmes défensifs sont branchés, ils émettent* des ondes (radio-électriques) *qui rendent leur localisation plus facile pour des missiles approchant. »*

Cependant, la Maison Blanche a tenu, vendredi, à prendre ses distances avec certaines déclarations de responsables américains et à souligner l'absence d'intentions belliqueuses de Washington dans le Golfe. Une mise au point paraissait s'imposer, en effet, après un propos tenu jeudi par M. Richard Murphy, serétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient. M. Murphy avait estimé que l'Iran n'attaquerait pas des navires américains dans le Golfe de peur de *« déclencher une guerre »* avec les Etats-Unis. Le porte-parole de la Maison Blanche a fait savoir que la présidence était *« en désaccord »* avec de telles déclarations.

Au cours d'une cérémonie vendredi, à Washington, en hommage aux trente-sept marins américains tués lors de l'attaque de la frégate *Stark*, M. Reagan a souligné que le but des Etats-Unis, en maintenant une présence dans le Golfe, *« était de prévenir, et non de provoquer, un conflit plus large ».*

Les risques de tension, voire d'affrontement, dans cette zone n'en sont pas moins réels dans les prochaines semaines. Faisant écho aux intentions américaines, le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, a déclaré, vendredi, dans une émission de Radio-Téhéran, que les forces iraniennes *« iront enlever les drapeaux américains flottant sur les pétroliers koweïtiens ».* M. Rafsandjani a, par ailleurs, estimé que l'escorte d'un certain nombre de ces pétroliers par les Soviétiques était une *« victoire »* pour l'Iran, car *« le coût du pétrole ainsi acheminé est extrêmement élevé ».*

Un autre casse-tête : les fusées Pershing-1 A allemandes

Au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans le détail des négociations sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) et sur leur variante *« plus courte »* (les SRINF, portant entre 500 et 1000 kilomètres), de nouveaux problèmes surgissent ; aujourd'hui, celui des fusées Pershing-1 A appartenant à la République fédérale est tout particulièrement à l'ordre du jour.

A l'origine, dans les années 60, les Etats-Unis avaient installé en Allemagne de l'Ouest 180 de ces engins, qui portent à 700 kilomètres environ une charge nucléaire de 60 à 400 kilotonnes. La plus grande partie, 108 missiles, était restée propriété des Etats-Unis : ce sont ces mêmes engins qui, en 1983, ont été remplacés par autant de Pershing-2, plus modernes et de portée allongée à 1 800 kilomètres. Tout le monde, on le sait, est maintenant d'accord pour les liquider dans le cadre de la première option zéro.

La seconde partie, 72 Pershing-1A, avait été livrée – et payée – par l'armée de l'air ouest-allemande, étant entendu que leurs charges nucléaires, entreposées à courte distance des lanceurs, restaient sous le contrôle des Etats-Unis. Un système analogue, notons-le en passant, car il pourrait venir lui aussi dans l'actualité, existe aussi pour les missiles Lance, d'une portée de 110 kilomètres et datant de 1972. Les Etats-Unis en ont installé 144 en Europe pour leur propre compte, un autre contingent de 55 Lance a été réparti entre la RFA (26), la Grande-Bretagne (12), l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique pour quelques unités chacun.

Toujours est-il que les 72 Pershing-1 A allemands sont les seuls SRINF existant du côté occidental, en face des quelques 120 SRINF soviétiques (dont 80 en Europe). Mais les Américains ne veulent pas en parler à Genève. Leur principal argument est qu'il s'agit là de forces appartenant à des pays tiers : les inclure dans la négociation serait s'engager sur une pente dangereuse, celle conduisant à la discussion sur d'autres forces tierces, alors qu'on vient seulement d'obtenir la mise à l'écart des arsenaux français et britanniques.

Les risques de contournement

Il y a tout de même une différence importante avec ces précédents, puisque les têtes nucléaires des missiles allemands restent américaines. Les Soviétiques ne sont-ils pas en droit d'exiger des Etats-Unis des garanties à ce sujet ? A cela, on oppose du côté américain des arguments techniques : tous les projets de traité et autres documents échangés entre les deux parties à Genève, parlent, assure-t-on, de *« lanceurs »* et de *« missiles sur ces lanceurs »*, pas de charges nucléaires, lesquelles ne sont qu'une unité de compte sans valeur opérationnelle. Les Soviétiques acceptent en partie cette argumentation en déclarant qu'ils ne voient pas d'objection à ce que la RFA dispose de lanceurs Pershing-1 A pour véhiculer des charges classiques. Mais ils continuent d'insister pour que les Etats-Unis, en cas d'option zéro sur les SRINF également, retirent les ogives nucléaires qu'ils ont prévues pour ces engins.

En Europe, les partisans du maintien des Pershing-1 A avancent parfois une autre argumentation. Si l'Occident, assurent-ils, a fini par se rallier à la « double option zéro », c'est pour que l'Est ne *« contourne »* pas par des déploiements de SRINF la liquidation de ses FNI : plusieurs centaines d'engins portant entre 500 et 1000 kilomètres, et installés en RDA ou en Tchécoslovaquie, promettraient, en termes militaires, exactement les mêmes résultats que les anciens SS-20 démantelés en URSS, à savoir la destruction de tous les principaux objectifs de l'OTAN. En revanche, les SRINF occidentaux ne contournent pas un accord FNI, puisqu'ils ne peuvent en aucun cas remplacer les Pershing-2 après leur départ : leurs cibles ne seront que des objectifs proches du champ de bataille, non pas les arrières profonds du pacte de Varsovie en URSS.

Le désaccord est net à l'heure actuelle, mais il serait bien étonnant que les Deux Grands, dans leur désir de conclure, ne finissent pas par trouver un compromis. Le dernier mot n'est pas encore dit sur la question.

MICHEL TATU.

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE** : *embargo des pays scandinaves.* – La Suède a décidé, vendredi 22 mai, d'appliquer un embargo sur le commerce avec l'Afrique du Sud, rejoignant ainsi le Danemark et la Norvège dans l'adoption de sanctions unilatérales. La Finlande a annoncé qu'elle prendrait une mesure similaire à partir de juillet prochain.

Une même vision des dossiers économiques à quelques nuances près...

D'accord sur la stratégie économique ou monétaire à long terme, Français et Allemands le sont déjà moins lorsqu'il s'agit de traiter certains dossiers concrets. Les entretiens parallèles aux rencontres entre MM. Kohl et Mitterrand viennent d'en apporter une nouvelle illustration. Réaffirmée de part et d'autre, la nécessité de maintenir un caractère global aux négociations commerciales multilatérales au sein du GATT (1) ou de réduire progressivement les aides à l'agriculture continue de se heurter aux intérêts immédiats de chacun.

Bonn n'entend pas voir disparaître l'avantage des montants compensatoires monétaires dont bénéficient les agriculteurs d'outre-Rhin et reste fermement sur ses positions avant le difficile conseil agricole sur les prix qui s'ouvrira le 24 mai à Bruxelles. En revanche, le ton redevient celui des *« théoriciens du libre-échange »* et des *« ultra-légalistes »*, regrette-t-on à Paris, quand les Français se rangent derrière la Commission européenne et préconisent l'élaboration d'un dispositif *« anti-déversoir »* au cas où certains produits nippons, refoulés du marché américain depuis l'application de 100 % de droits de douane par Washington, viendraient trop nombreux trouver refuge en Europe.

Même réticence lorsqu'il s'agit de demander à Tokyo d'ouvrir plus largement ses frontières – les Espagnols sont particulièrement demandeurs pour les produits agro-alimentaires – en échange de l'avantage tarifaire que confère aux exportateurs japonais l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Les discussions ont certes été plus harmonieuses dès qu'il s'est agi d'aborder les grands thèmes monétaires du prochain sommet des nations industrielles à Venise début juin. Les dernières déclarations du président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, sur l'urgence d'une stabilisation des monnaies, quitte à laisser déraper quelque temps encore la masse monétaire – longtemps une source majeure d'inquiétude inflationniste outre-Rhin – confortent une double idée chère au gouvernement français : l'importance d'une politique commune des pays membres du système monétaire européen à l'égard du yen et du dollar ; la nécessité de maintenir une coordination étroite en matière de taux d'intérêt.

Reste à savoir jusqu'où les Allemands sont prêts à aller si la croissance de leur économie reste inférieure à 2 %. Sur ce terrain, on assiste à un jeu à trois entre M. Poehl, qui opte ouvertement et provisoirement pour un minimum de relance, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, favorable avec pragmatisme à un coup de fouet si le besoin s'en faisait sentir, et M. Gerhard Stoltenberg, beaucoup plus réticent. Question de nuances ? Peut-être, mais ces nuances sont d'importance pour les principaux partenaires de la RFA. Les débats de jeudi et vendredi ont prouvé que les dirigeants allemands continuaient de s'interroger sur le cours probable de la conjoncture dans les mois à venir. Une seule chose est sûre. Pour des raisons de délais de réponse et de préalable parlementaire, tout effort supplémentaire en matière fiscale est exclu.

F. Cr.

(Lire aussi page 13 nos informations sur la coopération audiovisuelle.)

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

L'enquête sur l'« Irangate »

M. Kimche, ancien diplomate israélien, ne comparaîtra pas devant la justice

Washington *(AFP).* – M. David Kimche, ancien directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, a obtenu, vendredi 22 mai, de ne pas comparaître devant une chambre de mise en accusation fédérale pour y être entendu sur son rôle dans l'affaire de l'« Irangate ». Cette décision a été prise à la suite d'une démarche de l'ambassadeur israélien à Washington, M. Meir Rosenne.

Le représentant de Jérusalem avait demandé à un tribunal fédéral d'annuler la citation à comparaître devant un grand jury remise par le procureur indépendant, M. Lawrence Walsh, à M. Kimche, alors que ce dernier se trouvait en visite à New-York. M. Rosenne avait fait valoir qu'un tel acte *« violait les accords conclus entre les Etats-Unis et Israël ».*

Pour les autorités israéliennes, en effet, M. Kimche, qui est aujourd'hui retourné au secteur privé, ne peut répondre devant une cour américaine d'activités menées dans l'exercice de ses fonctions officielles passées. Par la bouche de son premier ministre, M. Shamir, Israël a rappelé, à ce propos, qu'il avait seulement accepté de fournir aux enquêteurs du Congrès un rapport écrit sur son rôle dans les ventes d'armes à l'Iran.

A l'issue de son audition à huis clos par le juge Audrey Robinson, M. Kimche a indiqué qu'il regagnerait prochainement Israël. Pour sa part, un avocat représentant l'Etat hébreu a déclaré qu'aucune garantie n'avait été donnée que M. Kimche reviendrait aux Etats-Unis au cas où le tribunal déciderait à son égard une assignation à comparaître. Mais, de source informée, on précise que la partie israélienne a donné au juge l'assurance que M. Kimche se présenterait à la justice américaine, si celle-ci le lui demandait. Pour les enquêteurs américains, l'ancien responsable israélien est l'homme qui aurait le premier suggéré aux Etats-Unis en 1985 de vendre des armes à Téhéran.

M. Honecker et la réunification allemande

« L'eau et le feu »

Le chef de l'Etat est-allemand, M. Honecker, a déclaré, le vendredi 22 mai, à propos des hommes politiques ouest-allemands qui ont proposé récemment de lier la question de la réunification allemande aux négociations sur les armements : *« Mon Dieu, ils ne savent pas ce qu'ils font. » « Il n'y a rien à réunifier. (...) Le capitalisme et le socialisme peuvent aussi facilement se lier que l'eau et le feu »*, a ajouté M. Honecker, qui s'exprimait devant un congrès d'agriculteurs.

Après la rumeur dont le quotidien à sensation *Bild* s'était fait l'écho il y a quelques jours et qui prêtait à M. Mikhaïl Gorbatchev l'idée d'« échanger » la réunification allemande contre des concessions occidentales en matière de désarmement, des parlementaires de la CDU ont proposé d'introduire la question allemande dans les discussions sur le contrôle des armements. La suggestion n'a, bien sûr, pas été retenue par le gouvernement de Bonn. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Le Sénat a adopté la loi sur le divorce

Buenos-Aires *(Reuter).* – Le Sénat argentin a approuvé, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 mai, le projet de loi autorisant le divorce, en dépit d'une campagne intense de l'Eglise catholique contre ce projet. La version légèrement amendée par le Sénat doit encore être approuvée dans sa nouvelle mouture par la Chambre des députés, puis ratifiée par le président Alfonsin.

Les Argentins, à 91 % catholiques, sont largement favorables à la légalisation du divorce, selon les sondages.

La Chambre des députés avait approuvé une première version du projet en août dernier à une très large majorité. De nombreux évêques avaient alors menacé les cent vingt-deux députés qui avaient voté en faveur du texte de leur refuser la communion. Ils avaient retiré leur menace après que les députés eurent fait valoir que l'Eglise se mêlait trop de politique.

Le pape Jean-Paul II a soutenu la campagne antidivorce de l'Eglise locale lors de son voyage en Argentine en avril.

Etats-Unis

Une escorte pour les journalistes de l'Est se rendant au département d'Etat

Washington *(AFP).* – Les journalistes des pays de l'Est en poste à Washington ne pourront plus pénétrer sans escorte au département d'Etat à partir du 1er juin prochain, a annoncé, vendredi 22 mai, Mme Laura Jehl, porte-parole de ce ministère. *« Nous ne leur interdisons pas l'accès,* a souligné Mme Jehl, *nous appliquons simplement les mêmes règles que celles que nous appliquons depuis un certain temps pour les diplomates soviétiques et du pacte de Varsovie, à savoir que l'accès* [au département d'Etat] *se fera sous escorte. »*

Mme Jehl a souligné, commentant les récentes protestations soviétiques au sujet de cette mesure, que *« les correspondants américains* [à l'Est] *n'avaient pas la possibilité de pénétrer au ministère soviétique des affaires étrangères quand ils le désirent, comme les journalistes de l'Est peuvent le faire ici ».*

Le sort des otages français détenus au Liban

« Je n'ai jamais écarté aucun dialogue » déclare M. Jean-Bernard Raimond

Interrogé sur RMC, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'enlèvement de Jean-Paul Kauffmann, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a déclaré vendredi 22 mai à propos des otages français détenus au Liban : *« Tous les fils sont maintenus »* avec les Etats intéressés. Rappelant que le gouvernement avait obtenu la libération de cinq otages sur dix, il a ajouté : *« Il est tout à fait regrettable que nous n'ayons pu aller plus loin. En décembre, nous avons beaucoup regretté que les autorités iraniennes, qui avaient pris certains engagements avec nous, ne les aient pas tenus. D'ailleurs, nous leur avons dit. Depuis, nous sommes sur une sorte de palier. »*

A une question sur l'existence de contacts directs avec les ravisseurs, M. Raimond a répondu : *« Non, mais je n'ai jamais écarté aucun dialogue. Nous avons eu des dialogues avec différents Etats et, éventuellement, je chercherai à avoir d'autres contacts, mais je pense qu'il ne faut pas marchander avec les ravisseurs. »*

M. Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a affirmé de son côté, en recevant une délégation de journalistes venus manifester leur solidarité avec Jean-Paul Kauffmann : *« Les négociations continuent. »*

A Beyrouth, l'ambassadeur de France, M. Paul Blanc, a toutefois précisé qu'*« il n'y avait rien de nouveau »* sur cette affaire. M. Blanc s'est refusé à adresser un message aux ravisseurs, *« car,* a-t-il dit, *il n'y a pas de changement dans notre indignation devant le rapt dont ont été victimes nos compatriotes. Ces enlèvements n'ont aucun fondement moral ou politique. Ce sont des crimes et ils restent comme tels, et un crime doit cesser le plus tôt possible ».*

D'autre part, dans une interview publiée ce samedi par *le Figaro-Magazine*, le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, déclare que *« un ou des otages français ont été vendus aux Libyens ».*

Un des otages français libérés le 10 novembre dernier, M. Marcel Coudari, est arrivé vendredi dans la capitale libanaise. Enfin, à Chambéry, Mme Fontaine, épouse de M. Marcel Fontaine, et Mme Simone El-Khoury, fille de M. Marcel Carton, les deux diplomates français détenus par le Jihad islamique depuis le 22 mars 1985, ont lancé, vendredi, un appel pour que le problème des otages *« ne fasse pas l'objet de surenchères électorales »* en vue de l'élection présidentielle de l'an prochain.

Proche-Orient

Après la réunion du Conseil national palestinien

L'OLP présente des « excuses » au Maroc

Un mois après la réunion du Conseil national palestinien tenue en avril à Alger, l'OLP, qui a réuni la semaine dernière à Tunis son nouveau comité exécutif, est en passe d'apaiser les crises survenues avec le Maroc, d'une part, et l'Egypte, d'autre part.

M. Khaled El Hassan, président de la commission des relations extérieures du Conseil national palestinien, a présenté, jeudi 21 mai, des *« excuses publiques »* au Maroc, pour la présence du président de la République araba sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, aux travaux du CNP à Alger. M. El Hassan a précisé que ce qui s'était passé *« était indépendant de notre volonté et n'était nullement notre plan ». « A vrai dire,* a-t-il poursuivi, *nous étions des hôtes* [de l'Algérie], *et l'hôte sur la scène arabe ne peut, même dans un cadre officiel, agir en toute liberté. »* Déjà le représentant de l'OLP à Rabat avait pu regagner la capitale marocaine, et, semble-t-il, la colère du roi Hassan II était assez vite retombée. On laissait alors entendre, de source marocaine, que les mesures alors décidées resteraient sans effet.

Vis-à-vis de l'Egypte, la médiation entreprise après la visite de M. Yasser Arafat au Koweït par le ministre des affaires étrangères de l'Emirat a, semble-t-il, permis de faire baisser la tension. Au cours de sa première réunion, le comité exécutif a décidé de créer en son sein un comité présidé par M. Arafat, avec pour mission de *« suivre l'évolution des rapports entre l'OLP et l'Egypte et de tenter de les normaliser sur la base du respect inaliénable du peuple palestinien ».* Le représentant de l'OLP au Caire a pu s'entretenir jeudi avec M. Ousama El Baz, conseiller du président Moubarak, à qui il a remis un message de M. Arafat au chef de l'Etat égyptien. Selon le représentant palestinien, celui-ci clarifiait les résolutions adoptés par le comité exécutif sur la nécessité de redéfinir les relations entre l'OLP et l'Egypte.

Enfin, la tension avec la Jordanie, créée par l'abrogation par le CNP de l'accord d'Amman, paraît aussi devoir s'apaiser. Selon le président du Parlement palestinien, qui réside à Amman, des consultations sont actuellement en cours entre le gouvernement jordanien et le comité exécutif de l'OLP pour convenir d'une date à laquelle une délégation de la centrale palestinienne pourra effectuer une visite officielle à Amman.

En revanche, la recherche d'une réconciliation avec la Syrie, souhaitée aussi par le comité exécutif, marque le pas. Si le président Assad s'est entretenu pendant trois heures avec M. Georges Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), au retour de ce dernier d'Alger, plusieurs cadres du Front démocratique de M. Hawatmeh, qui n'a pas lui-même regagné encore la capitale syrienne, ont été expulsés de Damas ou refoulés à leur retour du CNP.

Asie

Guérilla de religion en Inde

(Suite de la première page.)

« Nous survivrons dans une Inde séculaire [laïque] *ou pas du tout,* a ajouté M. Gandhi. *J'appelle les bons citoyens de Meerut et de Delhi au courage et au bon sens. (...) Préservez la paix ; rappelez-vous votre commune humanité et remplissez vos cœurs d'amour, non de haine. »*

Un peu plus tard, après la visite-surprise à Meerut de M. Buta Singh, le ministre de l'intérieur, les affrontements dans la nuit de vendredi à samedi avaient fait quatre morts supplémentaires. Un nombre égal de victimes avait été enregistré dans l'après-midi de vendredi à Delhi. Les ruelles de la vieille ville ressemblaient à un véritable champ de bataille : échoppes et masures en flammes, véhicules renversés et incendiés, macadam jonché de briques, de pierres, de verre et d'objets divers abandonnés au cours de la furie. La nuit de jeudi à vendredi dans la capitale avait pourtant été calme. Mais, en levant au matin le couvre-feu pour permettre aux musulmans d'assister à la prière du vendredi – d'autant plus « sacrée » qu'il s'agit du dernier vendredi du ramadan, – les autorités allaient découvrir que le feu couvait encore sous la cendre religieuse.

A 13 heures, les deux principales mosquées de la vieille Delhi contenaient au bas mot cinquante mille fidèles. Le grand imam de la Jama Masjid, dont les autorités redoutent toujours les sermons enflammés, appela la foule au calme : *« Pas de violences, pas de slogans ! Qu'on m'amène quiconque hurlera des slogans en sortant d'ici ! »* Peine perdue. A peine sortis de la mosquée, d'importants groupes de jeunes, couteau et barre de fer au poing, commencèrent à s'en prendre aux boutiques hindoues. Une quarantaine furent pillées puis incendiées, le feu s'étendant d'autant plus rapidement aux immeubles voisins qu'un autre attroupement, un peu plus loin, empêchait les pompiers d'avancer. Au-dessus des échoppes en flammes, dans les étages insalubres, des dizaines de familles hindoues étaient bloquées dans la fumée. Les forces de l'ordre qui tentaient de venir à leur secours furent bombardées à coup de pierres et d'engins incendiaires rudimentaires. L'armée, cantonnée à 1 kilomètre de là dans le vieux Fort Rouge des Moghols, dut faire une nouvelle sortie : matraques, grenades lacrymogènes et, finalement, tirs à balles réelles.

A 15 heures, le couvre-feu était rétabli pour une durée indéterminée. Trois heures plus tard, on entendait encore dans la vieille Delhi des détonations intermittentes.

A Meerut, où le scénario s'est déroulé à peu près de la même façon, la troupe participait toujours, samedi matin, aux perquisitions systématiques opérées dans les quartiers en flammes. Des familles entières sont poussées, fusil dans le dos, hors des immeubles et forcées de s'asseoir par terre tandis qu'on fouille leur domicile. Des centaines d'armes blanches, des barres de fer, des stocks de pierres et de cockails Molotov sont saisis. Dernière mesure prise par les autorités de la ville : les haut-parleurs sont désormais interdits dans les mosquées. L'appel du muezzin, qui gêne si fort les hindous que son interdition est régulièrement réclamée un peu partout à travers l'Inde, sera désormais un peu moins criard. On peut se demander néanmoins si cela suffira pour détendre durablement l'atmosphère.

PATRICE CLAUDE.

● **SINGAPOUR : arrestation de présumés opposants.** – Le ministère de l'intérieur de Singapour a fait procéder, jeudi 21 mai, dans le cadre d'une enquête sur la *« subversion communiste »,* à l'arrestation de sept hommes et neuf femmes, dont plusieurs sont connus comme des membres de mouvements catholiques de défense des droits de l'homme, et de sympathisants du Parti des travailleurs (opposition). De source religieuse, on affirme que quatre catholiques arrêtés travaillaient comme bénévoles ou permanents dans des centres d'assistance sociale sous l'égide de l'Eglise. L'ancien député du Parti des travailleurs, M. Benjamin Jeyaretnam, a accusé le pouvoir de *« brandir l'épouvantail du communisme afin d'effrayer la population dans le but d'endiguer la vague de sentiments antigouvernementaux qui s'accroît ».* – (AFP.)

Afrique

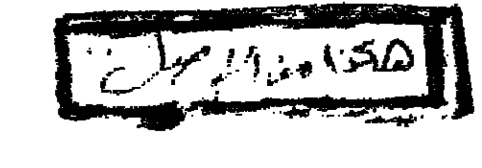
TCHAD : au cours d'une opération de déminage

Quatre soldats français blessés à Zouar

Un sous-officier français a été grièvement blessé, jeudi 21 mai, au cours d'une opération de reconnaissance de déminage, dans le nord du Tchad, a annoncé vendredi le ministère de la défense.

Ce sous-officier, un adjudant-chef du génie, spécialiste du déminage, participait à une mission d'évaluation dans la région de Zouar (massid du Tibesti). Il a été rapatrié en France et hospitalisé dans un établissement militaire de la région de Bordeaux. Ses jours ne sont pas en danger. Trois autres soldats français qui participaient à la même opération ont été légèrement blessés.

« Cette mission fait partie de l'assistance demandée par le gouvernement tchadien à la France pour rétablir les accès et la libre circulation dans les régions du Tchad récemment libérés », a précisé le ministère de la défense. L'adjudant-chef, dont l'identité n'a pas été révélée, procédait avec une section à la reconnaissance de zones à déminer lorsqu'il a marché sur une mine antipersonnelle.



Europe

ESPAGNE : à la veille des élections du 10 juin

Le dirigeant démocrate-chrétien Oscar Alzaga annonce son retrait de la vie politique

MADRID
de notre correspondant

Les élections européennes, municipales et régionales qui auront lieu le 10 juin ont déjà fait une victime. Le président de la formation démocrate-chrétienne PDP (Parti démocrate populaire), M. Oscar Alzaga, a annoncé jeudi 21 mai sa démission et son retrait de la vie politique. Le PDP risque de ne guère survivre au départ de son fondateur : plusieurs de ses dirigeants évoquaient jeudi soir le retrait possible de ses candidats aux élections européennes et aux municipales.

Pour justifier son départ, la veille de l'ouverture de la campagne électorale, M. Alzaga a invoqué les difficultés rencontrées par sa formation pour obtenir des grandes banques le financement nécessaire à sa campagne électorale. Il a accusé pêle-mêle le président de la confédération patronale, le parti Alliance populaire (son ancien allié conservateur au sein de la Coalition populaire) et deux importantes institutions financières de s'être coalisés pour asphyxier financièrement son parti. Mais les réticences des banques semblent plutôt liées à ses piètres perspectives électorales : selon les premiers sondages, le parti de M. Alzaga n'obtiendrait aucun siège au Parlement européen.

En jetant ainsi l'éponge, au moment où sa formation devait, pour la première fois, se présenter en solitaire aux élections, M. Alzaga renforce encore l'image de « briseur de parti » qui s'attache à sa personnalité. A quarante-cinq ans, le voilà qui abandonne la politique après avoir rompu successivement avec trois formations différentes et sans avoir réussi à conduire la sienne au succès.

M. Alzaga peut pourtant se prévaloir d'une vertu peu courante au sein de la droite espagnole : celle d'avoir toujours lutté contre le franquisme. Sa participation au mouvement de contestation étudiant lui a d'ailleurs valu, dans les années 60, quelques problèmes avec le régime. Il s'oriente alors vers les affaires et ouvre un cabinet d'avocats qui deviendra florissant. A la fin du franquisme, il milite au sein de l'opposition démocrate-chrétienne modérée et adhère à la formation gauche démocratique de M. Joaquim Ruiz Gimenez.

Il la quittera en 1976, mécontent de l'alliance conjoncturelle de ce parti avec les communistes. Il figurera alors, en 1977, parmi les principaux fondateurs de l'UCD, qui regroupe à la fois franquistes repentis, démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et libéraux. Fondamentalement conservateur, très lié à la hiérarchie ecclésiastique, il ne tarde pas, toutefois, à s'opposer à certaines réformes de M. Adolfo Suarez, comme la loi sur le divorce. Aussi figurera-t-il ensuite parmi les artisans les plus actifs de sa chute, en 1981, et de l'éclatement de l'UCD.

Dirigeant principal du PDP depuis sa fondation, en septembre 1982, c'est lui qui décidera quatre ans plus tard la rupture avec ses alliés de l'Alliance populaire, en juillet 1986, à la suite des mauvais résultats obtenus aux législatives, en juin, par la coalition. Cette « trahison » fut vivement critiquée par les dirigeants de l'Alliance populaire, qui affirmaient que M. Alzaga ne devait ses vingt et un députés qu'à son alliance avec le parti de M. Fraga, la force électorale propre du PDP étant en fait négligeable.

Le retrait de M. Alzaga et la probable dissolution, après le 10 juin, de sa formation sonneront sans doute le glas des efforts destinés à créer une formation démocrate-chrétienne en Espagne. Lors des législatives de 1977, déjà, la formation Gauche démocratique de M. Joaquim Ruiz Gimenez, qui se réclamait de cette idéologie, n'avait obtenu aucun siège. La seconde tentative des démocrates-chrétiens espagnols pour voler de leurs propres ailes ne semble pas promise à un meilleur avenir.

THIERRY MALINIAK.

DANEMARK

Campagne électorale au Groenland sur fond de difficultés économiques et de crise d'identité

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le 26 mai, les Groenlandais, ainsi que les citoyens danois résidant dans la grande île arctique voteront pour renouveler leur assemblée locale, le Landsting (vingt-cinq sièges). Il s'agit d'une consultation anticipée, la deuxième de ce genre en huit ans. Ce vaste territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés, passé en 1953 du statut de simple colonie à celui de province du royaume de Danemark, a obtenu en 1974 un régime d'autonomie interne analogue à celui des îles Feroë. Il s'était prononcé à une très faible majorité pour la rupture des liens avec la CEE (en 1982).

En principe, d'après la Constitution, le Landsting et le Landsstyre – l'exécutif qui en est issu – n'ont la charge que de l'administration intérieure du territoire. Copenhague conserve le contrôle absolu de la politique étrangère et de la défense. Mais c'est une question relevant de ce double domaine réservé au gouvernement de la métropole, qui a amené le Landsting à se saborder en mars dernier à l'unanimité : celle de la modernisation du radar géant de la base militaire de Thulé qui, avec les installations similaires de l'Alaska et de Fylingidales (en Grande-Bretagne), constitue l'un des chaînons indipensables du système d'alerte de l'OTAN. Les Soviétiques ont alors mené à l'échelle internationale une bruyante campagne contre ces aménagements entrepris, selon Moscou, en violation des accords ABM de 1972.

Le petit parti indépendant Inuit ATA Atiqiiit (IA) reprenait ce thème, exigeant qu'une commission purement groenlandaise enquête de très près sur les activités de la base de Thulé. Le président du Landsting, le pasteur Motzfeldt, chef du parti Siumut (tendance social-démocrate) qui, cette dernière décennie, a dominé la vie publique du Groenland, refusait catégoriquement, estimant comme son rival de l'opposition, le parti libéral Atassut, qu'il n'y avait aucun problème. Et il soulignait que, au cours d'une récente visite à Washington, il avait reçu à ce sujet les éclaircissements les plus convaincants. Or l'équipe du pasteur ne se maintenait au pouvoir que grâce à une entente conclue avec le parti IA. Il était clair que cette coopération ne pouvait plus continuer.

Une difficile mutation

Il ne restait plus qu'à s'en remettre à une opinion publique indifférente dans son ensemble à toutes ces joutes planétaires et plus préoccupée par ses difficultés quotidiennes. Or celles-ci sont innombrables. En effet, la société groenlandaise traditionnelle (composée jadis de petites untiés familiales très indépendantes), à qui il a été quasiment imposé « pour son bien » de modifier profondément ses habitudes séculaires en l'espace de moins de deux générations, a difficilement vécu cette brusque mutation. Ses responsables politiques, qui la conduisent maintenant vers l'horizon 2000, ont peut-être un peu trop voulu brûler les étapes.

Les obstacles auxquels ils se heurtent aujourd'hui s'appellent chômage, lourdeur bureaucratique, manque de cadres techniciens pour assurer la relève, erreurs économiques, et aussi violence, alcoolisme, maladies sexuellement transmissibles (dix cas enregistrés par an pour une population de cinquante mille âmes). Les dirigeants groenlandais savent qu'ils ne pourront avant longtemps se passer de l'assistance financière et technique de la métropole, que ce soit pour boucler leur budget ou surveiller leur zone de pêche, même s'ils essaient de diversifier leurs relations et de nouer des contacts utiles avec d'autres partenaires (Canada, Islande, Norvège).

A l'origine, le pasteur Motzfeldt et les siens ont sans doute tablé avec trop d'optimisme sur les perspectives d'une expansion basée sur l'exploitation des énormes richesses que renferme le sous-sol (métaux, hydrocarbures, uranium). Face à la baisse des matières premières et peut-être aussi par crainte de la situation instable du territoire, les investisseurs se font toujours attendre.

Dans ce contexte, la base de Thulé, qui fournit des emplois, fait pour les « gens de bon sens » un peu figure de planche de salut. Facteur non négligeable, ses hélicoptères et ses avions interviennent inlassablement pour sauver des vies. Paradoxalement, cette base et son avenir n'ont pour ainsi dire pas été évoqués durant la brève campagne qui a précédé les élections du 26. Le suspense a été fourni par l'apparition, à la onzième heure, d'une quatrième formation : le parti Polar (il faut traduire : populaire), fondé par la fédération des propriétaires de chalutiers et qui souhaite laisser les querelles politiques loin derrière les intérêts commerciaux et industriels du territoire.

CAMILLE OLSEN.

POLOGNE

Le sénateur Edward Kennedy en visite officielle

Le sénateur américain Edward Kennedy a remis vendredi 22 mai, à Varsovie, le prix Robert-Kennedy pour les droits d'homme 1986 à MM. Adam Michnik, membre du comité d'autodéfense sociale (KOR), et Zbigniew Bujak, ancien dirigeant de Solidarité. Le même prix a été attribué à titre posthume au Père Popieluszko, assassiné en 1984 par la police politique.

M. Kennedy s'est recueilli sur la tombe du prêtre, et lui a rendu hommage, dressant un parallèle entre la fin tragique de ses deux frères et celle de l'aumônier. *« Je sais que, comme mes frères, le Père Popieluszko souhaitait que sa tâche soit poursuivie par nous tous »*, a-t-il déclaré.

Le sénateur Kennedy, invité officiellement par la Diète (Parlement) a eu, par ailleurs, des entretiens avec MM. Josef Czyrek, président de la commission des affaires étrangères, et Roman Malinowski, président du Parlement.

Varsovie décide de réintégrer l'OIT

D'autre part, on a appris auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) que les autorités polonaises ont informé M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (BIT), de leur décision d'envoyer une délégation tripartite (gouvernement, employeurs, travailleurs) aux assises annuelles de l'OIT en juin prochain à Genève. La Pologne avait suspendu sa participation à l'OIT en 1984, à la suite de la publication par l'organisation d'un rapport sur la situation syndicale dans le pays (dissolution et interdiction de Solidarité). Varsovie avait alors dénoncé *« l'intensification de la campagne antipolonaise au sein de divers organes de l'OIT »*.

Un problème pourrait toutefois se poser lorsque la Conférence internationale du travail examinera la validité des mandats des membres de la délégation tripartite polonaise, dans l'hypothèse très probable d'une non-représentation du syndicat Solidarité. M. Blanchard, lors d'un récent séjour en Pologne, à la mi-mai, avait rencontré M. Lech Walesa ; celui-ci lui avait indiqué qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que les syndicats officiels polonais soient représentés au sein de l'OIT, mais à condition que ceux-ci respectent le principe du pluralisme syndical. Au cours de ce même séjour, M. Blanchard s'était entretenu avec le président des syndicats officiels, M. Miodowicz (*le Monde* daté 17-18 mai). – *(AFP.)*

Politique

Les assises nationales du RPR

« Les idées, les attitudes des partis extrêmes ne sont pas les nôtres »

assure M. Jacques Toubon

Les assises nationales du RPR se sont ouvertes le samedi 23 mai, à la porte de Versailles, par un discours de M. Jacques Toubon, secrétaire général.

M. Toubon, qui devait être reconduit à son poste de secrétaire général, après la réélection de M. Chirac, a souligné que la majorité n'a pas connu une seule défaillance en un an d'exercice du pouvoir et *« mis en œuvre près des trois quarts des propositions de notre plate-forme de gouvernement. Qui dit mieux ? »* M. Toubon ajoute : *« Et pourtant on n'entend paraît-il qu'impatience, morosité, doute. Pourquoi ? »* Il l'explique ainsi : *« Si l'élan n'a pas été suffisant, c'est notamment parce que l'alternance a été courte et atténuée : quelques sièges de majorité à cause de la proportionnelle, un chef de l'Etat hostile restant à son poste, comme le prévoient nos institutions »*, et il lance : *« Puisqu'on nous attaque, contre-attaquons »* et il précise, visant notamment le Front national : *« Nos idées sont les nôtres ; les idées, les attitudes et les propos des partis politiques extrêmes ne sont pas les nôtres. Et nous défendons avec intransigeance les principes de liberté, de tolérance, de solidarité, d'union sur lesquels nous fondons depuis quarante ans notre action pour la France. En politique nous n'avons que des adversaires, pas d'ennemis. Car si nos convictions sont fermes, notre esprit, notre comportement ne sont jamais ceux de la violence, de la division, de l'exclusion, du mépris ou de la peur. Jamais nous ne dirons d'un malade atteint du SIDA que c'est un « lépreux ».*

Faisant référence aux attaques des socialistes M. Toubon a déclaré : *« Nous n'avons donc nul motif à « sauver notre honneur. » « C'est fait depuis toujours. Alors que ceux qui nous mettent en demeure sont les mêmes qui en d'autres temps n'en ont pas toujours été dignes et qui tout récemment se sont disqualifiés pour nous donner des leçons en s'alliant pour le meilleur et pour le pire avec le Parti communiste qui comme chacun sait est dans le monde et en France le plus sûr garant des libertés et des droits de la personne humaine. »*

Evoquant l'enjeu de l'élection présidentielle de 1988 il déclare : *« Les socialistes n'ont pas plus changé que les communistes : ils continuent à se référer à une idéologie dépassée, l'étatisme doctrinaire et la vision des rapports économiques et sociaux inscrits dans le programme commun de 1972. Que les Français ne s'y trompent pas : ce que leur proposeront les socialistes, ce sera de mettre fin à la politique conduite par la majorité, à laquelle d'ailleurs M. Mitterrand n'a jamais cessé d'affirmer son hostilité (...) il faut tout faire dès maintenant pour que la compétition au sein de la majorité ne compromette pas la victoire au second tour. J'affirme à nouveau que le Rassemblement pour la République sera fidèle à la promesse solennelle faite par Jacques Chirac à Vittel, en septembre dernier : loyauté avant le premier tour, soutien actif entre les deux tours au profit du candidat de la majorité. J'invite les dirigeants et les responsables des formations politiques à mettre en pratique cet engagement dès maintenant et tout au long de la période qui nous sépare du scrutin de 1988.*

Le RPR pour sa part se battra de toutes ses forces, comme un seul homme, pour faire élire le candidat de la majorité, quel qu'il soit. »

M. Toubon a évoqué l'immigration et le code de la nationalité en disant que ces *« problèmes sont bien mal posés si l'on oublie que la plupart des étrangers qui vivent en France sont décidés à y rester »* et il poursuit :

« Il faut d'abord par une politique active de développement, qui est d'intérêt mutuel, permettre aux peuples du Sud de vivre et de travailler là où ils sont nés. Soyons prévoyants autant que généreux.

» Pour ceux qui entrent ou séjournent dans notre pays de manière clandestine ou irrégulière ou qui ont commis des délits, la loi doit s'appliquer strictement. Ils doivent être refoulés ou expulsés. Pour ceux qui vivent et travaillent légalement, paisiblement dans notre pays et qui sont la grande majorité, la solution des difficultés qui existent dans les relations avec les Français passe par l'intégration politique et l'insertion culturelle.

» L'intégration politique, c'est, pour les étrangers nés en France et qui le souhaitent, l'acquisition de notre nationalité, par là-même l'adhésion à la nation, à la démocratie française et aux droits de l'homme.

» Cette triple adhésion ne peut résulter que d'une déclaration claire de volonté. C'est pourquoi il faut réformer ces règles d'acquisition de la nationalité, non pas pour exclure mais pour intégrer. Le texte le plus simple serait en ce sens le meilleur car le plus compréhensible.

» En revanche, l'assimilation culturelle n'est pas à l'ordre du jour. Chacun doit pouvoir trouver sa place, dans la diversité et dans la liberté qui est la caractéristique de notre société et cela conduit à l'insertion culturelle.

» Enfin, les immigrés doivent faire l'objet d'une politique active de développement social.

» Ainsi la France sera conforme à sa tradition, défendra clairement ses intérêts et répondra à l'attente de ses citoyens qui, loin d'être xénophobes, sont excédés par les difficultés d'une coexistence mal assurée. Français oui, « franchouillards » non ! »

Pour conclure M. Toubon assure que *« la division est le seul ennemi véritable de la majorité »* et que *« le redressement serait sûrement compromis par un retour de l'opposition aux affaires en 1988 »*.

A l'image de son chef

Il est une union solide dans les sondages, celle qui associe M. Jacques Chirac au RPR. Les aléas de l'image du mouvement gaulliste dans l'opinion publique sont indissociables de ceux de son chef de file, que ce dernier soit président de cette formation ou premier ministre soutenu par une majorité UDF-RPR.

Selon le baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine*, l'écart entre la courbe mesurant les perspectives d'avenir de M. Chirac et celle enregistrant les opinions favorables au Rassemblement pour la République n'excède pas 3 points de 1982 à 1987, à l'exception de 1985. Cette année-là, le maire de Paris a recueilli 36,5 % d'avis positifs, en moyenne, contre 41,1 % à sa formation.

Si M. Chirac a tiré bénéfice de son entrée à l'hôtel Matignon dans les sondages (il gagne plus de 11 points entre 1985 et 1986, selon le baromètre cité), il entraîne avec lui le RPR, qui, pour la première fois depuis 1981, a une cote de popularité annuelle positive, en obtenant 46 % de bonnes opinions contre 40,6 % d'avis négatifs. Le RPR a pâti, mais dans des proportions moindres, du revers dont souffre le premier ministre depuis le début de l'année.

En dehors de ce dernier, aucune personnalité du RPR n'a réalisé, depuis sa création en 1976, de percée comparable à celle de M. François Léotard au sein de l'UDF. Ainsi M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ne recueille-t-il que 24,6 % de bonnes opinions, en moyenne, depuis le début de l'année. Pourtant, 46 % des sympathisants RPR interrogés par l'IFOP, en novembre 1986, pour *le Point*, considèrent que M. Toubon est la personnalité *« la plus apte à diriger le RPR »* après M. Chirac.

En revanche, le retour au pouvoir de l'union UDF-RPR a permis l'émergence d'une personnalité chiraquienne dans les sondages. Il s'agit de M. Edouard Balladur, ministe d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui recueille 27,2 % d'avis positifs en 1987 au baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine*. Il renoue avec la tradition gaulliste, selon laquelle les personnalités importantes du mouvement sont celles qui occupent les principaux postes au gouvernement.

En dehors de l'influence de son chef de file, le RPR apparaît *« fidèle à ses idées »*, selon 23 % des personnes consultées du 18 au 22 août 1986, par l'IFOP pour *le Matin*. S'il se voit également décerné un brevet de modernité (22 %) et de compétence (21 %), seuls 9 % des sondés le considèrent *« sympathique »* et *« tolérant »*.

Selon l'enquête réalisée par BVA et publiée le 31 juillet 1986 dans *Paris-Match*, le RPR est essentiellement populaire auprès des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, des habitants des communes rurales, des agriculteurs et des inactifs, tandis que les dix-huit-vingt-cinq ans, la population de l'agglomération parisienne et les cadres moyens émettent un jugement plus réservé.

V. D.

L'attitude américaine à l'égard des Européens

M. Rocard se déclare rassuré par M. Reagan

M. Michel Rocard a quitté les Etats-Unis, le jeudi 21 mai, pour Québec. Au terme d'une visite de quatre jours largement consacrée aux questions stratégiques, l'ancien ministre français de l'agriculture a été reçu par M. Reagan.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

M. Rocard s'est entretenu des questions de désarmement avec le président américain, lors d'un entretien d'un quart d'heure, en présence de l'ambassadeur de France à





Washington et de son collègue américain à Paris. Selon M. Rocard, rassuré sur les intentions du président américain, M. Reagan a souligné que l'Occident a toutes les raisons de profiter de l'occasion offerte par la volonté – qu'il juge réelle – de M. Mikhaïl Gorbatchev de diminuer le volume des armements. Mais M. Reagan n'a pas l'intention – a-t-il dit à son visiteur – de *« signer un accord juste pour signer un accord »*.

Le présidentiable Rocard a également été reçu par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et par M. Kaspar Weinberger, secrétaire à la défense.

« Etes-vous pour l'adultère ? »

Auparavant, M. Rocard avait été soumis au feu roulant des questions des journalistes français en poste à Washington.

Trop heureux d'avoir en face d'eux un présidentiable peu de temps après que les conditions du retrait de M. Gary Hart de la course à la *Maison* Blanche eurent posé le problème de l'attitude de la presse américaine, les correspondants français ont « cuisiné » M. Rocard pour avoir son avis sur la question suivante : la presse doit-elle ou non se mêler de la vie privée des hommes politiques ?

Mal à l'aise sur ce terrain, soucieux de ne pas approuver ce genre de dérive sans pour autant prendre le risque de passer pour un pourfendeur de la liberté de la presse, l'ancien ministre s'est consciencieusement employé à ne pas répondre. Jusqu'à ce qu'un journaliste finisse par lui lancer, tout comme on l'avait fait pour M. Hart : *« Etes-vous pour ou contre l'adultère ? »* Un peu interloqué, M. Rocard a fini par hasarder : *« L'adultère a cessé d'être un délit devant la loi. Quant à moi je respecte la liberté privée. »*

Même traitement de choc sur un terrain plus familier de la politique politicienne. Coincé par un correspondant qui répétait : *« Vous ne serez pas candidat contre François Mitterrand ? »*, le député des Yvelines a fini par laisser échapper une petite phrase : *« Ça vous le verrez bien en mars 1988. Vous m'avez bien entendu le 13 juin 1985. »* Ce jour-là, à TF 1, M. Rocard avait dit sa *« détermination »* à aller *« jusqu'au bout »* de sa démarche présidentielle. A Washington, l'entourage de M. Rocard précise aujourd'hui que le député des Yvelines n'est pas « masochiste ». Si M. Mitterrand décidait de se représenter et que la démarche de M. Rocard apparaissait « suicidaire », ce dernier ne persisterait pas.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A l'Assemblée nationale l'insertion des chômeurs de longue durée

M. Séguin promet une amélioration « décisive » de la courbe de l'emploi

Le projet de loi favorisant l'insertion dans le monde du travail des chômeurs de longue durée (au moins un an) a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 mai. La majorité et le Front national (malgré ses réserves contre le *« socialisme rampant »* du gouvernement) ont voté ce texte qui tend notamment à développer les formations en alternance. Le groupe communiste s'est opposé au projet, le groupe socialiste, préférant, quant à lui, s'abstenir. Une fois encore, le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, s'est retrouvé pratiquement seul dans l'hémicycle pour défendre son texte. D'autre part, il a annoncé que les chiffres de l'emploi pour le mois d'avril enregistraient une baisse des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Si l'intérêt des députés de la majorité pour la question du chômage devait se mesurer à l'aune de leur présence dans l'hémicycle, le bilan serait sévère. Leur désertion du Palais Bourbon depuis jeudi 21 mai n'a pas seulement posé au ministre, M. Séguin, un problème de crédibilité face à une opposition de gauche et d'extrême droite qui n'a pas manqué de souligner cette absence de soutien, mais également des difficultés dans la procédure parlementaire.

En effet, avec une moyenne de cinq à six députés RPR en séance, l'UDF ayant, quant à elle, totalement disparu, le ministre n'était pas en mesure face aux huit, ou neuf députés du Front national, de faire repousser à main levée les amendements déposés par les amis de M. Le Pen.

Le Front national a cherché, vendredi 22 mai, à exploiter cette faille. *Sentant venir le vent*, M. Séguin a donc demandé un vote bloqué sur l'ensemble du texte (article 44 alinéa 3 de la Constitution) : cette procédure permet d'éviter un vote sur chaque amendement, les députés ne se prononçant qu'à l'issue de l'examen du texte par un vote unique. En outre, seuls sont acceptés les amendements proposés ou approuvés par le gouvernement. N'ayant pas saisi la finesse de la manœuvre, M. Jean-Marie Le Pen a demandé en riposte la vérification du quorum, c'est-à-dire la vérification de la présence dans le palais de la majorité absolue des membres de l'Assemblée nationale (289 députés), indispensable pour valider un vote.

Le président de séance, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) devait repousser cette demande qui n'avait pas lieu d'être puisque le seul vote accepté ne devait intervenir que très tard dans la nuit. Dépité, M. Le Pen devait protester contre les *« petites combines »* de M. Séguin. Dans les couloirs, il devait également protester en dénonçant l'absence, selon lui *« scandaleuse »* de la majorité dans l'hémicycle *« pour parler d'un texte qui intéresse pourtant 800 000 personnes »*.

Pour animer la séance, le ministre a donné à la représentation nationale la primeur des chiffres de l'emploi pour le mois d'avril : *« Ils font apparaître une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à l'ANPE en données brutes ou corrigées des variations saisonnières. »* M. Séguin a estimé qu'après des mois encore difficiles, la courbe devrait s'infléchir *« d'une manière décisive dans les derniers mois de l'année »*.

La défense par le Front national de la préférence nationale pour l'emploi a donné lieu à quelques algarades avec les députés socialistes. *« Vous devriez vous rappeler qu'il y a un demi-siècle, la haine de l'étranger a mis l'Europe à feu et à sang »* a lancé M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise). *« Les socialistes sont maîtres dans l'art de la propagande et, de mon point de vue, ils ne se différencient guère des nationaux-socialistes »*, lui a répondu M. Christian Baeckeroot (FN, Nord). D'autre part, le ministre a accepté un certain nombre d'amendements : notamment celui présenté par le rapporteur, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) qui tend à pénaliser les entreprises qui pratiquent les licenciements « secs », au lieu de recourir aux préretraites : *« en cas de licenciement économique d'un retraité âgé de de plus de 55 ans auquel une préretraite n'aura pas été proposée, l'entreprise devra verser à l'UNEDIC une somme égale à trois mois de salaire »* a expliqué M. Delalande.

Le gouvernement a également accepté un amendement du Front national aggravant les peines infligées aux employeurs de travailleurs émmigrés en situation irrégulière.

PIERRE SERVENT.

● **M. Juquin dénonce le « colonialisme mafioso » en Nouvelle-Calédonie.** – Le chef de file des communistes rénovateurs, M. Pierre Juquin, a porté des accusations extrêmement vives, le vendredi 22 mai à Nouméa, contre le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR : *« Nous sommes en présence d'une situation coloniale d'un genre particulier que j'appellerais un colonialisme mafioso (... Les intérêts qui sont défendus ici ne sont pas les intérêts de la France mais les intérêts de M. Lafleur. »* M. Juquin a également souhaité que la Cour des comptes se penche sur la gestion du Congrès du territoire que préside M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, qui devrait coûter à l'Etat, selon lui, de 6 à 8 milliards de francs CFP. M. Juquin a enfin demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur *« la mise en place »* en Nouvelle-Calédonie *« d'une structure comparable à l'OAS »*.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Regards de femmes

QU'A-T-ELLE à nous dire, Michèle Rocard, épouse de Michel, dont la présence, si forte bien que distanciée, se manifeste « au four et au moulin », titre de l'ouvrage qu'elle vient de publier ? Son sujet n'est point sa célébrité de mari, on s'en doute, car ce n'est pas le genre de la maison, mais tout simplement elle-même : sa vie en tant que femme exerçant un métier, ayant des enfants et partageant la vie d'un monsieur connu pour son action dans un domaine plutôt méconnu.

Pour en venir là, Michèle Rocard est sortie d'une réserve ombrageuse qui ne l'a pas toujours servie dans ses rapports avec les contraintes médiatiques de la renommée. Il faut dire qu'elles sont lourdes, ces contraintes et qu'en plus Mme Rocard a, comme l'on dit, son caractère. *« Inutile de nier que je suis un peu raide »*, écrit-elle à propos de l'exercice de sa profession (elle est enseignante en sociologie).

Au moins a-t-elle le mérite de s'exprimer sans détours et, au terme d'une entreprise dont la nécessité ne lui apparaissait pas évidente, outre la clarté qu'elle a pu y trouver pour elle-même, ses lecteurs découvriront que Michèle Rocard – avec un « e » – existe, et qu'elle gagne à être connue, dès lors qu'elle accepte de se montrer. C'est une femme de son temps, qui parle avec humour mais sans dérision et, pour autant qu'un homme puisse en juger, avec justesse de ses problèmes et de ses contradictions, dans son métier comme dans la cohabitation conjugale, dans ses rapports avec la politique et avec la notoriété. Elle a un regard très personnel qu'aiguise sans doute sa compétence professionnelle.

Si elle n'appartient pas à l'espèce politique *« sinon par mariage »*, elle vit avec elle, complice, solidaire et témoin privilégié. Aussi en parle-t-elle avec cette familiarité et ce détachement que lui procure une situation originale : elle est très impliquée à travers l'action de son mari, sans l'être totalement. Ses remarques sur la transparence de la politique, qui en veut bien d'autres, sur la gestion des partis, le poids des appareils, le sort des épouses de diplomates et d'autres serviteurs de la République, la pression des médias, par exemple, ne manquent ni de finesse ni d'authenticité.

Enchanté de vous connaître, Michèle Rocard, et s'il vous arrive, comme vous en avez envie, de paraître sans votre chignon, ou *« habillée n'importe comment »*, ou si l'on vous surprend à ne pas sourire dans l'autobus, on ne vous en voudra pas.

EN attendant, voici de quoi vous laisser perplexe : *« Le métier de femme de député n'est pas enviable. Celui de femme de chef d'Etat ne vaut pas mieux. Mon mari a été chef de l'Etat pendant six mois (1). Au début, cela m'a amusée : les trains spéciaux, les petites filles à bouquets, les braves gens serrés comme des anchois sur les trottoirs pour vous applaudir, cela distrait. A la longue, c'est fastidieux. Au bout de six mois j'en avais assez. Et pourtant mes obligations n'étaient pas aussi astreignantes que celles de la femme d'un président de la République. »*

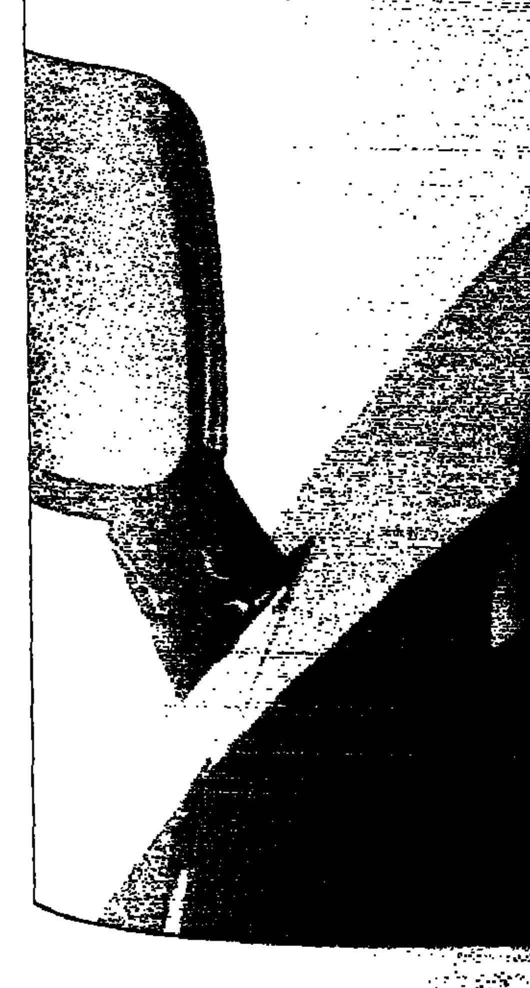
C'est Suzanne Bidault, femme de Georges Bidault, qui parle, ou plutôt écrit. Venant d'un tout autre horizon et d'un passé politique encore proche, elle promène un regard aigu sur les serviteurs et les servitudes de la République. Elle a de fortes convictions et du style ainsi qu'elle l'a prouvé dans ses recueils de souvenirs. En voici un nouveau dans lequel elle revient sur ses débuts difficiles de femme diplomate, dans un environnement misogyne, sur la période de la Résistance et de la Libération, sur son mariage, troublé par un conseil des ministres, sur ses voyages et sur ce qu'elle appelle sa seconde résistance, contre le gaullisme, lorsque celui-ci achevait avec l'Algérie la décolonisation de l'ex-empire français.

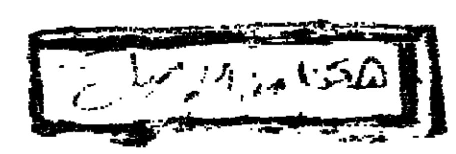
On la retrouve avec ses passions, ses rancunes et son humour qui lui fait écrire à propos de son mariage avec le ministre des affaires étrangères : *« Le bruit a couru assez longtemps que ce ministre novice avait bien eu de la chance d'avoir épousé une femme qui était de « la partie » et pouvait le guider. Il n'y a pas d'erreur plus grossière. Georges Bidault, était infiniment plus diplomate que moi,qui serais plutôt douée pour le métier de préfet de police. »*

★ *Au four et au moulin*, par Michèle Rocard. Albin Michel, 257 p., 78 F.

★ *Souvenirs*, par Suzanne Bidault. Ouest-France, 160 p., 70 F.

NDLR : Georges Bidault a dirigé le gouvernement provisoire de la République de juin à décembre 1946, après le départ du général de Gaulle et avant le vote de la Constitution de la IVe République.





Société

Le procès de Lyon

« C'est difficile de faire le tri »

Le bloc-notes de trois lycéens

LYON
de notre envoyé spécial

Vendredi, dixième audience. Tout le prétoire ploie sous les mots simples de Mme Lagrange. Les larmes piquent les yeux. Eléonore, seize ans, bloque ses mâchoires, enfoncée dans la chaise. Emmanuel, dix-sept ans, tourne son stylo entre ses doigts, le regard fixé sur le sol. Laurent, dix-neuf ans, tente de prendre en notes la déposition de celle qui fut, à l'âge de treize ans, une enfant martyre entre les pattes de Klaus Barbie.

Clap ! Première... Il y a une semaine, ces trois lycéens-reporters étaient de retour, pour deux heures, dans leur bahut, le lycée lyonnais Jean-Perrin. Pour rendre compte. Pour raconter le procès Barbie dont ils sont les témoins grâce à Antenne 2. Derrière la porte de la salle 216, Emmanuel avait juste eu le temps d'annoncer la couleur : *« En plus des audiences, on a mené notre enquête en interrogeant les personnes impliquées dans ce procès, les avocats comme les témoins. »* Eléonore avait raconté ses impressions : *« A ma droite, se trouve Frédéric Pottecher,*
grand chroniqueur judiciaire. En face Me Vergès, sûr de lui, Barbie, criblé de flashes, celui qui a tué tant de personnes innocentes. Quelque chose me frappe, il semble souriant, posé. » Respectueux de la caméra d'Antenne 2 qui tourne, tout le monde écoute. Puis se fait un silence.

Des questions ? Quelles questions ? Les élèves de Première B — *« une classe d'un niveau honnête »*, dit le censeur — s'observent. Et puis cela part, rapide, incisif, polémique, candide.

« Est-ce qu'il sera jugé coupable ? », demande un jeune d'origine laotienne.

Laurent : *« Ben, on peut pas répondre tout de suite. »*

Le même : *« Pensez-vous que ce procès est une vengeance contre le nazisme ?*

— Non, c'est pas une vengeance.

— Mais, quarante après, qu'est-ce que ça peut faire qu'il meure en prison ou chez lui ? Il a soixante-treize ans, il est malade.

— Et lui, qu'est-ce qu'il a fait aux vieillards et aux enfants ? », répond Laurent.

Un élève de seize ans : *« On n'a pas besoin de Barbie pour ce procès, surtout si c'est un procès sur les crimes contre l'humanité. »*

Laurent s'insurge : *« Mais alors, on oublie tout ? »*

L'élève : *« Tu l'as vécue, toi, la guerre ?*

— Ah ! bon ! jette Laurent. *Toi, quarante après, c'est l'oubli.*

— Les choses ont évolué.

— Pas Barbie. Barbie n'a pas évolué. Ce qu'il faut savoir c'est qu'il ne regrette rien. »

Comme des pros ou presque

Ils sont trente-six dans cette classe *où l'on étudie beaucoup* l'économie, cinq heures par semaine, et, quatre heures l'histoire et la géographie. Il y a eu seulement une quinzaine de volontaires pour participer au projet de Richard Michel d'Antenne 2, qui a voulu *« saisir le regard des seize-dix-neuf ans sur l'époque des années 1940-1945 et les sortir des livres »*.

Eléonore, Emmanuel et Laurent ont été retenus parce qu'ils n'avaient pas d'opinions extrêmes, ni toutes faites. *« Ce ne sont pas les plus brillants »*, dit leur professeur d'histoire, mais ce sont de « bons élèves ». Ils savent prendre des notes, faire une synthèse. Ils se sont plongés dans le procès *Barbie comme des pros, ou presque.*

Laurent a filé à la bibliothèque de la Part-Dieu *ingurgiter* les dossiers de presse constitués sur la question. *« Beaucoup d'articles se recoupaient. »* Il ne s'est pas arrêté à la carrière SS de Barbie mais a cherché à comprendre sa « deuxième vie », sous la coupe des services américains, après guerre, puis en Bolivie.

Eléonore a eu moins de chance. Elle a interrogé son libraire à Ecully, qui lui a répondu que les éditeurs n'avaient rien publié... Elle s'est rabattue sur quelques journaux : *« Je suis arrivée au procès sans vraies connaissances, sans savoir les dates. »* La seconde guerre mondiale ne figure pas au programme de première.

Emmanuel, lui, a lu la presse, regardé la télévision et découvert, dans un livre de la bibliothèque de ses parents, le rôle de Jean Moulin.

Mais, surtout, le procès les a bluffés. Une semaine, quinze jours après la première audience, ils commencent seulement à se repérer. Qui est qui ? Qui fait quoi ?

« On a été submergés par les effets d'audience, explique Emmanuel. *C'est difficile de faire le tri. »* En fait, plus qu'un procès, ils réclament une leçon d'histoire et s'y *retrouvent* depuis que les victimes déposent à la barre. Ils ont oublié Barbie, *« un vieillard qui s'en fout, un lâche,* commente Laurent. *Je l'aurais cru plus digne. Il est en-dessous de tout. En restant assister à son procès, il aurait été un nazi pourri, mais un nazi jusqu'au bout »*.

Ils ont rencontré les principaux *témoins* avant qu'ils ne déposent. Ils ont encore en tête le témoignage de Mme Lise Lesèvre. Ils se *rappellent* précisément et avec émotion de Mme Edith Klebinder, qui a accompagné les quarante-quatre enfants juifs de la colonie *d'Izieu au camp d'extermination* d'Auschwitz. Avec elle, ils sont allés se recueillir devant la grosse bâtisse campagnarde d'Izieu, dans l'Ain, sur les contreforts du Jura. *« C'est un endroit superbe, paumé, complètement isolé,* raconte Emmanuel. *Il y a forcément eu dénonciation. »*

Toujours avec une équipe technique d'Antenne 2, ils ont aussi interviewé Me Serge Klarsfeld : *« Un super historien, mais pas un avocat. »* Et Henri Amouroux, journaliste au *Figaro*, écrivain, qui leur a accordé de longues heures de discussions.

« Vergès, il est très fort »

Et puis il y eut Me Vergès. Un entretien préparé fébrilement par *les trois lycéens pour faire le poids.* Emmanuel marmonnait avant la rencontre : *« Il va nous balader. »* Ils le furent. Fascinés, soufflés.

« On a été vachement surpris, raconte Laurent. *Tout le monde le décrit comme quelqu'un d'assez dur. Or il est courtois, vraiment sympa. Si tu veux, il a une méthode un peu particulière. C'est un avocat... » « Il te pousse dans tes retranchements,* coupe Emmanuel. *A un moment, sur la guerre d'Algérie, on était obligé de lui répondre par oui ou par non. Voulait-on ou pas amnistier les crimes, les tortures commis en Algérie ? On a été forcé de répondre non. On était coincés. Il nous a eus. » « Il est très fort. C'est pour ça qu'il est dangereux »,* conclut Laurent.

Dans la classe de première B, personne ne songe à demander quels sont précisément les crimes reprochés à Barbie ni ce que fut, dans son détail, l'affaire d'Izieu. En revanche, six élèves se sont interrogés sur la stratégie et la personnalité de Me Vergès, qui savoure, *jour après jour, son courrier en* début d'audience.

Pour Laurent et Emmanuel, l'avocat de Klaus Barbie, quoi qu'ils puissent en penser, reste la personne qui marquera le procès. Eléonore, elle, penche pour une victime, Mme Edith Klebinder. Tout de même, ils n'oublient pas la leçon de Mme Sabina Zlatyn, qui fut *la directrice de la maison d'Izieu : « Quand elle nous a parlé,* raconte Eléonore, *j'ai eu l'impression que c'était en amie, qu'elle nous donnait un conseil. Elle nous a recommandé, c'était super émouvant, de ne pas nous laisser embrigader, de ne pas nous fourvoyer, qu'il y avait eu trop de morts au nom des idéologies. »*

« Elle nous a vraiment cloués avec son « plus jamais ça », dit Emmanuel.

LAURENT GREILSAMER.

● L'enquête-reportage sera diffusée sur Antenne 2, les lundi 25, mardi 26 et vendredi 29 mai, à 14 h 30, dans le cadre de l'émission « Ligne directe ». Ce reportage « Trois lycéens face à Barbie », réalisé sous la direction de Richard Michel, sera suivi chaque fois d'un débat dont les invités seront successivement Henri Amouroux, Pierre Durand et Beate Klarsfeld.

Vu d'Alger

« Tout comme Bigeard, Massu, Begin et Le Pen... »

ALGER
de notre correspondant

La conférence donnée par Me Jacques Vergès à Alger, le 1er avril dernier, devant un prétoire d'avocats algériens (*le Monde* du 3 avril) a été bien entendue. Traitant du sujet « Les crimes contre l'humanité, un alibi », il avait à l'époque établi des parallèles entre le nazisme, le colonialisme et le sionisme. Ses propos avaient été repris *in extenso* dans deux numéros de *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du FLN, à la fin d'avril. Ils servent maintenant de trame aux articles que la presse algérienne consacre au procès de Klaus Barbie.

« Les chefs d'inculpation retenus contre lui nous renvoient inévitablement aux rares familles algériennes qui, au lendemain de l'indépendance de notre pays, avaient tenté d'engager une procédure contre des officiers français coupables des mêmes atrocités contre des résistants algériens », écrit l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*, qui souligne que *« la justice française avait rejeté ces plaintes »*, car les faits *« étaient couverts par une amnistie déclarée dès la fin des hostilités »*.

« Klaus Barbie avait torturé à mort des résistants français, dont le célèbre Jean Moulin, comme Bigeard avait torturé à mort des résistants algériens, dont Larbi Ben M'Hidi, qui fut « suicidé » d'une manière monstrueuse. (...) Klaus Barbie avait déporté des enfants et des civils, au temps où la France pliait sous le joug allemand, comme Bigeard avait massacré des dizaines d'enfants, de femmes, de vieillards au temps où l'Algérie luttait pour se libérer du joug français », poursuit l'hebdomadaire, qui se demande ensuite si de tels procès auraient eu lieu si Klaus Barbie avait *« perpétré ses horreurs »* dans n'importe quel pays du tiers-monde.

Algérie-Actualités estime que, dans ce cas, l'officier nazi aurait bénéficié du *« statut privilégié des militaires de haut rang »* ayant accompli *« consciencieusement leur mission en temps de guerre, au même titre que Massu, qui coule une retraite dorée, et Bigeard, qui consacre ses vieux jours à composer une prose douteuse en s'offrant le luxe de falsifier l'histoire ».* Ou encore *« au même titre que le psychopathe Le Pen, qui vient d'annoncer sa candidature pour l'élection présidentielle, afin de libérer la France des envahisseurs maghrébins ».*

« Peut-être aurait-il achevé sa carrière en apothéose, comme Begin, qui avait obtenu le prix Nobel de la paix après avoir massacré des milliers d'enfants, de femmes, de vieillards à Deir-Yacine et dans plusieurs localités de la Palestine occupée, du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et même de la Tunisie », s'interroge l'hebdomadaire, avant de conclure que *« victimes du nazisme, Begin, Bigeard, Massu, Le Pen et les autres n'avaient pas trouvé mieux que de pratiquer les méthodes dévastatrices de leurs bourreaux en Algérie et en Palestine : fours crématoires, camps de concentration, tortures, tueries massives, destructions ».*

Les médias français mis en cause

Sans rendre compte non plus du procès de Lyon, l'hebdomadaire du parti, *Révolution africaine*, se livre au même amalgame. *« Sur ce chapitre des apparentements honteux, nous avons aussi nos Barbie et nos Himmler »*, écrit *Révolution africaine*, qui considère que *« M. Papon, comme émule de Klaus Barbie, a bien appris la leçon. Les Bigeard, Trinquier, Degueldre, Godart, Sergent et autres Argoult, qui constituaient le brain-trust de Massu, n'ont rien à envier, côté lugubre, aux pires Schutztsaffel »* (SS), poursuit l'hebdomadaire, en s'interrogeant : *« La France juge un criminel, mais qui jugera les siens ? »*

Le procès Barbie est également l'occasion pour le rédacteur en chef *d'Algérie-Actualités* de donner un coup de griffe aux médias français, rarement épargnés du reste par la presse algérienne, étroitement contrôlée par le pouvoir. *« Ce n'est pas un hasard si les grands networks, canards et radios sont la propriété exclusive de ces hommes, les juifs, qui attisent dans l'amalgame le scandale et l'histoire. Au* Nouvel observateur *et à Europe 1, par exemple, on est d'abord juif avant d'être journaliste »*, écrit-il, avant de conclure : *« Quand les critères de sélection sont d'abord d'ordre racial, il est entendu que les jérémiades, les coups de gueule et l'orientation relèvent d'abord du parti pris ».*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

L'horreur, salle des tortures

(Suite de la première page.)

Pour Mme Irène Clair, ce fut une première séance à coups de nerf de bœuf, suivie de bien d'autres.

Au bout de deux mois, il m'a dit : *« Maintenant, tu vas partir. »*

Elle partit ; d'abord pour le camp de Romainville, dans la banlieue parisienne, le 1er mai 1944. *« Après ce que nous venions de subir, ce camp m'a paru presque un paradis. »*

Le répit fut bref. Le 18 mai, elle était envoyée à Ravensbrück ; un voyage de cinq jours dans des wagons à bestiaux à cent par wagon, sans air, sans eau. Au bout du voyage, l'univers des tondues et des rayées, dépouillées de tout, jusqu'aux bridges ou aux couronnes en or qu'on arrachait des bouches. Et l'angoisse de la maladie les habitait toutes, assurance d'une mort immédiate, dans une infirmerie où l'on était promis à la vivisection et où s'amoncelaient les cadavres.

Appuyée sur sa canne, les cheveux blancs, refusant la chaise offerte pour montrer la fierté qu'il y a à déposer debout à quatre-vingt-six ans, Mme Lise Lesèvre raconte : *« J'ai été arrêtée le 13 mai 1944 par une équipe de Barbie. A ce moment, je ne l'ai pas vu, lui ; je ne l'ai aperçu pour la première fois qu'à l'école de santé militaire, avenue Berthelot, où il avait son siège. Je travaillais pour la Résistance et j'avais sur moi, malheureusement, un pli destiné à un agent de liaison surnommé Didier. Il voulait que je dise qui était Didier. »*

Lise Lesèvre fut pendue par les poignets, bras écartés, respiration coupée. *« Cela,* dit-elle, *s'est reproduit plusieurs fois. Comme il n'obtenait rien, il m'a dit : « On va chercher ton mari et ton fils et tu parleras. » Je les ai vus arriver l'un et l'autre un peu plus tard. Ce fut le moment le plus pénible, et cela a recommencé : « Qui est Didier ? Où est Didier ? »*

Elle a connu la baignoire où l'a plongée *« une grande brute qui me pinçait le nez pour me forcer à ouvrir la bouche »*. Elle a vu Barbie au bout de cette baignoire, donnant des ordres. Il y eut ainsi dix-neuf séances. Elle a vu aussi des torturés ramenés devant Barbie, déposés sur le sol : *« Il retournait le visage de la pointe de sa botte. Si c'était un juif, il écrasait sa botte sur le visage. »*

On la conduisit finalement devant un tribunal militaire *« où il n'y avait pas de SS »*. Elle fut, là, condamnée à mort et l'un des militaires lui dit : *« Je vous félicite pour votre courage. »* Ce n'était pourtant pas fini. Le 11 mai, furieux, Barbie la sortait de nouveau de sa cellule pour un nouvel interrogatoire.

« Je me suis retrouvée dans une pièce, nue, attachée sur une chaise. Il est venu me montrer une sorte de fouet avec une boule hérissée de pointes, commandées par un ressort. Ils se sont mis à me frapper, je ne sais combien de temps, se relayant, en buvant de la bière ou du rhum. Quand j'ai repris connaissance, je me suis retrouvée dans un salon élégant où j'étais installée dans un fauteuil. Et Barbie, agenouillé à côté, gentil comme tout, me félicitait pour mon courage, mais en ajoutant qu'il finissait toujours par faire parler et qu'il valait mieux que je le fasse tout de suite. »

Comme Lise Lesèvre s'y refusait, il appela ses hommes en criant : *« Emmenez-moi çà, je ne veux plus la voir. »*

Ce fut Romainville, ce fut Ravensbrück à nouveau décrit. Le mari et le fils de Mme Lesèvre ont fini, eux, à Dachau, pour y mourir.

« Cette vieille décatie »

Ici s'est situé un incident. *« Savez-vous ce que Barbie a dit après que vous ayez été confrontée avec lui ? »* demanda Me Serge Klarsfeld. Et il lut, tiré d'une déclaration faite par Me Vergès dans le dernier numéro de *VSD*, ceci : *« Quand Barbie a vu cette vieille décatie, il m'a dit : « A son âge, elle a autre chose à » faire qu'à venir ici : rester chez » elle, par exemple. » Il a raison. Quand on a vraiment souffert on s'enferme et on se tait au lieu de traîner sur des béquilles devant une caméra. »*

Me Vergès accusa le coup. Il ne put sur le moment que dire que, s'il y avait des observations à faire à son sujet, c'était au bâtonnier de les lui faire. Puis : *« En quoi d'ailleurs peut-on assimiler cette personne dont il est question dans l'article à Mme Lesèvre ? »* Il ajouta qu'il avait d'ailleurs adressé une lettre à Jean-Pierre Chabrol, auteur de l'article qui rapporte les propos. Moyennant quoi, à la demande de Me Roland Dumas, qui est l'un des avocats de Mme Lesèvre, le président, André Cerdini devait ordonner que ce *texte singulier soit versé au dossier.*

Mme Ennat-Vitte, quatre-vingt-douze ans, dépose. Dans son fauteuil d'infirme qu'ont porté jusqu'à la barre des témoins six gardes, elle fait face à la cour. Et, en raison de sa surdité, c'est un huissier qui est chargé de lui répéter à l'oreille les questions du président. Elle fut dénoncée en 1943 alors qu'elle s'occupait d'une filière de passage en Suisse pour des juifs cherchant à quitter la France. Elle ne peut que répéter les mêmes pauvres mots : *« Mon Dieu ! quel calvaire ! C'étaient des sauvages ; ça cognait de tous les côtés. Ils n'avaient qu'un mot à la bouche : parlez, il faut parler. »*

Combien d'interrogatoires a-t-elle subis ? *« Mon Dieu ! mon Dieu ! au moins cinq. Ils m'ont cassé les dents en enfonçant une bouteille dans ma bouche, qui a éclaté. »*

Elle a vu son mari amené pantelant devant elle, le menton qui lui tombait sur le thorax. A la fin, elle a entendu Barbie lancer : *« C'est vous qui l'avez voulu, vous irez crever en Allemagne. »* Elle n'y a pas « crevé », mais elle est restée aveugle et paralysée.

Simone Kadosche avait treize et demi lorsque, le 6 juin 1944, dénoncée comme juive par des voisins, elle fut amenée avec son père et sa mère devant Klaus Barbie.

« C'était au quatrième étage, dans un bureau beige. Il est entré habillé de gris, il avait un chat dans ses bras. Je n'ai pas eu tellement peur, pensant qu'un homme qui caressait un chat ne pouvait pas être trop méchant. Il est allé d'abord vers mon père, l'a regardé sans un mot des pieds à la tête ; il est venu ensuite vers maman et, finalement, vers moi. Il m'a caressé la joue, me disant que j'étais jolie. Il a demandé à ma mère : vous avez d'autres enfants ? Comme elle répondait : oui, ils sont à la campagne, il a voulu avoir les noms, les



LISE LESÈVRE

adresses. Il a posé le chat. Il est revenu vers moi et, brusquement, a défait la résille qui retenait mes cheveux pour empoigner ceux-ci brutalement, me tirant en arrière, et j'ai reçu alors une paire de claques magistrale, la première de ma vie. »

Un mort, un peu plus de place dans le wagon

Plus tard, ce fut autre chose : les coups de matraque, les coups de pied. Simone Kadosche, jetée à terre, relevée par les cheveux, a subi, durant sept jours, ces supplices. Au bout du compte, Barbie mit la fille devant la mère en criant : *« Voilà ce que tu en a fais en ne voulant pas répondre ! »* La suite ? Drancy, Auschwitz. Simone Kadosche dit : *« Déjà, voyez-vous, par la façon dont nous étions transportés, on faisait de nous des gens différents, des gens qui en arrivaient à être heureux de la mort d'un de leurs compagnons, car le corps évacué, cela leur faisait un peu plus de place dans le wagon. »*

Elle a raconté, elle aussi, la grande évacuation d'Auschwitz le 19 janvier 1945 devant l'avance des armées soviétiques. *« Nous sommes partis vingt-cinq mille pour arriver seulement deux mille vivantes à Ravensbrück. »*

C'est dans ce chaos, dans cette misère, qu'elle a reconnu un jour son père. *« Le SS qui était là m'a dit : « Tu le connais ? » Je lui ai dit : « Oui. » — « Eh bien, va l'embrasser. » Et c'est alors qu'il lui a tiré une balle dans la nuque. »*

Le 20 juillet 1983, elle a été confrontée avec Barbie à la prison Saint-Joseph et a déclaré le reconnaître formellement. Lui répondit alors qu'il n'en avait aucun souvenir, ajoutant : *« Si je vous regarde, c'est que, lorsqu'on est en prison comme moi depuis neuf mois, il est toujours agréable de regarder une femme. »*

« Ce jour-là, dit Simone Kadosche, *j'ai considéré que j'ai été insultée par Klaus Barbie. »*

Michel Stourdze a connu un sort comparable à celui de M. Srul-Kaplon. Ils habitaient, l'un et l'autre, Lyon. Ils y furent arrêtés chacun de son côté, en 1943, dénoncés comme juifs ; amenés devant Barbie, ils ont gardé le même souvenir de cet homme *« plutôt petit, tapotant sa botte avec sa cravache, sanglé dans son uniforme ».* Même souvenir aussi de la paire de gifles *« à tout casser »* par quoi il commençait à se manifester.

A M. Stourdze, Klaus Barbie a dit : *« Cochon de juif, tu finiras dans les mines de sel. »* A M. Kaplon, tenu pour terroriste et invité à désigner d'autres résistants, il a lancé : *« Si tu ne parles pas, tu ne resteras pas vivant. »*

M. Stourdze a ajouté : *« Il n'est pas nécessaire peut-être que je vous dise ce que fut ensuite notre calvaire à Montluc. Mais je voudrais vous exposer ce que ces femmes entendues avant moi n'ont pas dit par pudeur. »*. Et il raconte alors, dans le détail, les misères de la promiscuité.

Il a décrit, aussi, l'arrivée à Auschwitz, via Drancy. *« On nous a emmenés dans une baraque et on nous a dit qu'on allait nous apprendre l'obéissance. Vingt-cinq fois de suite, il a fallu sauter dans les châlits, en redescendre au sifflet en retirant son bonnet pour se mettre au garde-à-vous. Parmi nous, il y avait un jeune musicien qui était toujours le dernier ; à la fin, ils l'ont roué de coups, et, pour finir, un SS lui a écrasé la gorge sous sa botte. »*

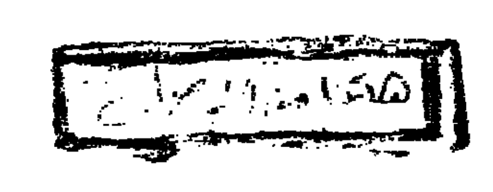
Lui-même, pour s'être découvert trop tardivement devant un autre SS, quelques jours plus tard, s'est vu casser sur les reins un manche de pioche. *« J'ai pu m'en remettre, mais c'est pour cela que je porte aujourd'hui une prothèse qui me maintient la nuque et que mes deux jambes ont été longtemps paralysées. Mais je ne me plains pas, car je suis là pour témoigner de tous ces crimes contre la dignité humaine. »*

Pour l'enseignement des générations à venir

Et ce fut encore le récit complet de l'évacuation d'Auschwitz, de cette marche forcée où celui qui tombait recevait une balle dans la tête. Elle a conduit M. Stourdze à Mauthausen, d'où l'on est reparti parce que le camp était complet, à Orianenburg, à Flossenburg. Il a empilé les morts, il a connu les douches brûlantes suivies de stations dans la neige, avant d'échouer à Dachau, que les troupes américaines devaient libérer en avril 1945.

« Voilà, a-t-il conclu, *l'enfer où Barbie nous a envoyés, d'où il savait que nous ne devions pas revenir. Il fallait pour lui que les juifs disparaissent. Je ne suis pas ici dans un esprit de haine et de vengeance. J'ai été confronté à lui. C'est à son regard, à son rictus, que je l'ai reconnu, revu comme il était alors, heureux et fier de nous humilier. Mais c'est vous qui êtes les juges. Moi, je ne dénonce les crimes que pour l'enseignement des générations à venir. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Société

A la cour d'assises de Paris

Sans circonstances atténuantes

René G. était cuisinier à Paris, loin de Pointe-à-Pitre où il est né en 1962. Un soir de décembre 1985, il a passé une soirée avec des amis, au cours de laquelle il a trop bu, trop fumé de haschich.

En rentrant chez lui, un désir impérieux d'avoir des relations sexuelles le prend et il viole sa mère. Elle en gardera des traces psychiatriques indélébiles.

René G. a été jugé mercredi *20 mai par la cour d'assises de* Paris, qui a siégé à huis clos. Les jurés ont pris connaissance du rapport des experts, qui ont souligné *« d'importantes tendances schizoïdes »*, sans pour cela conclure à la démence, comme dans d'autres cas récents (*le Monde* du 24 février). Ils ont hésité, estimant qu'il s'agissait d'un cas limite : *« the border line »*, (la limite, selon la terminologie des psychiatres) se contentant de noter : *« Ces anomalies mentales sont de nature à atténuer largement sa responsabilité. »*

Ses avocats, Mes Dominique Tricaud et Bernard Liberman, avaient insisté sur ce point, mais l'avocat général, Me Charles Michon, a demandé sept à huit ans de réclusion criminelle pour cet accusé dont les psychiatres affirmaient qu'il était *« très partiellement accessible au caractère intimidant d'une sanction pénale »*.

La cour d'assises de Paris, présidée par Mme Marguerite Fouret, a condamné René G. au maximum de la peine prévue par la loi pour le viol, soit dix ans de réclusion criminelle. *« L'accusé a-t-il des circonstances atténuantes ? »*, la cour a répondu : *« Non »*.

MAURICE PEYROT.

Pour avoir abusé d'une jeune femme

Deux policiers sont condamnés à Lille

LILLE
de notre correspondant

La fête, soudain, a basculé en cette veille de Noël 1985 pour Laure D., une jeune femme de trente-cinq ans, habitant Roubaix, partie passer le réveillon avec son compagnon chez des amis dans une commune voisine. On s'amuse... puis on se dispute. Laure reçoit une gifle de son compagnon. Elle s'enfuit dans la nuit vers la gendarmerie puis vers le commissariat de Comines.

Elle tombe mal. Les trois policiers de permanence ont aussi fait la fête. *« Si elle ne veut pas porter plainte, tu la fous dehors... »* Laure s'en va. Deux des policiers, partis à sa recherche par crainte qu'elle ne commette une bêtise, la retrouvent sous un hangar. Ils lui proposent de la ramener au commissariat. Elle refuse et part à pied vers Roubaix. Les deux policiers la rattraperont un peu plus tard. Ils l'invitent à monter à bord de leur véhicule. C'est là qu'ils la contraindront à une fellation. Le lendemain, la jeune femme porte plainte.

Les deux policiers, Michel Declercq, quarante-trois ans, et Jean Gabriel Waryn, trente-huit ans, seront inculpés en décembre 1986 et suspendus de leurs fonctions.

Ils se retrouvaient, le jeudi 21 mai devant le tribunal correctionnel de Lille. *« J'ai fait une proposition, elle a accepté ; il n'y a rien de répréhensible »*, dit l'un. *« Je ne l'ai pas forcée, ni frappée »*, ajoute l'autre.

Le procureur leur reproche d'avoir profité de l'*« état de détresse »* d'une femme venue leur demander assistance et réclame une peine de dix-huit mois à deux ans d'emprisonnement. Les juges iront au-delà : trois ans de prison ferme avec arrestation à l'audience.

JEAN-RENÉ LORE.

IMMIGRATION

Interdit aux étrangers

ROUEN
de notre envoyée spéciale

A l'abri sous les arcades du vieux Rouen avec sa moquette sombre, ses fleurs artificielles et ses serveurs appliqués, la cafétéria Flunch, fréquentée chaque jour par plusieurs centaines de clients, fait l'objet, depuis le 18 mai, d'une enquête de police ordonnée par le procureur de la République. La cause de cette investigation : plusieurs accusations de *« ségrégations raciales »* à l'entrée de la cafétéria.

Tout a commencé par une rumeur persistante. Les responsables de Radio-Figue, une station locale abnimée par de jeunes beurs, reçoivent en mars une série d'appels : selon plusieurs témoins, la direction du Flunch n'admet plus les immigrés à l'intérieur de l'établissement et, posté à l'entrée de la cafétéria, un « videur » opère des choix arbitraires parmi les clients.

Les responsables de la station consultent Me Philippe Lescène, avocat à Rouen et vice-président de la Ligue des droits de l'homme de Seine-Maritime, qui leur conseille de se rendre sur place en compagnie d'un huissier.

Le 14 avril, cinq Maghrébins accompagnés de Patricia, une Européenne, se présentent donc à la porte du Flunch. Selon le constat d'huissier, le portier refoule les beurs, et laisse passer Patricia. *« L'un d'entre nous à montré une carte d'identité française,* explique Abdelkrim Mouhou, responsable de Radio-Figue. *Mais le portier n'a rien voulu savoir... »* Ce dernier explique que sa direction interdisait d'admettre les clients noirs ou de type arabe.

« Ces histoires sont inventées de toutes pièces, affirme le gérant de l'établissement, qui dément les rumeurs faisant de lui un militant du Front national. *Aucune ségrégation n'est pratiquée à l'entrée de mon établissement. »* Le portier, un jeune Turc de vingt-quatre ans employé par une société de protection civile, affirme à présent qu'il n'a pas agi en fonction d'une quelconque appartenance raciale. *« J'ai seulement refusé les personnes que j'avais déjà vues mettre la pagaille dans le restaurant. Mais il pouvait aussi bien s'agir de Blancs que de Noirs ou d'Arabes. »*

Le mécontentement n'en persiste pas moins parmi les jeunes immigrés, dont beaucoup ont déserté la cafétéria. Assis dans un fast-food voisin, Massimo ne se rend plus au Flunch depuis quelque temps. *« L'autre jour, je me suis fait virer par le portier, et pourtant je m'y suis toujours tenu correctement. »* On craint que l'affaire ne fasse tâche d'huile. *« Les beurs sont déjà refusés dans presque toutes les boîtes de nuit de Rouen,* affirme Makhlouf, un électromécanicien d'origine algérienne, *on ne saura plus où aller. »*

RAPHAËLLE RÉROLLE.

PDG d'une agence de publicité

M. Pierre Homsy *est placé* sous mandat de dépôt

Le publicitaire Pierre Homsy a été placé, le vendredi 22 mai, sous mandat de dépôt par Mme Claudine Garnier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. On reproche à M. Homsy de ne pas avoir respecté les modalités du contrôle judiciaire auxquelles il était astreint depuis le mois de février dernier.

M. Homsy, âgé de trente-neuf ans, avait, en effet, été inculpé par Mme Garnier d'abus de biens sociaux, faux et usages, complicité et recel. Ces inculpations entraient dans le cadre d'une information ouverte par le parquet de Paris, pour abus de biens sociaux. On reprocherait à M. Homsy des détournements portant sur environ 20 millions de francs, effectués par le biais de fausses commissions et d'études de travaux fictives.

M. Pierre Homsy est président directeur général depuis 1978 de l'agence Homsy-Delafosse et Associés, devenue en quelques année l'une des premières de France.

Affaire Villemin : arrêt le 25 juin prochain

La chambre d'accusation de la *cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or)*, qui a réexaminé, le jeudi 21 et le vendredi 22 mai, à huis clos, le dossier de Christine Villemin, rendra son arrêt le 25 juin prochain. La cour décidera soit le renvoi de Mme Christine Villemin devant les assises de la Côte-d'Or, soit un non-lieu, soit enfin un supplément d'information qui pourrait porter notamment sur une reconstitution générale des faits.

Selon la police, en Guadeloupe

L'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe envisageait des « actions lourdement meurtrières »

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

L'hebdomadaire catholique *Information Caraïbes* annonce dans sa dernière édition que d'importants documents ont été saisis par le SRPJ Antilles-Guyane lors des arrestations de militants indépendantistes guadeloupéens au mois d'avril dernier. Parmi ces documents, les enquêteurs auraient trouvé un manuscrit émanant de Luc Rainette, chef de file présumé de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, dissoute le 24 avril 1984), en fuite depuis le 16 juin 1985 (*le Monde* du 18 juin 1985).

Ces documents, précise-t-on de source proche des milieux judiciaires, ont été saisis au Lamentin, à 17 kilomètres de Pointe-à-Pitre., le 24 avril, le jour même de l'arrestation d'Humbert Marbœuf et de Nicole Fréjaville (*le Monde* du 28 avril), enseignante parisienne, transférés depuis en France métropolitaine, sur mandat d'amener du juge d'instruction, M. Jean-Louis Buguière, chargé de l'enquête sur les vingt attentats à l'explosif commis depuis le 25 novembre 1986.

Selon ces documents, dont le plus détaillé s'intitule « Réflexions et propositions pour une stratégie de la reprise », une série d'actions étaient prévues, à compter du samedi 23 mai, afin de familiariser les Guadeloupéens avec un nouveau sigle, le CNRG (Conseil national de la résistance guadeloupéenne). D'après le texte, les responsables de l'organisation indépendantiste dissoute partaient du principe que le problème guadeloupéen revêtait trois aspects, militaire, politique et diplomatique, et que les actions militaires devaient *« être d'emblée lourdement meurtrières afin de donner le ton d'une guerre et réparties sur la Guadeloupe, la Martinique et « le territoire français »*. Cependant, parce qu'*« une déclaration de guerre* (...) *ne peut être faite que par un gouvernement légitime »* un *« gouvernement révolutionnaire provisoire »* devait être mis en place avec une structure militaire, indique-t-on de source policière, et dirigé par un coordonnateur *« dénommé Mayol »*.

Un autre document qualifié d'*« important »* par la police explique pourquoi les indépendantistes guadeloupéens de la branche dure ont choisi la lutte armée, qui ils sont, et les phases de cette lutte.

Enfin, l'hebdomadaire *Information Caraïbes* annonce qu'une *« grande opération médiatique »* devait avoir lieu le 16 juin afin d'annoncer l'existence officielle du CNRG, la reprise des actions violentes étant subordonnée pour les théoriciens indépendantistes à *« des moyens en hommes (une centaine environ) et en armes suffisamment diversifiées »*.

ANDRÉ LÉGER.

Une quatrième « marche » en France

Les Beurs en charter

Les immigrés de la deuxième génération ont sillonné la France à trois reprises. De trois manières différentes et avec des fortunes diverses.

Leur première *Marche pour l'égalité*, en décembre 1983, avait été un triomphe. Vivats à la Bastille et réception à l'Elysée. Ils eurent moins de succès l'été suivant, à cyclomoteur, malgré un slogan très ingénieux : *« La France est comme une Mobylette ; pour avancer, il lui faut du mélange »*. Mais la troisième *Marche* — en camionnette celle-là, — en novembre 1985, devait se terminer dans les polémiques et la confusion.

Cela n'a pas découragé l'association France Plus : elle prépare un *« charter des droits civiques »* pour l'automne prochain. Clin d'œil à M. Pasqua ? C'est en avion que *« dix ambassadeurs de la deuxième génération »* se rendront successivement, du 15 octobre au 15 décembre, à Paris, Bordeaux, Toulouse, Perpignan, Montpellier, Marseille, Nice, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Lille, Rouen, Rennes et Paris. Parmi eux, cinq enfants de harkis, pour symboliser la réconciliation entre les Français d'origine algérienne.

A chaque escale, les dix « ambassadeurs » s'entretiendront avec les responsables politiques locaux, puis iront débattre avec des familles immigrées. Et les soirées se termineront en musique.

« Notre objectif est de favoriser l'intégration des enfants d'immigrés, notamment leur inscription sur les listes électorales », affirme Arezki Dahmani, trente-cinq ans, professeur d'économie à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) et président de France Plus (67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. tél. : 48-74-21-03).

Voyager en avion ne donnera-t-il pas des Beurs une image déformée, un air de riches ? *« Pourquoi l'avion leur serait-il interdit,* réplique le président de France Plus. *C'est un symbole. On sort des ghettos, on décolle... »*

R. S.

REPÈRES

Bac

L'ABC « révisionniste » sera révisé

Les éditions Nathan ont décidé, le vendredi 22 mai, de retirer immédiatement de la vente un de leurs *« ABC du bac »* consacré à l'histoire *contemporaine et accusé de comporter* des thèses révisionnistes. Ce guide avait été rédigé en 1964 par un agrégé d'histoire, M. Max Tacel et revu en 1982. Rappelant que les guides ABC, créés il y a vingt ans, sont *« connus et reconnus pour leur efficacité »*, les éditions Nathan reconnaissent dans un communiqué que *« l'ouvrage incriminé comporte, dans sa partie consacrée à la deuxième guerre mondiale, un certain nombre de raccourcis pouvant choquer »* et que *« leur vigilance a été défaillante en la circonstance. »* Elles précisent qu'un ABC d'histoire *« entièrement révisé »* sera publié dans les plus brefs délais.

Catastrophe

Tornade meurtrière au Texas

Une tornade a détruit la petite commune de Saragosa — cent quatre-vingt-cinq habitants — dans le sud du Texas, faisant une trentaine de morts et de nombreux blessés. La plupart des victimes sont des enfants.

Tous les bâtiments ont été rasés, y compris un local où se déroulait une fête pour les jeunes devant entrer à l'école primaire. Le mauvais temps a gêné l'envoi de secours. *« Il ne reste plus un seul bâtiment debout »*, a déclaré M. David Wells, chef de la protection civile. — *(AP.)*

Anniversaire

Paris se prépare à célébrer Hugues Capet

M. Michel Fleury, responsable de la commission du vieux Paris, est nommé commissaire général des manifestations qui auront lieu dans la *capitale pour célébrer le millénaire de* l'avènement des Capétiens, a annoncé jeudi 21 mai M. Jacques Chirac.

Le maire de Paris estime que cet anniversaire doit être marqué par des manifestations grand public. La plus ambitieuse sera une exposition ouverte à l'Hôtel de Ville en janvier 1988 sur le thème « Paris et ses rois ». Seront regroupés dans la grande salle Saint-Jean des moulages illustrant les gisants de Saint-Denis, des bustes du Louvre et des portraits royaux. Bref, si *« Paris a grandi avec les rois, les rois grandirent avec Paris. »*

A la fin du mois de septembre aura lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville un audiovisuel sur le thème du millénaire des Capétiens. Le volet musical de ces manifestations sera animé par des concerts donnés à Saint-Germain-l'Auxerrois, Notre-Dame et Saint-Germain-des-Prés. La Ville de Paris subventionnera également un colloque organisé les 22, 23 et 24 juin par le CNRS à propos de l'avènement des Capétiens.

● **Nouveau tracé demandé pour l'A 12.** — Lors de la dernière réunion de la commission supérieure des sites, le ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, a *demandé que soit étudié* un nouveau tracé de l'autoroute A 12 dans la traversée du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Le tracé envisagé (*le Monde* du 29-30 mars) traversait le vallon du Pommeret, site classé, par un viaduc à deux fois deux voies.

EN BREF

● **Abandon d'enfants : les *époux Tréhoux ont été écroués.*** — Daniel Tréhoux, trente-huit ans, et son épouse Monique, trente ans, le couple qui avait abandonné ses huit enfants à Lens (Pas-de-Calais) et au Beausset (Var) (*le Monde* du 20 mai) a été écroué vendredi 22 mai ; le premier à la maison d'arrêt de Béthune ; la seconde, qui est semble-t-il enceinte d'un neuvième enfant, à la prison de Loos-lès-Lille (Nord). Les deux époux n'ont pas avancé de motif cohérent pour expliquer leur geste.

Trois des huit enfants sont déjà placés dans des familles d'accueil. Les autres sont encore en observation médicale, l'un à l'hôpital de Lens, les quatre autres à l'hôpital de Toulon.

● ***Coups de feu* contre deux gendarmes en Corse-du-Sud.** — Dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 mai, entre 2 h 30 et 3 heures, des coups de fusil de chasse ont été tirés contre les façades des casernes de Peri et de Cauro, respectivement à 25 et 15 kilomètres au nord d'Ajaccio. Les dégâts sont légers, il n'y a pas eu de blessé. Cette action est la sixième visant des casernes de gendarmerie depuis septembre 1986. Elle intervient quatre jours après l'interpellation de vingt militants nationalistes présumés.

● **Suicide à la maison d'arrêt de Loos (Nord).** — Majdi Maskri, vingt-deux ans, écroué depuis le 11 avril dernier pour vol avec effraction, s'est pendu dans sa cellule dans la nuit du 16 au 17 mai, après avoir tenté dans l'après-midi de se donner la mort en se tailladant les veines. C'est la Fédération du Nord de la Ligue des droits de l'homme qui a rendu cette information publique le vendredi 22 mai. Selon elle, les codétenus du jeune homme ont appelé au secours mais en vain.

● **Un gérant de bar écroué à Marseille.** — M. Vincent Michelangeli, quarante-sept ans, qui avait tué deux hommes d'un coup de fusil à pompe — Noreddine Hadjeri et Kamel Tazrard, vingt-neuf ans, de nationalité française — le mercredi 20 mai, vers 22 heures dans son bar Le Provençal (*le Monde* du 22 mai), a été inculpé d'homicides volontaires et écroué, vendredi 22 mai, à Marseille.

● **Trois militants présumés du GRAPO *condamnés à Paris pour* trafic d'armes.** — La 14e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, jeudi 21 mai, à des peines de quatre à six ans de prison trois membres présumés du GRAPO, impliqués dans un trafic d'armes et arrêtés à Paris le 7 janvier 1986.

Milagros Caballero-Carbonnell, trente-six ans, dont le rôle a été jugé le plus important, est condamnée à six ans d'emprisonnement dont deux avec sursis ; Enrique Cuadro, trente-sept ans, Manuela Ontanilla-Galan, trente-six ans, membres du Parti communiste espagnol réunifié, sont condamnés respectivement à quatre ans et cinq ans dont deux avec sursis.

Le 7 janvier 1986, la police avait trouvé, gare de l'Est, dans une consigne, les valises des trois personnes contenant plusieurs armes et des faux documents administratifs.

● **RECTIFICATIF.** — C'est par erreur que nous avons désigné (*le Monde* du 23 mai) M. Jean Pierre-Bloch, lauréat du prix d'honneur du Courage quotidien, comme ancien président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme : M. Pierre-Bloch est, en effet, toujours président de la LICRA.

Interdit aux étrangers

Les Beurs en charter

Culture

Le Tibet à Paris

Le Tibet est à la mode. Ouverte aux touristes en 1980, cette région autonome de la Chine populaire est visitée maintenant par de nombreux Français. Deux expositions complémentaires présentent simultanément aux Parisiens quelques trésors du Tibet (au Muséum national d'histoire naturelle) et l'architecture tibétaine (au musée Guimet). Un livre brosse un portrait inédit du dalaï-lama.

Au Muséum d'histoire naturelle

Trente-neuf tanka

Certes, on sait encore peu de choses sur la préhistoire tibétaine. Mais les poteries néolithiques trouvées à Karu (dans l'est du Tibet) en 1979 montrent l'habileté de leurs fabricants : les formes sont élégantes et les décors, faits de fines incisions, sont léger, et gracieux.

Un soutien d'entablement provenant du Jokhang et datant du VIIe siècle de notre ère atteste des contacts artistiques entre le Tibet et le Népal, à cette époque lointaine. La chapelle reconstituée, avec un autel en bois sculpté et doré et des objets de culte, rutile du rouge obligatoire en un tel lieu. Un casque de parade rappelle le roi Songtsen Gampo, auquel la tradition l'attribue. Superbe est aussi le casque ouvragé en or et argent qu'un empereur mandchou de Chine fit déposer en 1757 devant la statue de Tsong Khapa (le fondateur de la secte des Bonnets jaunes) du monastère de Ganden, endommagé par les bombardements de 1959 et réduit à l'état de ruine – comme plus de 80 % des sanctuaires et monuments tibétains – pendant la révolution culturelle.

Les statues et statuettes de divers dieux, déesses et bouddhas, les vases, les lampes à beurre, les instruments de musique, les objets du culte, les bijoux, tout éclate de l'or le plus brillant.

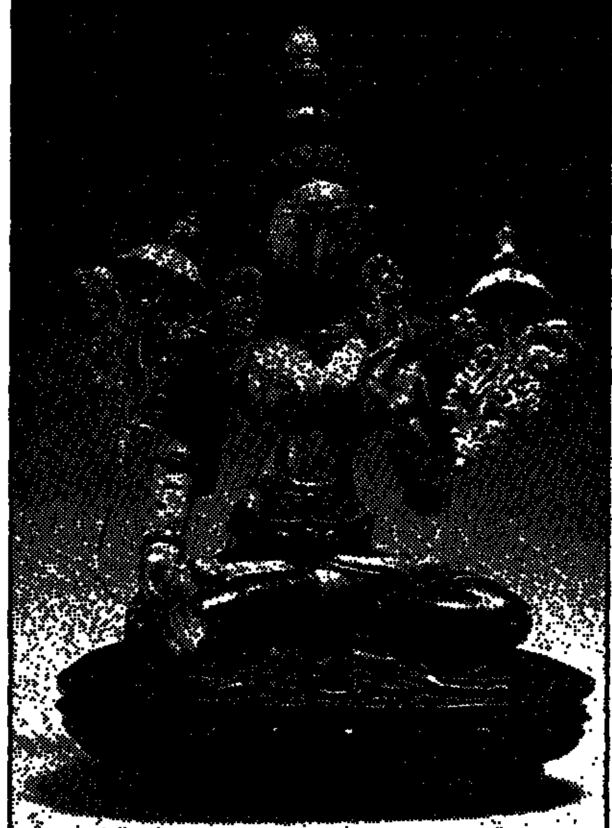
Le Muséum expose aussi trente-neuf tanka choisis par les milliers existant au Tibet, mais malheureusement pas parmi les plus anciens. *Tanka* (ou *thangka*), en tibétain, signifie « image que l'on roule ». Ce sont effectivement des panneaux de tissu de coton ou de soie, parfois de papier, sur lesquels sont peints, brodés, ou réalisés par application d'étoffes variées, des dieux, des bouddhas, des scènes des croyances et des mythes tibétains, des schémas médicaux ou scientifiques. Chaque représentation obéit à des règles très strictes. Les panneaux sont encadrés de bandes de brocart et doublés de tissu ou de papier. Des bâtons cylindriques sont fixés aux bords supérieur et inférieur. Chaque tanka est étroitement roulé sur le bâton inférieur pour être rangé ou transporté. Avant d'être utilisé à des fins culturelles dans un sanctuaire ou une habitation, le tanka doit être consacré par des moines qui viennent réciter les prières appropriées.

Au Muséum, ces tanka ont des couleurs un peu trop fraîches, mais on peut apprécier leur extrême finesse. Les paysages, en vue cavalière, sont pleins de détails charmants. Les personnages minuscules qui les meublent sont dessinés avec une précision incroyable et une cocasserie pleine d'humour.

Tout différents sont les tanka cosmologiques médicaux ou scientifiques. Les peines infligées aux damnés ressemblent beaucoup à celles représentées dans les *Jugements derniers* peints pendant notre Moyen Age. Mais le tableau du développement de l'embryon humain, depuis la conception jusqu'à l'accouchement, est très probablement sans équivalent chez nous. Tout comme la figuration des canaux du corps humain qui sont les fondements des processus vitaux. Tout comme les points de « Moxa », une méthode thérapeutique qui n'utilise pas les aiguilles de l'acupuncture chinoise mais de petits cônes d'armoise qui se consument lentement.

Y. R.

★ Muséum national d'histoire naturelle, Jardin des Plantes, galerie de botanique (entrée par la rue Buffon, Paris-5e). Ouvert jusqu'au 31 octobre tous les jours, sauf le mardi, de 11 heures à 18 h 30 (20 heures le samedi). Entrée : 25 F, catalogue : 120 F. L'exposition a été réalisée grâce à la collaboration du Muséum, des autorités de Pékin et de celles de la région autonome du Tibet, avec l'aide financière de la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique (ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur), du CNRS, du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, de Citroën, de Kodak, d'International Air Transport, de la Fondation Singer-Polignac, des Amitiés franco-chinoises, du *Figaro-Magazine* et de Métro-Bus.



EXPO : TRÉSORS DU TIBET

La « déesse sauveuse des huit grands périls », bronze du XVIIIe siècle

A Guimet

Une architecture modulaire

Comme leurs homologues l'ont fait partout dans le monde, les bâtisseurs tibétains ont utilisé les matières premières fournies par le milieu environnant. La terre et les pierres sèches sont donc les matériaux les plus employés. Mais, malgré sa rareté, le bois – souvent superbement sculpté – n'est pas absent. Les constructeurs tibétains se sont aussi adaptés au climat très dur, les fenêtres sont petites.

Partout, il s'agit d'une architecture modulaire dont l'unité est une pyramide tronquée, presque un cube. L'inclinaison des murs vers l'intérieur des bâtiments contribue à la stabilité de ceux-ci. Partout aussi, l'architecture épouse la topographie locale. En témoignent bien évidemment le Potala enrobant une colline naturelle, mais aussi, entre autres, les monastères de Drepung et de Sera, qui s'étirent au pied des montagnes escarpées, et le monastère ladakhi de Thiksé, perché sur une excroissance rocheuse.

Du module de base et de l'insertion dans le paysage naissent les proportions monumentales très harmonieuses qui frappent même dans les bâtiments de dimensions modestes.

Souhaitons que, pendant et après cette exposition, les salles du musée Guimet consacrées à l'art tibétain – si souvent fermées – soient ouvertes en permanence. Ce souhait est d'autant plus ardent que les collections tibétaines de Guimet sont admirables et riches. Thangkas très anciennes aux couleurs adoucies par le temps, bronzes ciselés, bijoux, objets variés patinés par leur âge vénérable constituent le plus bel ensemble tibétain qui se puisse voir à Paris.

YVONNE REBEYROL.

★ Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Ouvert jusqu'au 13 juillet, tous les jours sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée (musée et exposition) 15 F en semaine, 8 F le dimanche. Le catalogue (250 F), largement subventionné par l'université La Sapienza de Rome et bilingue (français-italien), est, en fait, la somme des connaissances actuelles sur l'architecture tibétaine. Un petit journal (6,50 F) apporte des compléments utiles aux visiteurs.

Un livre

« Le plus populaire des dalaï-lamas »

Le tonnerre des imprécations chinoises contre l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge ou celle du Cambodge par l'armée vietnamienne a permis à Pékin d'amasser un capital de sympathie important auprès des Occidentaux méfiants envers les conquêtes militaires opérées sous couvert de « libérations ». Pourtant, il y a presque quarante ans, l'Armée populaire de – précisément – libération chinoise se livrait, au Tibet, à une annexion en bonne et due forme, au nom de l'émancipation d'une société « féodale » – canons et blindés en première ligne.

Aussi archaïque qu'ait été l'organisation sociale tibétaine, la « libération » s'est soldée par la destruction physique d'une part considérable d'une des plus riches cultures du monde. Quant aux arguties de la Chine sur sa souveraineté historique pour justifier cette sollicitude, elles ne tiennent guère devant les réticences marquées de la population tibétaine face aux nouveaux venus.

Claude Levenson (1) a recueilli du dalaï-lama, le Dieu-Roi exilé depuis l'écrasement de la révolte de 1959, des confidences particulièrement détaillées, d'où elle a tiré un portrait remarquable de Tenzin Gyatso, alias le Joyau-qui-exauce-tous-les-désirs, alias dalaï-lama, quatorzième et peut-être dernier du nom.

Elle fait bien ressortir, en particulier, la personnalité moderne de cet homme trop longtemps caricaturé en féodal passéiste. Modernité qui ne l'empêche pas d'émettre des jugements d'une limpidité désarmante : *« Quelle sorte de libération est-ce là, celle qui dénie aux gens leurs droits et leur liberté de déterminer eux-mêmes leur sort ? »*. Et, plus loin : *« Nous, Tibétains, n'avons rien contre les Chinois. Tout ce que nous demandons est ce qui nous revient de plein droit. Nous estimons que les Chinois eux aussi ont droit au bonheur et à la prospérité, mais non aux dépens d'une autre nation ou d'un autre peuple. La Chine n'a aucun droit de décider du sort du peuple tibétain. »*

Bien des peuples victimes des intérêts stratégiques de puissances étrangères pourraient, bien sûr, tenir ce langage. Il n'empêche qu'il prend une résonance particulière dans la bouche de cet homme chez qui politique et spiritualité se mêlent comme, peut-être, chez personne d'autre. Celui qui porte, entre autres titres, celui d'Océan de sagesse continue d'espérer pour son pays et se garde bien de borner sa quête à la seule nostalgie d'un ordre révolu. Ne dit-il pas, non sans humour, que par leur intransigeance, les Chinois ont fait de lui *« le plus populaire des dalaï-lamas »* ?

Tout mysticisme mis à part, il émane de ce livre comme un parfum de réincarnation tantrique : se pourrait-il que Levenson soit l'avatar d'une célèbre Parisienne à Lhassa ?

FRANCIS DERON.

(1) Claude Levenson, *le Seigneur du lotus blanc*, Lieu commun Ed., 348 p., 115 F.

THÉATRE

« Suite irlandaise », de Lady Gregory, Synge et Yeats

Une femme tenait la barre

Plus fort que les hommes politiques sont les dramaturges lorsqu'il s'agit de toucher l'âme d'un peuple.

Le grand poète irlandais William Yeats disait qu'il souffrait beaucoup de ce que les hommes politiques, qui sans doute par vocation gèrent le destin des cités, ne sont aucunement les esprits les plus remarquables de la nation. Calamité qui tourne au tragique lorsque le pays s'apparente à une plaie chronique, comme l'Irlande.

C'est ce qui conduisit Yeats et son ami John Synge à écrire des pièces de théâtre, afin d'informer des citoyens rassemblés le soir avec plus d'intelligence, de cœur et d'indépendance que les meetings politiques.

Eternelle malfaisance du sexisme : nous connaissons plus ou moins des œuvres de ces deux écrivains, comme *Derdre*, de Yeats ou *le Baladin du monde occidental*, de Synge, mais à peine savons-nous le nom d'Augusta Gregory, sans laquelle ces deux messieurs n'auraient pas créé leurs chefs-d'œuvre dramatiques, car c'est Lady Gregory, comme on l'appelait, qui leur inculqua l'« identité culturelle » de leur pays, puis qui accomplit toutes les démarches, tous les travaux, permettant de mettre debout leur entreprise théâtrale. Lady Gregory écrivit quantité de pièces remarquables en un acte, qui forment un tableau complet du peuple de l'Irlande.

Avec le concours de l'inestimable traducteur Pierre Leyris, Jean Bollery présente aujourd'hui une soirée faite de trois pièces en un acte de Lady Gregory, Synge et Yeats. C'est très beau. Les mises en scène de Jean Bollery sont toujours très fortes, très ferventes. Et les acteurs, Christine Desbois, Florence Vignon, Thierry Belmet, Jean-José Fleury, et Jean Bollery, nous font partager la poignante aventure des trois dramaturges de la liberté.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre de Poche, 20 h 30.*

CINÉMA

« Gauguin, le loup dans le soleil »

A en juger par l'adaptation du Danois Henning Carlsen, Gauguin était bien un peintre maudit.

Henning Carlsen, réalisateur danois, a filmé deux années calamiteuses dans la vie de Paul Gauguin. L'artiste revient de Tahiti à l'automne 1893, ne vend pas ses tableaux, rencontre une Javanaise pervertie et indélicate qui lui dérobe l'argent d'un héritage. Des marins bretons vaguement xénophobes lui cassent une cheville. Son petit singe meurt en croquant une fleur. Pour finir, une vente aux enchères échoue lamentablement. Tout cela est fort affligeant. Gauguin (Donald Sutherland) soupire beaucoup, on le comprend.

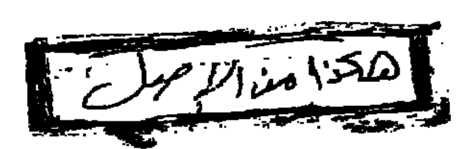
Autour de lui, on pleure. La couturière à laquelle il a laissé une petite fille en souvenir pleure sur sa machine à coudre. L'épouse danoise, Mette, pleure en mangeant sa soupe devant ses enfants qui, du coup, versent une larme avec maman. La fille des voisins d'en dessous pleure dans son lit, faute d'être dans celui de Gauguin. Le voisin lui-même (Jean Yanne, un peu pâlot) se chagrine à la pensée qu'il ne sera jamais Wagner. Les peintres qui accompagnent le maître en Bretagne se désespèrent de ne pouvoir l'accompagner en Océanie. Même Auguste Strindberg pleure, parce qu'il est à l'hôpital.

Etaient-ils tous si tristes, en vérité ? On peut en douter, à en juger d'après les souvenirs des contemporains. Malgré des efforts de fidélité historique, malgré une reconstitution très propre dans le plus pur style du feuilleton télé-pédagogique, le film se noie dans ces torrents lacrymaux. On croirait une adaptation de *la Bohème*.

Quant à la peinture elle-même, exception faite de deux scènes où Donald Sutherland fait semblant de peindre et de sculpter en clignant de l'œil, il n'en est rien dit, et fort peu montré. Décidément, Gauguin était bel et bien un peintre maudit.

PHILIPPE DAGEN.





Culture

MUSIQUES

Le cycle baroque du Châtelet

Eurydice à demi retrouvée

Créée lors du mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, l'Eurydice, de Jacopo Peri, est le premier opéra dont la partition ait été conservée.

Le mois de mai est celui de la musique baroque au Théâtre musical de Paris-Châtelet, où Jean-Albert Cartier a réuni dans un cycle presque tous les plus grands interprètes du genre. Il a remporté un vif succès, avec des soirées exceptionnelles comme l'*Alceste* de Lully, dirigé par Jean-Claude Malgoire, en attendant l'*Armide* de Gluck (les 25 et 27 mai) avec Montserrat Caballé sous la baguette d'Alan Curtis.

On se réjouissait de voir enfin le premier opéra dont la partition ait été conservée : l'*Eurydice*, de Jacopo Peri, créée le 6 octobre 1600 au palais Pitti de Florence, lors du mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis, fruit des recherches de Camerata Bardi, pour élaborer le drame musical moderne, comme on l'apprend dans toutes les histoires de notre art.

L'ambition était sympathique, le résultat est décevant. On aurait souhaité tout d'abord, pour un tel monument, l'entendre intégralement, et non ce digest d'une heure et quart réduisant la partition de près de trois quarts. Et puis l'œuvre nous a semblé bien fade, avec son action simpliste, ses récitatifs peu expressifs, alors que nous gardons un souvenir ébloui de l'*Eurydice* de Caccini, écrit un an plus tard sur le même livret de Rinuccini, dans la belle réalisation de Françoise Grund à Rennes (*le Monde* du 29 janvier 1980).

Tous les exégètes proclament pourtant la supériorité de Peri sur Caccini. Qui croire ?

Il semble que la jeune troupe dirigée par Michel Amoric ait quelque peu mésestimé la difficulté d'une telle reconstitution. Les voix sont en général belles et charmantes, mais le travail sur le *recitar cantando* de l'époque, qui a pour but de *« confirmer la diction chantée aux inflexions naturelles du langage ordinaire »*, n'a sans doute pu être menée jusqu'au bout, car la prononciation italienne est souvent floue et inaudible. Et l'on se croirait à cent lieues de l'*Orfeo* de Monteverdi représenté à peine sept ans plus tard.

Dans un décor très sobre mais poétique de Mauro Pagano, le spectacle agréable de Jean-Louis Thamin paraît trop timide pour donner consistance à ce livret, où la véritable action est gommée, où Eurydice est sauvée sans problème et disparaît de la scène une minute après avoir retrouvé Orphée, malgré de belles et impressionnantes visions.

Quelques personnages se détachent cependant sur cette trame un peu grise, l'émouvant Orphée de Jean-Marc Salzman, la Daphné d'Isabel Garcisanz, le superbe Pluton de Gregory Reinhart, l'Aminta de Malcolm Walker, entourés par les sonorités délicates des instruments anciens guidés par Michel Amoric.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Dernières représentations les 24 et* 26 mai à 18 h 30.

NOTES

Sam Levin artisan glorieux du VII[e] arrondissement

A contrario de la mythologie hollywoodienne, les monstres sacrés du cinéma français offrent à l'œil de Sam Levin un visage accessible et sans fard.

Apointé pour la durée du film, voguant d'une grande compagnie à l'autre, ayant connu l'âge d'or de la MGM et de Cinecitta, avant d'être submergé par la nouvelle vague, Sam Levin fait partie de cette cohorte d'artisans injustement oubliés, exerçant le métier peu gratifiant de reporter ou photographe de plateau. Né en Russie, longtemps spécialiste du cliché sportif, ami de Renoir, opérateur de Christian-Jaque et de René Clair, il a aujourd'hui quatre-vingt-et-un ans.

Il était du rôle de la Fondation Rollei et de Kodak de rendre hommage par un Rollei d'Or, grand prix international de la photographie de plateau, à ses cinquante ans de carrière.

P. R.

★ Rétrospective Sam Levin. Niveau 1, Grand Palais, pendant la durée du Festival.

Objets extraordinaires

Cent trente-sept antiquaires rassemblés le long des sept rues qui constituent le « Carré Rive Gauche » à Paris présentent leurs objets extraordinaires jusqu'au 26 mai. Tableaux, faïences, tapisseries, armures, meubles, costumes et maquettes... ces boutiques regorgent de petits objets et d'encombrantes merveilles.

V. C.

★ *Les cinq jours de l'objet extraordinaire*, Carré Rive Gauche, 75007 Paris, jusqu'au 25 mai.

La vraie pointure de Jean-Claude Pennetier

C'est le récitaliste idéal. Celui qui vous entraîne par la douceur dans son jardin secret, qui vous réchauffe à la lueur de sa sonorité, qui vous fait les honneurs des pièces rares de son répertoire, qui se parle en musique (il en est tout habité) et qui vous parle aussi : on est bouleversé par sa simplicité. Et on est prêt à jurer que Jean-Claude Pennetier a passé les plus beaux moments de sa vie au piano, que sa vraie vie se passe au clavier, qu'il y est parfaitement heureux de corps et d'esprit, harmonieux dans ses gestes, bien logé dans son instrument, nageant dans le langage musical comme dans sa langue maternelle : ainsi autorisé à s'exprimer dans notre monde inhospitalier.

Parce que ses lauriers dans les grands concours pianistiques ne datent pas d'hier, qu'un naturel curieux l'a mené à la direction d'orchestre et à la composition, parce que l'amitié lui a interdit d'abandonner le quatre-mains, le duo (avec Michel Portal), le trio, toutes les joies de la musique de chambre, puisque les carrières les plus diversifiées sont finalement les moins célébrées, on s'était pris à oublier la vraie pointure du soliste.

Un récital à la Comédie des Champs-Elysées devait, cette semaine, remettre les montres à l'heure : à ce pianiste de quarante-cinq ans, dans le répertoire singulier qui est le sien, et dans le style antistar dont, semble-t-il, il ne se départira jamais, on ne voit pas quel « grand », ni même quel très grand vivant lui opposer.

Aux voix intérieures des *Fantasiestücke opus 111* de Schumann, il donne un accent buté, égaré, halluciné. Parcourant d'un trait la *Deuxième Sonatine* de Busoni, les *Variations opus 27* de Webern, *Vers la flamme* de Scriabine, il laboure à la fois sur les terres du Pollini de la grande époque, de Sofronitzki et (dans Busoni) se taille un territoire que personne ne songe, ni ne peut, lui disputer, John Ogdon et Cyril Huvé exceptés.

La *Septième Symphonie* de Beethoven, transcrite pour le piano par Liszt, il vient de l'enregistrer (1). C'était la première fois qu'il la jouait en public, de mémoire et d'un trait. La performance est à saluer, même si « le sport » est, précisément, ce qu'un pianiste comme lui permet d'oublier. Mais, symphonies dans l'abstrait, orchestre réduit à un squelette, ces transcriptions sont peut-être moins faites pour le « live » que pour l'écoute aveugle, forcément plus nourrie d'apports personnels, plus rêveuse, plus inventive. Le grand disque en soliste de Jean-Claude Pennetier ?

ANNE REY.

(1) A paraître en disque noir et compact chez Harmonia Mundi.

Communication

Crise à « Minute »

Un administrateur provisoire est nommé par le tribunal de commerce

La crise qui, depuis plusieurs semaines, secoue l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* (*le Monde* du 8 mai) vient de connaître un nouvel épisode avec la désignation, le vendredi 22 mai, d'un administrateur provisoire nommé par le tribunal de commerce de Nanterre à la demande des deux actionnaires majoritaires, MM. Yves Montenay et Maurice Brebard. Aussitôt nommé, l'administrateur, M. Ségard, s'est rendu dans les locaux du journal pour procéder à la mise à pied de M. Patrick Buisson, directeur de la rédaction. Devant le refus de ce dernier de céder son siège, l'administrateur s'est retiré pour aller chercher de nouvelles instructions tandis que la rédaction se réunissait pour riposter à ce que ses membres ont appelé, dans un communiqué diffusé le même jour, un *« coup de force »* des actionnaires majoritaires. Une assemblée générale devait réunir, samedi, les journalistes de *Minute*.

Le dernier numéro de *Minute* publie d'autre part la liste du Comité d'honneur de l'association des amis de *Minute* où figurent notamment les noms de M. Jacques Médecin, maire de Nice, ceux de députés du Front national et de plusieurs parlementaires de l'UDF. Egalement celui du dessinateur Konk, qui vient de rejoindre la rédaction de *Minute* après avoir collaboré successivement au *Monde* puis, dès sa création, à *l'Evénement du jeudi*.

G. M.

EN BREF

● **Non-parution de nombreux quotidiens de province.** — De très nombreux journaux de province ne sont pas parus le vendredi 22 mai, en raison des arrêts de travail observés la veille à l'appel de la fédération du Livre CGT, qui entendait ainsi *« débloquer »* des négociations en cours avec les organisations patronales sur les conséquences sociales de la modernisation des imprimeries. Le syndicat des journalistes CGC s'est déclaré *« indigné »* par ce mot d'ordre jugé *« irresponsable »*, soulignant que *« de nombreux journaux connaissent une situation difficile et même précaire »* et que ces *« débrayages leur portent un coup très dur »*.

● **Les « Echos » prennent le contrôle de « la Revue du praticien ».** — Le groupe Les Echos, dirigé par M[me] Jacqueline Beytout, a pris le contrôle des Editions Baillière, qui éditent notamment *la Revue du praticien* (55 000 exemplaires de diffusion totale). Cette prise de contrôle vient renforcer la branche médicale des Echos qui comprend *Panorama du médecin* (46 000 exemplaires de diffusion totale) et la SET Médicale (Société d'édition télévisée).

Au cours du sommet des 21 et 22 mai

Convergences franco-allemandes pour une chaîne culturelle

Une idylle franco-allemande dans l'audiovisuel ? En tout cas, des convergences de vues sur ce qui pourrait devenir un véritable projet commun de chaîne culturelle. Au cours du sommet franco-allemand, des 21 et 22 mai, le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, a longuement exposé la politique de Paris en la matière, rappelant que le gouvernement a réservé un canal du satellite TDF 1 pour le projet préparé par la SEPT (Société d'édition de programmes de télévision) en association avec Antenne 2 et FR 3 (*le Monde* du 15 mai). Son interlocuteur allemand, M. Lothar Spaeth, a alors confirmé son désir de voir les chaînes publiques ZDF et ARD s'y associer.

M. Spaeth a souhaité qu'un accord aboutisse à une programmation commune de la chaîne culturelle par les différents partenaires, et non à un simple partage du temps d'antenne. Il a également plaidé pour une participation significative de la ZDF et de l'ARD au capital de la société de diffusion qui sera prochainement créée. Ces propositions ne rencontrent aucune objection de principe à Paris.

Plus surprenante, en revanche, la demande allemande d'associer la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) au projet et de réserver un deuxième canal du satellite TDF 1 pour un autre projet de chaîne germanophone privée associant Allemands, Luxembourgeois et Français. Cette démarche, a-t-on rappelé à Paris, devrait être soumise à la Commission nationale de la communication et des libertés. Une façon discrète, peut-être, d'avancer quelques réserves.

P.-A. G.

● **Stéphane Collaro répond à Pierre Desgraupes.** — Animateur-producteur de l'émission « Cocoricocoboy » sur TF 1, en partance pour la 5, Stéphane Collaro a réagi vivement, le vendredi 22 mai, aux critiques formulées la veille par Pierre Desgraupes contre les « stars » du petit écran. *« Je ne suis pas redevable au service public,* a-t-il notamment déclaré. *Je trouve que, quand on a, comme moi, vingt-deux ans de télévision, que l'on arrive à monter une société qui fasse travailler des gens de télé, à être partenaire d'une chaîne, quand on est parti sans un rond, que personne ne vous a aidé, je trouve qu'on devrait plutôt applaudir que critiquer. »* Reprochant d'autre part à M. Desgraupes d'avoir supprimé l'émission « Collaro-show », quand il était PDG d'Antenne 2, *« par caprice et parce qu'il n'aimait pas »*, l'animateur a ajouté : *« Ça, c'était la télévision d'Etat, ça, c'était le fait du prince (...). »*

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-29-36), 21 h.

BEAU RIVAGE. Studio des Champs-Elysées (47-23-36-82), 21 h.

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. à 20 h 30 ; sam. + dim. à 14 h 30 : les Femmes savantes; Théâtre Français (40-15-00-15) : dim. à 14 h 30 : Polyeucte.

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre, sam. à 20 h 30, dim. 15 h : Titus Andronicus, de W. Shakespeare ; Théâtre Gemier, sam. + dim. à 15 h : Capitaine Bada, de J. Vauthier ; Grand Théâtre : sam. à 18 h : Récitations-conversations : Jean Vauthier.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), dim. 15 h et 20 h 30 : la Ronde, de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam. à 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Grasault.

TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 : Partage de midi ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Top Hat, de M. Sandrich (v.o.) ; Ginger et Fred, de F. Fellini (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) Grande Salle : samedi à 18 h 30, Xe Festival franco-anglais de poésie ; lun. à 18 h 30 : Barbara Kruger ; 21 h, Femmes : après *les conquêtes des années 70 ; 18 h*, Albert Speer ; Cinéma-vidéo : cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : à 13 h, L'Illustration ou la mémoire du siècle, de R.J. Bouyer ; 16 h, Haroun Tazieff : les colères de la Terre, de L. Prévost ; 19 h, L'après 36, de W. Thijssen ; Vidéo-musique : à 13 h : Turandot, de Puccini ; 16 h, Leonard Bernstein ; 19 h, les Lombards, de Verdi ; Cinéma du Musée : sam., dim. à 15 h et 18 h : Jean-Michel Alberola ; à 17 h et 19 h 30 : Jean-Charles Blais ; Concerts-spectacles : sam. de 17 h à 19 h, Invention, technique et langage en musique, Séminaire P. Boulez.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), *Semaines européennes de la musique baroque* : 18 h 30 : Euridice, musique de Jacopo Peri, direction musicale Michel Amoric, chorégraphie Andréa Francalanci.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : sam. 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Merce Cunningham Dance Company ; Musique : mer., sam., dim. à 18 h 30 : René Jacobs et l'ensemble Mosaïques, direction Christophe Coin.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) : sam. à 20 h 30 : Les frères Dagar (musique dhrupad de l'Inde du Nord).

Les autres salles

Le samedi 23 mai, de nombreux théâtres parisiens donneront exceptionnellement en matinée leur représentation ayant habituellement lieu en soirée, en raison de la première Nuit des Molières, qui aura lieu à 20 h 30 au Théâtre musical de Paris. Se renseigner au : 42-46-30-35 ou au 48-40-62-71 pour s'assurer des horaires des représentations.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 21 h : En ce palais obscur.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90), sam. 21 h, dim. 17 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 22 h : Tocane un vals.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), dim. 17 h : Sir Gawain ; à 20 h 30 : Otto-A. Private Country ; sam. 18 h 30 : Notes From the Morrocan Journey, à 20 h 30 : Seesaw.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches.

CINQ DIAMANTS (46-64-89-09), sam. 21 h : George Dandin ou le mari confondu (dern. le 23).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre, sam. *20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre*, sam. 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), sam. *20 h 30, dim. 16 h : Maman* ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. Sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28), sam. 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 17 h et *19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 18 h* : la Leçon.

LA BRUYÈRE, sam. 21 h, dim. 16 h, le 23 à 18 h 30 : M. Jolivet (dern. le 23).

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. dim. I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat, dern. le 23.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; sam. 18 h 30 : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, dim. 15 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et *21 h 40, dim. 15 h 30* : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39), sam. 21 h, dim. 15 h 30, sam. 16 h : Conversations après un enterrement.

NICOLAITE DE CHAILLOT (42-81-17-25), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mer Courage.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : Léopold le Bien-Aimé.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 23 - Dimanche 24 mai

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. *15 h : Elle lui dirait dans l'île.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. *15 h 30 : la Belle Famille* ; sam. 19 h, dim. 18 h 30 : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), sam. 19 h : Hérodiade ; 21 h : Ulrich Elgar.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 19 h 30, dim. 14 h, sam. à 17 h : Voyage au bout de la nuit ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Beau rivage.

TAC STUDIO (43-73-74-47), sam. 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 22 h : l'Écume des jours ; sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, sam. *18 h 30* : l'Ogre de barbarie. Maison internationale de théâtre, sam. 21 h : Oscar Lafleur Régisseur.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam., 18 h 30 : Deux carmes pour un sourire.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h : C'est encore mieux l'après-midi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 23 MAI

15 h, le Dernier combat, de M. Curtiz ; Semaine de la critique : 17 h 15 l'Arbre qu'on blesse, de D. Avdeliodis ; *19 h*, Angelus novus, de P. Misuraca ; 21 h, Festival de Cannes 87 : Film présenté : Un certain regard.

DIMANCHE 24 MAI

15 h, la Folie de l'or noir, de R. Mamoulian ; Semaine de la critique : 17 h 15, le Grand défilé, de Chen Kaige ; Festival de Cannes 19 h 15, Film présenté à la Quinzaine des réalisateurs : 21 h, Film présenté : Un certain regard.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 23 MAI

15 h, le Fléau, ou la mort du soleil, de G. Dulac ; 17 h, la Jeunesse, de Kon Ichikawa (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Sylvia, de M. Firth, (v.o.) ; 21 h, Other Halves, de J. Laing (v.o.).

DIMANCHE 24 MAI

Semaine de la critique : 15 h, Lettres d'un homme mort, de C. Lopouchanski (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Et moi alors, de A. Franke (v.o.s.t.f.) ; Nouvelle-Zélande : 19 h, Death warmed up, de D. Blyth (v.o.) ; 21 h, Ngati, de B. Barclay.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

SAMEDI 23 MAI

14 h 30, Rua Sem Sol, d'A. Viany ; 17 h 30, Teremos infancia, d'A. Raulino ; Der Leone Have Sept Cabezas, de Glauber Rocha ; 20 h 30, Jubiaba, de N. Peireira dos Santos.

DIMANCHE 24 MAI

14 h 30, Inocencia, de W. Lima Jr. ; 17 h 30, A Pedra da Riqueza, de V. de Carvalho ; Cabezas cortadas, de G. Rocha ; 20 h 30, Com Licença ; Eu vou à Luta, de L. Farias.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; v.o. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; George-V^e, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Épée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; *Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont- Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., *v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00)*, h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOLLS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e *(45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-46-01)*.

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h.sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, *6e (43-26-48-18)*.

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It., Angl., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)* ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v. f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNA ET SES SŒURS (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-12) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8^e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e *(45-79-33-00)*.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : UGC-*Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : *Marignan, 8e* (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl. ; Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; *Mercury, 8e (45-62-96-82)* ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC-Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e *(45-62-41-46)* ; v.f. : *Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S *LIFE* (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e* (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : *Gaumont Halles, 1er* (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Colisée, 8e* (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e *(46-33-97-77)*, h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*). Film américain de Stuart Gordon. VO : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). VF : UGC Montmartre, 6e *(45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88)* ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BUISSON ARDENT. Film français de Laurent Perin. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, *6e* (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HOTEL DE FRANCE. Film français de Patrice Chéreau. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS. Film américain de *Woody Allen. VO : Gaumont*-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont-Champs-Elysées, 8e* (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). VF : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e, (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 MAI

« Salons XVIIIe siècle et mobilier du ministère de la marine » (prévoir carte d'identité), 14 h 15, 2, rue Royale (Arts et curiosités de Paris).

« *Mouffetard et ses secrets* », *15 h*, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Dessins français du XVIIIe, musée du Louvre, pavillon de Flore, 11 h 30, (Mme Caneri).

« Les images du Bonheur » musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi, métro Sablons à 10 h 50. « Soies de Chine, soies calines, évolution des traditions vestimentaires en Chine », 14 h 30, halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (les Hauts-Lieux).

« Exposition : la rue de l'Université », 14 h 30, 121, rue de Lille (les Hauts-*Lieux*).

« Les salons du ministère du travail : l'hôtel du Chatelet », 15 h, 127, rue de Grenelle (ARS).

« Magnifique hôtel de Camondo, un mobilier et un cadre unique au monde. Les fastes du Parc Monceau », 15 h, 63, rue de Monceau (Isabelle Haulier).

« Montmartre : le bâteau-lavoir de Picasso et autres cités d'artistes en passant par *le* château des *brouillards* », 11 h, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 14 h 30, hall d'entrée (M.-*C. Lasnier*).

« Manoirs et parcs privés entre Dieppe et Varengeville », 8 h, place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

« *La mosquée de Paris* », *15 h*, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« La peinture vénitienne de Titien à Tiepolo », 10 h 30, 36, quai du Louvre *(P.-Y. Jaslet)*.

« Le temple boudhique du Bois de Vincennes : histoire du Bouddhisme », 15 h, métro Liberté, angle avenue Liberté-avenue de Paris (P.-Y. Jaslet).

« *L'*enclos tragique de Picpus », *15 h*, 35, rue de Picpus, métro Nation (Anne Ferrand).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, *face rue de la Roquette (V. de Langlade)*.

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 h, métro Louvre (Résurrection du passé).

« *La* conciergerie *et la Révolution* française », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Christine Merle).

LUNDI 25 MAI

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de ville et le petit cimetière de Boulogne », 10 h 30, sortie escalator côté avenue Victor-Hugo, métro Marcel-Sembat (V. de Langlade).

« Le palais de justice en activité : des procès pris sur le vif dans un cadre chargé d'histoire, autrefois résidence des Capétiens », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place de Furstemberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« La Sorbonne », 14 h 30, 47, rue des Ecoles (ARS).

« *Le musée Picasso* : Picasso *et* la peinture du XXe siècle », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 11 h 30, métro *Pont-Marie (Paris passion)*.

« Hôtels de la rue du Bac. Jardins des missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et curiosités de Paris).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse (les Flâneries), sortie B.N.

« Le quartier de la Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Mlle Leblanc).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Venise et le carnaval » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman ».

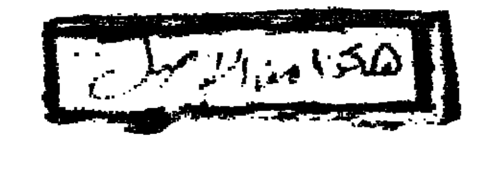
121, rue de Lille, 14 h 30 : « La rue de l'Université » exposition commentée par A. Lamy.

LUNDI 25 MAI

23, quai de Conti, Institut de France, 14 h 45 : « L'aléatoire et la pensée économique » avec M. Pierre Masse, membre de l'Académie.

Centre Georges-Pompidou, petite salle, 1er sous-sol à 21 h : « Femmes : après la conquête des années 70 » (entrée libre).

35, rue des Francs-Bourgeois (Maison de l'Europe), 18 h 30 : « L'Alliance atlantique : un bilan de santé » avec film-débat présenté par M. Ph. Augien.



Faits divers

A Grenoble

Deux médecins et deux courtiers en assurances sont inculpés de complicité d'escroquerie

GRENOBLE
de notre bureau régional

Deux médecins et deux courtiers travaillant pour les Assurances générales de France (AGF), qui avaient mis en place à Grenoble un système d'escroquerie à l'assurance, ont été arrêtés par la brigade financière de la police judiciaire.

L'un des médecins, le docteur Pierre-Eric Colomby, trente-sept ans, conseiller municipal RPR de Meylan (Isère), a été écroué et inculpé, le jeudi 21 mai, par M. Jean Berkani, juge d'instruction, pour complicité d'escroquerie et établissement de faux certificats. Son confrère, le docteur Paul Lachaud, soixante et un ans, « contre-visiteur » des AGF et directeur adjoint du SAMU de Grenoble, inculpé pour les mêmes motifs, a été laissé en liberté après versement d'une forte cantion.

Les deux médecins étaient depuis plus d'un an de connivence, selon les policiers, avec deux courtiers en assurances, MM. José Magalès et Georges Ismirian, qui ont été également inculpés et écroués à la prison de Varces. Ils démarchaient leur proche entourage et leurs amis pour leur faire contracter une assurance complémentaire maladie qui leur donnait droit à des indemnités de 150 F à 300 F en cas d'arrêt de travail.

Les deux courtiers, qui avaient fait signer une cinquantaine de contrats demandaient à leurs clients de consulter expressément le docteur Colomby qui, pour la première visite, recevait 400 F, remboursés par les AGF, puis les honoraires « ordinaires » résultant des multiples consultations que les « faux malades » effectuaient régulièrement. En accord avec leur généraliste, ceux-ci évoquaient presque toujours une dépression pour obtenir les faux certificats que le docteur Lachaud a, semble-t-il, toujours entérinés lors de ses contre-visites qu'il réalisait moyennant une rémunération de 750 F.

CLAUDE FRANCILLON.

Huit jeunes gens écroués après un viol collectif

Dix jeunes gens, dont plusieurs mineurs, ont été inculpés de viol, vendredi 22 mai, à Grenoble. Huit d'entre eux ont été écroués. D'autres inculpations pourraient survenir, dans les prochains jours, concernant une affaire sordide qui s'est produite, le samedi 11 mai dernier, dans le quartier de l'Alma, à Grenoble. Ce jour-là, une jeune femme âgée de trente-sept ans, dépressive, auteur de plusieurs tentatives de suicide, avait quitté le domicile familial pour finalement rencontrer dans un bar de la ville un groupe de jeunes gens qui l'avaient enivrée.

Plus tard, pratiquement inconsciente, la jeune femme avait suivi les jeunes garçons dans un appartement où elle allait être victime d'un viol collectif pendant deux jours. Selon les enquêteurs, cinquante à soixante jeunes garçons ont ainsi abusé d'elle.

JEUNESSE

Des associations d'éducation populaire victimes de suppressions de postes

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin, a décidé de *« redéployer »* cette année 372 postes du FONJEP (1) sur les 2 364 qui dépendent de son ministère. Cette décision se traduira par une diminution du nombre de postes accordés à certaines associations au profit d'autres qui présenteront des projets conformes aux grands choix du ministère.

Une douzaine d'organisations, ayant pour la plupart une sensibilité de gauche, seront frappées par cette mesure. Parmi elles, la Fédération Léo-Lagrange (103 postes supprimés), la Ligue de l'enseignement, les Francs et Franches camarades... Le secrétaire d'Etat reconnaît implicitement que ce redéploiement est aussi un réquilibrage politique : *« Nous avons décidé de revoir les effectifs des associations qui ont plus que doublé leur nombre de postes entre 1981 et 1986 »*, a-t-il déclaré le jeudi 21 mai.

« Nous ne voulons plus que les postes soient accordés automatiquement d'année en année. Nous les attribuerons en fonction des projets et des résultats », a-t-il ajouté, sans toutefois préciser quels seront ces critères d'évaluation.

Ce « redéploiement » s'appliquera dès le mois de juillet. Parmi les associations qui en bénéficieront, figurent en priorité celles qui s'intéressent aux problèmes de la drogue. M. Bergelin a décidé, en effet, de mettre la lutte contre la toxicomanie en tête de ses actions pour 1987 et 1988. Dès cette année, 7 millions de francs sont consacrés à la formation de 700 cadres dépendant du ministère, et il est prévu d'ouvrir des stands d'accueil dans les Centres d'information jeunesse.

Le secrétaire d'Etat a annoncé, d'autre part, le lancement prochain d'une *« bourse du défi »* destinée à aider les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans à réaliser un projet dans les domaines humanitaires, économiques, techniques, sportifs, culturels... Environ 1 000 bourses seront ainsi distribuées, dont le montant pourra varier de 10 000 à 50 000 francs.

Ch. Ch.

(1) Fonds de coopération de la jeunesse et d'éducation populaire, créé en 1964 par M. Maurice Herzog, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour le développement de l'animation dans les organismes privés sans but lucratif remplissant une mission d'intérêt général dans le secteur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'action sociale.

SPORTS

● **FOOTBALL : Bordeaux, titre de champion en vue.** — Les Girondins de Bordeaux, qui ont fait match nul à Brest (1-1), vendredi 22 mai, comptent désormais deux points d'avance sur Marseille, défait à domicile par Lens (1-3) et paraissent bien placés — à seulement deux journées de la fin du championnat de France — pour emporter le titre.

LES RÉSULTATS

*Brest et Bordeaux	1-1
Lens b. *Marseille	3-1
*Toulouse b. Nancy	2-1
*Auxerre et Sochaux	0-0
*Monaco et Paris-SG	1-1
*Metz b. Nantes	3-1
*RC Paris b. Nice	3-1
*Lille et Toulon	1-1
*Saint-Etienne b. Rennes	2-0
*Laval-Le Havre	*(disputé le 23 mai)*

● **Classement.** — 1. Bordeaux, 51 pts, 2. Marseille, 49 ; 3. Toulouse, 46 ; 4. Auxerre, 43 ; 5. Monaco, 42 ; 6. Metz et Paris-SG, 39 ; 8. Brest, 38 ; 9. Lens, 36 ; 10. Nice, 35 ; 11. Lille, Nantes et Laval, 34 ; 14. Saint-Etienne, Le Havre et RC Paris, 32 ; 17. Toulon, 30 ; 18. Sochaux, 28 ; 19. Nancy, 27 ; 20. Rennes, 17.

● **ATHLÉTISME : 8,86 m en longueur.** — Le Soviétique Robert Emmian, vingt-deux ans, qui détenait le record d'Europe du saut en longueur avec 8,61 m, a réussi le vendredi 22 mai un bond prodigieux de 8,86 m, à 4 cm du record du monde de l'Américain Bob Beamon, établi lors des Jeux olympiques de Mexico en 1968.

● **BOXE : championnat d'Europe des coq.** — Grâce à une aisance technique et une vitesse d'exécution peu communes, le Français Louis Gomis, âgé de vingt-quatre ans, s'est adjugé le titre de champion d'Europe des poids coq, en battant aux points en douze reprises le tenant du titre, son compatriote Antoine Montero, le vendredi 22 mai à La Seyne-sur-Mer (Var).

DÉFENSE

● **Thomson vend pour 1 milliard de francs de sonars à la marine australienne.** — La société française Thomson-Sintra, filiale de Thomson-CSF, fournira pour 1 milliard de francs de systèmes sonars à la marine de guerre australienne. Ces sonars seront installés sur six sous-marins lance-torpilles que la marine australienne commandera à des chantiers navals suédois pour un coût global de 16 milliards de francs environ. La livraison est prévue entre 1991 et 1996.

● ***Un nouveau directeur de la fonction militaire.*** — Le conseil des ministres du mercredi 20 mai a nommé M. Jean-Claude Roqueplo directeur de la fonction militaire et des relations sociales, au ministère de la défense, en remplacement de M. François Cailleteau, qui avait donné sa démission (*le Monde* du 9 avril).

[Né le 28 juillet 1930 à Marseille contrôleur général des armées, Jean-Claude Roqueplo, après avoir servi dans différents cabinets ministériels à la défense, a été directeur des affaires administratives, juridiques et contentieuses, en 1976, au ministère de la défense, puis directeur des affaires juridiques, de 1980 à 1983. Depuis cette date, il était directeur délégué général aux relations sociales à la société nationale Aérospatiale.]

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4490

HORIZONTALEMENT

I. Fut envoyée sur les roses. Très tendre. — II. A parfois du mal à se faire obéir. Tique, par exemple. — III. Est difficile à pousser quand elle est très haute. Orné de lignes. Est toujours très pétillant. — IV. Qui devra être acquittée. Peuvent être vaines pour les vaches. Geste gracieux. — V. Bleuet, au Canada. Une bonne opinion. — VI. Deuxième d'une série. Peut se fixer sur le mur. Un bout de bois. — VII. Qu'on peut considérer comme perdus. Se lancer dans les retranchements. — VIII. Utilisé quand on a déjà doublé. Les bons sont mis en code. Mis en mouvement. — IX. Un supplément pour les hommes. Utile quand on veut entrer dans les bois. Est donc à la taille. — X. Faire des compositions. Est toujours feuilletée. — XI. Qui a donc de l'expérience. Circulaient à Rome. Point de départ. — XII. Objet de vénération. La nôtre est vulgaire. Peut être assimilé à une portion de tripes. Est loin de la borne. — XIII. Mis à l'écart. Ne pas faire circuler. — XIV. Qui ont donc été bien frottés. Qui peut effrayer les rats. — XV. Il y a un bail quand elle est belle. Est utilisé notamment en parfumerie.

VERTICALEMENT

1. Un homme que certains n'hésiteraient pas à tuer. Reçues par celui qui n'a rien. — 2. Qu'on n'avait donc jamais entendues. Saint d'Italie. — 3. Avoir un refuge. Un homme vraiment pris. Est très solide quand il est de fer. — 4. Qui a fait son apparition. Pour purger une commère. Lettre. — 5. Intéressa beaucoup de chercheurs. Mettre en quatre par exemple. Un homme qui tenait la chandelle. — 6. Comme de très mauvaises affaires. Première au départ. — 7. Faire des tresses. Un produit final de décomposition. — 8. Qui n'a pas été mis dans le bain. Prendre un teint de fleur. Nom qu'on peut donner à un gros pâté. — 9. Peut servir de coussin. Endroit où l'on peut poser la culotte. Utile pour celui qui veut faire son trou. — 10. Faire du nouveau. Halle quand il y a plusieurs vaisseaux. — 11. Animal. Début de série. Bien vrai. Sanguine quand elle est rouge. — 12. Un mot qui indique que la ville n'est pas loin. Cuvette. Qui sont dans certaines dispositions. — 13. Qui est donc comme de l'argent. Se noie dans un verre d'eau. Sorte de ciment. — 14. Peut être formé de verdure. Pas brillant. N'avantage donc pas. — 15. Pris par le sauteur. Pas indifférent. Mettre beaucoup de sauce.

Solution du problème n° 4489

Horizontalement

I. Mensonges. — II. Amoureuse. — III. Let. — IV. Arêtes. En. — V. Dassault. — VI. Ru. Eumène. — VII. Edit. As. — VIII. Sens. Ur. — IX. Termite. — X. Eté. Ger. — XI. Serre-file.

Verticalement

1. Maladresses. — 2. Emeraude. Té. — 3. Notes. Inter. — 4. Su. Tsé-tsé. — 5. Ormeau. Rue. — 6. Né. Summum. — 7. Gué. Le. Rigi. — 8. Es. Etna. Tel. — 9. Sceau. Espère.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

— Sa femme,
Ses enfants,
Tous ses parents,
Amis
Et compagnons de lutte
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre HALBWACHS,

survenu le 17 mai 1987.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.
(*Le Monde du 23 mai.*)

— Mme Pierre Vieillard,
son épouse,
Mlle Christiane Vieillard,
M. et Mme Paul Vieillard,
ses enfants,
M. et Mme Bertrand Vieillard,
Mlle Catherine Vieillard,
ses petits-enfants,
Mme Marie Vieillard,
sa sœur et ses enfants,
Parents et alliés,
de France et du Vietnam,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VIEILLARD,
officier
des Palmes académiques,

survenu le 21 mai 1987, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 mai à 14 heures en l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, 174, rue Championnet, Paris-18e.

138, rue Championnet,
75018 Paris.
Corniche Paul-Clermont,
06670 Colomars.

Anniversaires

— 24 mai, onzième anniversaire de sa disparition, la mémoire de

Pierre ABOULKER

est évoquée dans la fidélité du souvenir.

— **Philippe BORDIER,**

le 24 mai 1977, était ravi à l'affection des siens.

Pour ce dixième anniversaire, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Nous n'oublions pas

FRANÇOISE et GUS.

— **Guy KOUASSIGAN,**

nous a quittés le 25 mai 1981.

— Sa femme et ses enfants demandent que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

— Le 24 mai 1984,

François POUSSIÈRE

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

— Ses enfants, Denise et Daniel, rappellent à ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de

Edmond RIVET,

professeur au lycée du Parc, enlevé à leur affection le 25 mai 1977.

Communications diverses

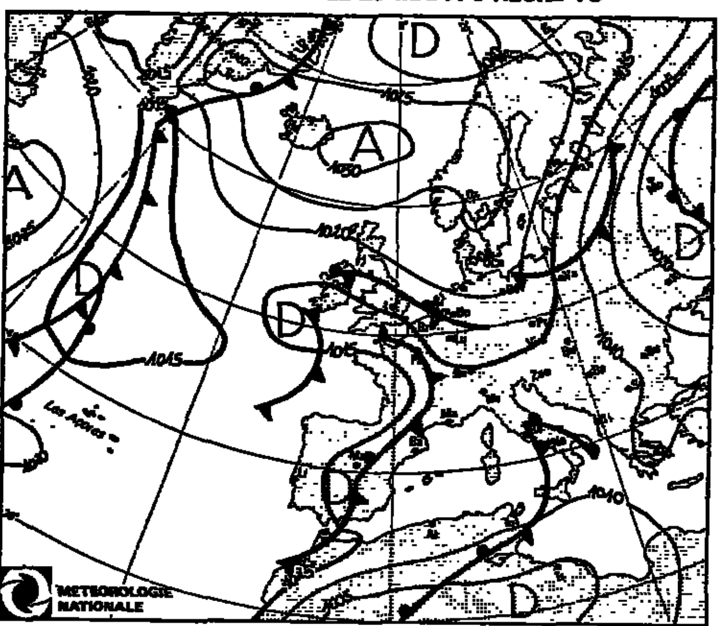
— 25 mai : Société d'information et économie informationnelle. Jean Voge, ingénieur général des télécommunications, Société d'information et société post-industrielle, gonflement explosif des coûts d'information et d'organisation, stagnation de la productivité. Des pyramides aux réseaux.

De 13 h 45 à 16 heures. Salle 524, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MAI 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI A 0 HEURE TU



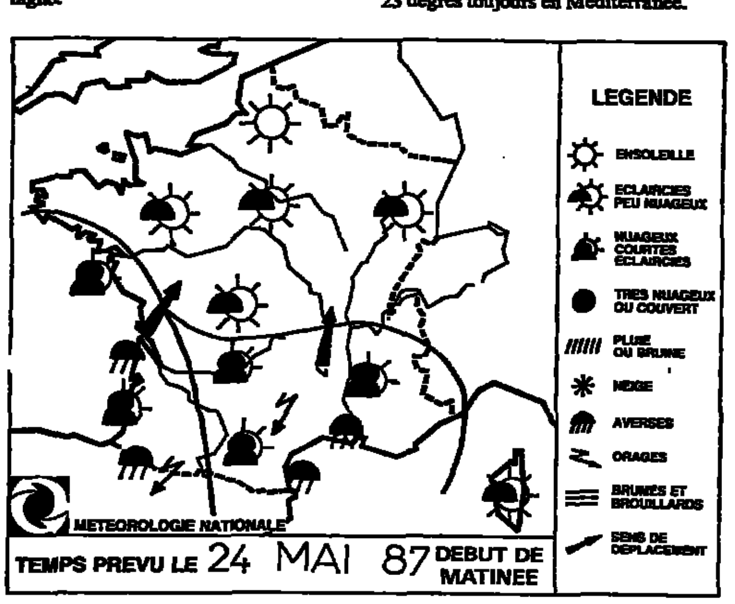
Evolution du temps en France entre le samedi 23 mai à 0 heure et le dimanche 25 mai à 24 heures.

Des masses d'air plus chaudes vont remonter d'Espagne et gagneront dimanche une grande partie du pays. Mais elles généreront des manifestations orageuses sur les régions atlantiques et la moitié sud du pays.

Dimanche, les températures seront très agréables sur l'ensemble du pays : mais côté ciel, il y aura tout de même des régions défavorisées... De la Bretabne à l'Aquitaine et aux Pyrénées centrales, des nuages instables pourront donner des averses tout au long de la journée. Mais on verra quand même des éclaircies. Attention aux orages en montagne.

Du Midi pyrénéen au Massif Central, aux régions méditerranéennes et à Rhône-Alpes, les nuages pré-orageux et le soleil se partageront aussi le ciel. Des ondées ou des orages se déclencheront plutôt en fin de nuit ou dans l'après-midi. Enfin, de la Normandie et du Nord-Picardie au Centre, à la Bourgogne, au Jura et à l'Alsace, le soleil sera plus généreux. Le ciel ne commencera à se voiler que l'après-midi.

Les températures minimales seront encore parfois un peu fraîches : 5 à 7 degrés sur la moitié nord du pays, mais localement 4 degrés dans le Nord-Est ; par contre, il fera 10 à 12 degrés sur les régions méridionales. Les maxima, eux, seront tout à fait de saison : 16 à 18 degrés de la Bretagne au Nord, 18 à 20 degrés ailleurs, mais 21 à 23 degrés toujours en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-05 6 h TU et le 23-05-1987 à 6 h TU — le 22-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	20	6	D
BIARRITZ	17	12	C
BORDEAUX	17	6	N
BOURGES	13	3	D
BREST	12	5	A
CAEN	11	2	B
CHERBOURG	10	5	N
CLERMONT-FERR.	12	−1	D
DIJON	12	3	D
GRENOBLE St-M-H	15	3	D
LILLE	14	7	N
LIMOGES	11	4	D
LYON	13	2	B
MARSEILLE-MAR.	18	7	C
NANCY	13	2	D
NANTES	15	5	D
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS.	13	6	D
PAU	18	11	C
PERPIGNAN	21	13	C
RENNES	14	4	D
ST-ÉTIENNE	12	1	N
STRASBOURG	13	3	N
TOURS	14	3	D
TOULOUSE	18	11	C
POINTE-À-P.	29	23	P

ÉTRANGER			
ALGER	24	17	O
AMSTERDAM	14	8	P
ATHÈNES	22	15	D
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	20	13	C
BELGRADE	10	8	P
BERLIN	10	6	N
BRUXELLES	13	8	P
LE CAIRE	33	18	D
COPENHAGUE	19	3	N
DAKAR	28	23	D
DELHI	40	24	O
DJERBA	31	20	P
GENÈVE	13	3	C
HONGKONG	30	24	O
ISTANBUL	19	12	D
JÉRUSALEM	31	12	N
LISBONNE	22	14	C
LONDRES	13	8	C
LOS ANGELES	20	13	N
LUXEMBOURG	11	5	C
MADRID	28	14	C
MARRAKECH	25	15	C
MEXICO	29	13	A
MILAN	20	7	D
MONTRÉAL	23	10	O
MOSCOU	27	14	C
NAIROBI	26	17	C
NEW-YORK	25	14	D
OSLO	22	6	D
PALMA-DE-MAL.	24	12	N
PÉKIN	23	14	C
RIO-DE-JANEIRO	28	22	D
ROME	20	11	D
SINGAPOUR	29	27	N
STOCKHOLM	16	2	D
SYDNEY	21	10	D
TOKYO	24	21	A
TUNIS	24	14	P
VARSOVIE	21	11	P
VENISE	18	7	D
VIENNE	8	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

Réinsertion

Une formule originale de réinsertion sociale des malades mentaux va être tentée à Bordeaux. Ces malades vivront en ville, dans un immeuble de trente studios équipé d'un restaurant et de salles communes sur le modèle des foyers-résidences pour personnes âgées. Peu de personnel, pas de médicalisation, hormis une garde de nuit assurée par deux étudiants en médecine en échange du logement gracieux, telles sont les caractéristiques de cet équipement. Il doit offrir l'autonomie sans la solitude.

Les convalescents psychiatriques bénéficieront du soutien des bénévoles de l'Association des amis et familles de malades mentaux (UNAFAM). Psychologues ou thérapeutes en retraite, stylistes, esthéticiennes ou couturiers, accompagneront les locataires de la résidence dans leur délicate tentative de réinsertion sociale.

La gestion de l'établissement sera confiée à l'UNAFAM par le Centre communal d'action sociale de la ville de Bordeaux, maître d'œuvre du projet. Le département de la Gironde pourvoira au budget de fonctionnement. La résidence devrait accueillir ses premiers locataires à l'automne 1988.

ALSACE

Bon espoir pour le consul

Strasbourg reprend espoir d'empêcher la fermeture de son consulat général des Etats-Unis. Marcel Rudloff, maire de la ville, et André Bord, président de la commission pour les relations franco-allemandes, ont annoncé conjointement que le travail à Washington du « lobbyste » engagé par les Alsaciens, James Rosebuch, ancien chef de cabinet particulier de Mme Reagan, avait porté ses fruits.

La commission des affaires étrangères du Sénat américain, ont indiqué les deux élus, a écarté toute idée de fermer le consulat après le 1er janvier 1987. Les sénateurs menacent d'amputer le budget du département d'Etat bien au-delà des économies recherchées si celui-ci persiste à vouloir ainsi supprimer dix postes diplomatiques.

Le vote du budget américain est prévu pour le 1er octobre. Mais le maire de Strasbourg est maintenant confiant. *« Le seul obstacle,* dit-il, *pourrait être le veto du gouvernement et du président Reagan* (...) *Cela me semble hors de question puisque le département d'Etat avait dit qu'il prévoyait ces fermetures contraint et forcé par le Congrès et que George Busch l'a dit et répété au premier ministre Jacques Chirac. »*

La ville de Strasbourg va prochainement lancer sa troisième opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le quartier de la gare. Le conseil municipal a décidé de faire étudier l'état du quartier par l'association de restauration Immobilière-Alsace (ARIM), et cela pour définir le périmètre de la future opération, et proposer une première estimation des crédits nécessaires.

Les élus socialistes se sont montrés très prudents en face de cette opération. Ils ont souhaité que la concertation avec les habitants du quartier soit le plus large possible.

AUVERGNE

L'espace dans l'Allier

Une super-maquette de la fusée Ariane et une reproduction du programme Hermès ont été inaugurées au parc d'attractions du PAL à Dompierre-sur-Besbre (Allier), par Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, et Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne, avec la participation du parrain des installations, Patrick Baudry.

Tourné à son origine vers une vocation animalière, ce parc de 150 hectares, qui a accueilli près de trois cent mille visiteurs en 1986, s'ouvre encore un peu plus aux loisirs et à la pédagogie. Dans une salle voisine de la rampe de lancement, films et expositions proposeront une approche du monde de l'espace.

Pierre-Charles Baisle, directeur du PAL, attend près de quatre cent mille visiteurs cette année.

AVEC L'AIDE D'UN INVESTISSEUR AMÉRICAIN

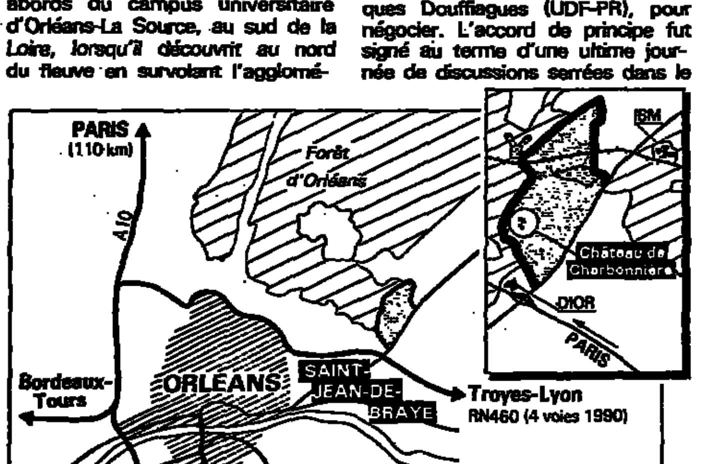
Orléans aura son technopôle

L'AGGLOMÉRATION *orléanaise n'échappera pas à la règle : elle aura aussi son technopôle. Un accord de principe vient* d'être signé pour cela avec un investisseur américain, Richard Wood.

« C'est une chance à saisir. L'agglomération orléanaise s'essouffle. Elle vit sur les acquis de la décentralisation des activités parisiennes des années 60-70. La ville de Tours va avoir le TGV. Ce technopôle sera notre locomotive pour l'an 2000. » Principal négociateur, Jean-Pierre Lapaire, maire socialiste de Saint-Jean-de-Braye, dans la couronne orléanaise, est visiblement satisfait. Des unités rassemblant des activités de pointe et de haute technologie, de 3 000 à 5 000 emplois à l'horizon 2000, c'est ce que l'on espère de la venue de Richard Wood and Co sur les bords de la Loire.

Le projet devrait s'inspirer du parc d'Ann-Arbor aux Etats-Unis, implanté aux portes de l'université du Michigan, près de Detroit, le premier mis en place par le promoteur américain, où environnement naturel et environnement technologique se combinent. PDG de sociétés axées sur la recherche travaillant pour l'administration américaine, Richard Wood, un *ancien basketteur jovial, parcourait* l'Europe à la recherche de nouveaux sites.

Intéressé par la situation d'Orléans, à une heure de Paris et aux portes des châteaux de la *Loire, que lui présentait* l'actif service économique de la ville, l'homme d'affaires américain semblait *avoir les yeux fixés sur les* abords du campus universitaire d'Orléans-La Source, au sud de la *Loire, lorsqu'il découvrit au nord* du fleuve en survolant l'agglomération *le site de Charbonnière,* un magnifique parc autour d'un château rococo du dix-neuvième siècle, *propriété de la ville d'Orléans,* mais situé sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Braye. Dans un beau consensus, le maire socialiste de Saint-Jean-de-Braye, après une visite du parc d'Ann-Arbor, reçut carte blanche du ministre et maire d'Orléans, Jacques Douffiagues (UDF-PR), pour négocier. L'accord de principe fut signé au terme d'une ultime journée de discussions serrées dans le propre *bureau du ministre des* transports.



Trois cent vingt hectares vont donc être mis à la disposition de Richard Wood à partir de l'été 1988. Outre le château qui serait conservé, des équipements de loisirs (notamment un parcours de golf international) devraient faire partie de l'ensemble qui jouxtera deux autres fleurons industriels implantés sur la commune, Christian Dior et IBM, et qui sera bientôt relié au moyen d'une rocade à l'autoroute A 10 en direction de Paris. Le montage financier prévu, strictement privé, assuré à 90 % par des investisseurs français, les 10 % *restants étant apportés* par Richard Wood and Co., ne devrait théoriquement pas peser sur les communes.

La solidarité intercommunale – quatre communes sont intéressées par le projet – a fini par l'emporter sur l'esprit de clocher et les chapelles politiques, afin de permettre à l'agglomération orléanaise de prendre un nouveau départ. Un deuxième souffle dont elle a bien besoin après l'euphorie industrielle des années 60.

REGIS GUYOTAT.

BRETAGNE

Saint-Malo soigne son port

Saint-Malo a une image touristique excellente – la cité des corsaires – et une image économique mauvaise : un taux de chômage de plus de 19 %, un chantier naval qui vient de fermer ses portes, un port largement méconnu.

C'est par ce dernier biais que la chambre de commerce et d'industrie de la ville et son président, Christian Morvan, ont décidé de redresser la réputation de la ville.

En rétablissant tout d'abord la vérité. *Saint-Malo est avec Lorient* un des premiers ports bretons, mais aussi un port national très diversifié : *de pêche (fraîche et lointaine),* de plaisance (le départ de la Route du rhum), de marchandises diverses *(surtout à l'importation),* de voyageurs (desserte de Portsmouth et des îles anglo-normandes, *767 000 passages au total en 1986).*

Des investissements ont déjà été faits ou sont en cours pour améliorer l'équipement des quais et faciliter la réception et l'expédition des marchandises. La grande affaire du moment, c'est le creusement de l'accès au port qui permettrait d'accueillir les nouveaux car-ferries commandés par la compagnie bretonne *Britanny Ferries. Plus lourds* que les deux navires qui font actuellement le trafic avec l'Angleterre, ils pourraient embarquer, à partir de 1989, 2 000 passagers et 500 à 600 voitures. Mais leur tirant d'eau de 6 mètres leur interdirait d'accéder aux quais de Saint-Malo dans les conditions actuelles.

Le projet est donc de creuser un nouveau chenal d'accès – dans un granit dur, ce qui ne facilite pas les choses – et d'édifier un nouvel appontement. Coût total des travaux : 135 millions de francs, dont 30 millions à la charge de la chambre de commerce, le reste du financement étant assuré par l'Etat, la région, le département et, peut-être, un concours européen. La décision *devrait être prise avant la fin* de l'année pour une mise en service en 1989 ou 1990.

Les responsables du port estiment que de tels investissements sont indispensables si Saint-Malo veut lutter efficacement avec le futur tunnel sous la Manche, ce que la croissance prévue du trafic trans-Manche et sa situation géographique, au plus près des routes vers le sud, lui permettent d'espérer pouvoir faire.

ILE-DE-FRANCE

Deux concours à la Défense

L'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) a rendu officiels les résultats du concours lancé en 1986 pour l'aménagement des deux quartiers nord et sud dans la zone du quartier du Parc à la Défense. Le quartier nord, qui représente 15000 mètres carrés de bureaux, 220 logements, 2 hôtels et 4000 mètres carrés de lieux de commerce, sera confié à l'architecte Christian de Portzamparc. Pour le quartier sud (250 logements, un marché et de nombreux équipements publics), le projet lauréat est *celui de Jean-Paul Viguier.* Les chantiers ouvriront au cours du deuxième semestre de 1987.

Ces deux opérations complètent et achèvent l'aménagement de la zone du Parc, qui représentera une fois les travaux terminés quelque 5500 logements et 235000 mètres carrés de bureaux autour de 25 hectares d'espaces verts du parc départemental André-Malraux et qui rassemble quelques bâtiments prestigieux, le Théâtre des Amandiers, la Maison des jeunes musiciens et l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, qui doit ouvrir ses portes à la rentrée prochaine.

Pharmaciens de nuit

Depuis la création du Val-de-Marne il y a vingt ans, il n'y avait encore jamais eu de service de garde de nuit des pharmaciens dans ce département, pour des raisons de sécurité. Cette lacune vient d'être comblée.

Le préfet, Henri Rouanet, trouvant inadmissible que, passé une *certaine heure, les malades ou leurs* proches se rendent à Paris en cas d'urgence, a provoqué une concerta*tion entre pharmaciens d'une* part, responsables de la police urbaine et de la gendarmerie d'autre part. *Celle-ci a abouti* et, *pour la première* fois, un système de garde de nuit a pu être mis en place dans des condi*tions de sécurité satisfaisantes.*

Toute personne à la recherche d'un médicament doit se présenter au commissariat ou à la gendarmerie, pièces d'identité et ordonnance à l'appui. Celui-ci avertit le pharmacien, lui communique l'identité du client et lui donne un récépissé... ainsi que l'adresse de la pharmacie de garde.

Une fête de la performance

Le conseil général des Hauts-de-Seine organise le 20 juin avec le concours de l'établissement public d'aménagement de la Défense une « Journée de la performance ». Cette manifestation a pour but de *« promouvoir l'image de puissance économique, culturelle et sportive du département des Hauts-de-Seine ».*

Elle comportera des exploits sportifs, un spectacle de variétés, un feu d'artifice. En même temps, un « village de la performance » accueillera les entreprises, les collectivités, les grandes institutions qui viendront faire la démonstration de leurs réalisations les plus remarquables.

MIDI-PYRÉNÉES

Elèves architectes

Pour leurs vacances au bord de la mer, les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) de l'académie de Toulouse mettent la main à la pâte. Expérience unique qui associe huit LEP dans la mise en place des modules d'hébergement. Seize unités au total seront ainsi construites dans le futur centre de vacances et de loisirs de Sigean, dans l'Aude.

Deux AROEVEN, les associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale de Toulouse et de Nancy, ont pris l'initiative d'un tel projet. Outre les LEP, une dizaine d'organisations professionnelles et sociales ou d'administration sont associées à cette entreprise dont le devis initial se monte à près de 8 millions de francs, financés pour partie par le conseil général de la Haute-Garonne, le conseil régional, l'éducation nationale, la jeunesse et les sports, ainsi que par les caisses d'allocations familiales. Les travaux devraient être achevés en décembre 1988.

Le projet remonte à 1983. Les AROEVEN de Toulouse et de Nancy décident alors de faire cause commune pour la construction d'un centre *de loisirs. Dès 1985,* les établissements scolaires sont mis à contribution pour l'étude et la conception des lieux d'hébergement. Le programme de fabrication est mis en place au cours d'une réunion générale au lycée d'Auch, dans le Gers.

Le centre, construit sous la direction de deux architectes urbanistes, occupe un terrain de 17 000 mètres carrés au sud de Narbonne, dans une zone littorale encore protégée où marécages, étendues pierreuses et cabanes de pêcheurs composent avec la mer un paysage propice au maintien de la flore et de la faune. Il pourra accueillir une centaine d'adolescents de dix ans à quinze ans, avec un encadrement de vingt adultes. Il sera également ouvert, hors vacances scolaires, aux classes de découverte, ainsi qu'aux séminaires, ce qui devrait lui permettre de fonctionner au moins six mois par an.

BASSE-NORMANDIE

On enlève le bas ?

La proposition en avait été faite lors de la précédente session du conseil régional. Vainement. Certains membres du conseil économique et social sont revenus à la charge récemment. Ils veulent en effet enlever le bas... de Basse-Normandie.

L'adjectif a pour eux une connotation péjorative qui nuit à l'image de marque de la région. Ils suggèrent « Normandie occidentale » en songeant à une hypothétique réunification avec la Haute-Normandie. Les révolutionnaires de 1789 avaient en leur temps planché sur la question en évoquant la création de deux Normandies, l'une orientale, l'autre occidentale. Déjà...

LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA DÉCENTRALISATION

Chers collèges, très chers lycées

LES présidents des vingt-six conseils régionaux, réunis *jeudi 14 mai à la prési*dence de l'Assemblée nationale, ont adopté des positions com*munes sur plusieurs points où ils* sont en conflit avec l'Etat *(le Monde* du 16 mai). Ils les défen*dront, toutes couleurs politiques* confondues, le 5 juin, lorqu'ils seront reçus à Matignon par Jacques Chirac. Le consensus porte notamment sur l'effort particulier à réclamer à l'Etat pour les lycées, dont les régions assument la gestion et la construction depuis les lois de décentralisation.

L'effort financier des régions et des départements pour les bâtiments scolaires est largement supérieur à celui que consentait l'Etat avant les lois de décentralisation entrées en application le 1er janvier 1986. Cette « plus-value » est chiffrée, pour la première fois, dans une enquête effectuée et publiée par la Caisse des dépôts et consignations *auprès des vingt-deux régions et* des quatre-vingt-quinze départements métropolitains.

Ainsi l'investissement des régions en faveur des lycées doit-il presque doubler en 1987 (+ 85 %), tandis que les dépenses des départements pour les collèges augmenteront de 36 %.

Cette spectaculaire envolée devrait se modérer au seuil des *années 90, mais les collectivités* locales doivent faire pour l'instant face à une intense poussée de la *démographie scolaire. Celle-ci* concerne essentiellement les lycées. La région Rhône-Alpes *prévoit de construire* 13 000 places dans les quatre ans. Et Midi-Pyrénées, où le taux de scolarisation en second cycle est pourtant l'un des plus élevés de France, en annonce 3 000 d'ici à 1995-2000. A contre-courant, la Bretagne prévoit une baisse des effectifs... mais dans six ans seulement.

Les collèges, désormais gérés par les départements, bénéficient au contraire d'une pause démographique. Mais l'état souvent lamentable des constructions des années 60-70 exige des investissements considérables de réhabi*litation, ou parfois de reconstruc*tion totale. L'enquête de la Caisse des dépôts relève la multiplicité *des cas de « non-conformité aux normes de sécurité »,* de *« dégradation des locaux »,* de *« toitures délabrées ».*

Les bâtiments scolaires coûtent cher : de 70 à 100 millions de francs pour un lycée de 700 places, de 30 à 40 millions de francs pour un collège de 600 places, et les collectivités locales cherchent à trouver des solutions plus économiques que le *neuf. La Bretagne envisage de* faire financer ses investissements scolaires par une grande entre*prise. Ailleurs, on cherche à trans*former des collèges en lycées ou à recycler *d'anciennes écoles normales (Picardie) ou des hôpitaux* (Bourgogne). Sur les 28 500 places de lycée dont l'ouverture *est prévue à la rentrée prochaine,* seules 3 500 seront abritées par des locaux neufs *(le Monde* du 28 avril). *L'effort à consentir est* si important pour les régions que celles-ci se trouvent devant un dilemme : augmenter soit la fiscalité, soit leur endettement.

17 % et 3 % des budgets

Côté fonctionnement, la marge de liberté des collectivités locales reste limitée, en raison du poids écrasant des dépenses obligatoires de chauffage (de 60 à 80 % des charges). Les expertises réalisées depuis la décentralisation ont parfois abouti à des changements de source d'énergie. Le gaz, l'électricité et parfois le bois ont remplacé çà et là le « tout fuel ». Régions et départements ont une gestion beaucoup plus serrée que l'État.

Les départements et les régions consacrent aux affaires scolaires *des budgets équivalents : 4,4 mil*liards de francs pour les premiers ; 4 milliards de francs pour les seconds. Mais l'effort relatif que ce *nouveau champ de compétence* exige d'eux est très différent. En 1986, l'école a absorbé 17 % du budget des régions, mais moins de 3 % de celui des départements (hors transports scolaires). Les départements bénéficient d'un *double avantage : l'un conjoncturel* – la baisse démographique dans les collèges, – l'autre structurel : ils disposent depuis longtemps des moyens techniques et humains pour gérer un patrimoine, *construire, entretenir et réparer.* Les régions, elles, ont dû créer de toutes pièces des services spécifi*ques pour les lycées.*

Ce décalage est relevé comme une source de gaspillage par les élus qui, comme M. Olivier Guichard, président RPR du conseil régional des Pays de la Loire, critiquent le découpage des compétences scolaires décidé par la gauche. M. Olivier Guichard et ses amis suggèrent que les conseils généraux prennent désormais en charge l'ensemble des équipements scolaires (collèges mais aussi lycées), laissant aux régions la tâche de prévoir et de planifier l'effort éducatif. Mais ce nouveau partage des rôles exigerait un bouleversement législatif et remettrait en question le nouveau dialogue entre l'école et les collectivités locales, qui commence tout juste à s'ébaucher.

PHILIPPE BERNARD.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, Jacques Fortier, Francis Gouge, Ginette de Matha, François Rollin, Gérard Vallès, Jean-Yves Vif.

Coordination : Jacques-François Simon.

Economie

REPÈRES

Croissance

4,4 % aux Etats-Unis

La croissance du produit national brut américain a été révisée en très *légère* hausse de 0,1 point aux Etats-Unis et a atteint 4,4 % en rythme annuel durant le premier trimestre, annonce le département du commerce. Ce rebondissement vient après la progression modeste de 1,1 % durant les trois derniers mois de 1986. Le département du commerce indique également que, durant ce premier trimestre 1987, les bénéfices après impôts des entreprises ont baissé de 5,5 %, leur plus fort recul depuis un an, mais ajoute que ce phénomène est essentiellement dû aux retombées de la réforme fiscale introduite au début de l'année.

Inflation

Hausse de 0,4 % outre-Atlantique...

Les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en avril aux Etats-Unis, une hausse identique à celles de mars et de février, annonce le département du travail. Les prix des produits alimentaires, de l'énergie et des importations ont largement participé à cette stabilisation de l'inflation à un niveau plus élevé que l'an dernier. En rythme annuel, l'inflation était de 5,5 % en avril.

... et de 0,5 % dans la CEE

L'inflation s'est inscrite à 0,5 % en moyenne en avril, soit 3,2 % sur les douze derniers mois dans les pays de la Communauté européenne, indique Eurostat. Cet indice, supérieur au 0,3 % enregistré en février comme en mars, reflète une sensible accélération en Grande-Bretagne (+ 1,2 %) et les retombées *du* relèvement annuel des loyers et tarifs publics en Grèce (+ 2,3 %). La France, la Belgique et le Portugal se situent avec 0,5 % dans la moyenne européenne; les plus vertueux restant le Luxembourg (– 0,2 %), la RFA, les Pays-Bas et l'Espagne (+ 0,2 %).

Au Club de Paris

L'Egypte obtient le rééchelonnement de 7,5 milliards de dollars de crédits garantis

Les créanciers publics de l'Egypte viennent à leur tour d'apporter une preuve de leur soutien aux dirigeants du Caire en acceptant, lors d'une réunion du Club de Paris, le vendredi 22 mai, de rééchelonner près de 7,5 milliards de dollars de crédits garantis. L'étalement des remboursements sur dix ans, dont cinq de grâce, couvre le principal comme les intérêts, ainsi que les arriérés de la dette garantie, civile et militaire. Les pays et les organisations, principalement arabes, qui n'étaient pas présents à la réunion devraient s'aligner sur ses conclusions. Au total, c'est un ballon d'oxygène de près de 12 milliards de dollars dont semblent assurés les Egyptiens. L'accord du 22 mai devrait en outre permettre la reprise de crédits vers un pays qui en a un urgent besoin.

Ainsi prend fin un épisode long et mouvementé de l'histoire financière de l'Egypte. Les négociations ont en effet été difficiles avant qu'un terrain d'entente soit trouvé avec le Fonds monétaire international et que, pour la première fois depuis neuf ans, les dirigeants égyptiens s'engagent à mettre en œuvre un plan d'assainissement élaboré sous l'égide de l'organisation. Cette entente a été scellée par l'octroi d'un crédit *stand by* de 325 millions de dollars par le Fonds, le 15 mai. Elle devrait être revue à l'automne prochain. Mais, à la veille même des discussions avec le Club de Paris, la Banque centrale a franchi un nouveau pas vers l'unification des mécanismes de change en décidant, le 17 mai, d'appliquer les taux du marché libre – instauré une semaine plus tôt – aux sociétés étrangères, aux bureaux de représentation et aux ambassades.

La dépréciation de la livre égyptienne vis-à-vis du dollar a atteint quelque 60 % depuis la libéralisation progressive du marché des changes, et certains économistes craignent une résurgence des pressions inflationnistes alors que la poussée des prix atteint déjà 20 % en rythme annuel. Mais cette mesure constituait, avec la baisse des subventions aux prix de l'énergie et le relèvement du loyer de l'argent, une mesure essentielle du dispositif élaboré avec le FMI. Deuxième créancier public après les Etats-Unis, avec près de 20 % du total, la France a longtemps joué un rôle de modérateur entre les Egyptiens et les experts du Fonds pour trouver une porte de sortie économiquement viable et politiquement acceptable. Le soutien, après de sérieuses hésitations, des Américains aura permis de concrétiser une aide indispensable pour un pays dont l'importance stratégique est évidente mais qui était devenu incapable de rembourser une dette extérieure de 38,6 milliards de dollars, avant rééchelonnement.

F. Cr.

Kodak sur le marché européen des piles

Dans le cadre de sa diversification sur le marché très concurrencé des piles grand public, et un an après le démarrage de cette nouvelle activité aux Etats-Unis, Kodak, le géant mondial de la photo (70 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), aborde l'Europe. Dès le début de juin, les filiales Kodak en Grande-Bretagne, en RFA, dans le Benelux et en France, notamment, commercialiseront ces nouveaux produits. Il s'agira de piles alcalines tous usages (marque Kodak Xtralife), mais également de piles photo et de piles bouton baptisées «Photolife», enfin une pile de 9 volts (lancement à l'automne) entièrement nouvelle, puisque fonctionnant au lithium.

Kodak compte sur cette nouvelle pile appelée à bouleverser les habitudes de consommation – la durée de la pile au lithium est double de celle des piles alcalines – pour se faufiler sur le marché mondial (10 milliards de piles vendues en 1986 dont plus de 2 milliards en Europe), en grande partie contrôlé par les américains UCAR (ancienne propriété d'Union Carbide rachetée par Ralston Purina) et Duracell (groupe Dart and Kraft), les européens Varta (RFA), Hellessens (Danemark), Wonder Mazda (France), Cegasa et Tudor (Espagne).

Pour les six derniers mois de 1986, Kodak a réussi à prendre 3 % du marché domestique aux Etats-Unis, et ne serait pas fâché, pour ses débuts, de réaliser le même score en Europe et notamment en France, le plus gros consommateur de piles de la CEE (500 millions par an pour un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs, et un taux de croissance de 7 %).

Actuellement plus de 50 % des ventes européennes et environ 75 % des ventes françaises sont assurées par les canaux de distribution de la photographie. Avec son réseau, Kodak estime pouvoir disposer d'un atout supplémentaire.

A. D.

● **M. Stempel nouveau président de General Motors.** – M. Robert Stempel, directeur général adjoint de la firme automobile General Motors, a été choisi, le vendredi 22 mai, pour remplacer M. James McDonald comme directeur de la compagnie. M. Stempel, qui a cinquante-trois ans, prendra ses fonctions en septembre 1987 lorsque M. McDonald, qui dirige la compagnie depuis 1981, partira à la retraite.

La privatisation d'Havas

« Le maître Jacques de la presse », disait Balzac

L'opération de privatisation de l'Agence Havas, qui débutera lundi 25 mai n'est que le dernier acte, officiel, légal, d'un processus qui a débuté en réalité en 1961, lorsque l'Etat, en ne souscrivant pas à une augmentation de capital, a laissé se réduire sa participation de 79,26 % à 57,59 % du capital. Ce n'était qu'un début et, de dilution en dilution, la part de l'Etat a été ramenée à 50,26 %, barre en dessous de laquelle une loi était nécessaire.

L'entrée de l'Etat dans le capital d'Havas date de 1940. Pierre Laval, déférant aux exigences des autorités d'occupation, « achète » la branche information, bientôt transformée en un centre de propagande, l'Office français d'information, et l'Etat français parallèlement prend 67,6 % du capital de l'agence réduite à sa branche publicité. Une convention signée par l'amiral Darlan précise que l'Etat s'engage à réserver à l'agence *« à offres et garanties égales, toute la publicité des organismes d'Etat et des services publics et communaux »*. Engagement qui ne sera, par la suite, qu'imparfaitement tenu mais qu'officialise une relation étroite et privilégiée entre l'agence et les pouvoirs publics. A la Libération, une ordonnance du 30 septembre 1944 transforme l'Office français d'information en Agence France-Presse et l'Etat conserve les actions du gouvernement de Vichy. Au fil des ans et des augmentations de capital, toujours assurées par la puissance publique, la part de l'Etat croîtra jusqu'à avoisiner 80 % en 1951.

Le télégraphe Chappe

Tout avait commencé en 1826 quand Charles-Louis Havas, ruiné par la chute de l'Empire et qui, depuis dix ans, tentait d'éponger des dettes considérables, entreprit avec l'aide de sa femme de faire des traductions de journaux étrangers pour divers quotidiens parisiens. Il avait quarante-trois ans. Né à Rouen, d'une famille de Pont-Audemer, dont l'origine lointaine était hongroise avant de devenir portugaise puis normande, Charles-Louis est le fils d'un inspecteur royal de la librairie (qui contrôle l'entrée en France des livres étrangers et l'activité des imprimeurs). Il a beaucoup roulé sa bosse et s'est associé à la maison d'import-export de son beau-père, installé au Portugal (où il s'est marié en 1808). Sa photographie montre un homme au visage sévère, au menton carré, l'œil sans illusion sous un front plissé d'inquiétude, la bouche au pli amer, hautain, dédaigneux. Seule la chevelure très fournie, presque blanche, à la large mèche cachant le haut de l'oreille, semble chaleureuse, et seul le bord discret d'un gilet de soie écossais égaye la massive redingote noire. Charles-Louis Havas n'avait rien d'un joyeux drille.

En 1832, il installe, tout près de la poste centrale (où arrive la presse étrangère) un bureau «autonome» de traductions et, grâce à une équipe de traducteurs, il fournit les journaux, les banques, les missions diplomatiques. Adoptant la lithographie, Havas fournit aussi à la presse étrangère des extraits de la presse française. En 1835, le bureau devient l'Agence Havas qui, très vite, utilise le télégraphe Chappe, puis, en 1840, des transmissions régulières par pigeons voyageurs qui relient Paris à Londres et à Bruxelles. Il devient *« le véritable et seul maître de l'information à Paris »*. Le 2 avril 1841, une note gouvernementale place l'agence sous les auspices du ministère de l'intérieur : elle devait adresser chaque jour aux préfets un compte rendu des séances des Chambres et des informations de l'étranger. Honoré de Balzac, dans *la Revue parisienne* du 25 août 1840, tirait sur Havas à boulets rouges : *« Le public peut croire qu'il y a plusieurs journaux, mais il n'y a, en définitive, qu'un seul journal. (...) M. Havas a vu beaucoup de gouvernements, il vénère le fait et professe peu d'admiration pour les principes : aussi a-t-il servi toutes les administrations avec une égale fidélité. (...) Il donne au président du conseil, à son lever, un petit bulletin universel, parfaitement rédigé, qui résulte du dépouillement de toutes les correspondances et de tous les journaux. (...) Tous les journaux de Paris ont renoncé, par des motifs d'économie, à faire, pour leur compte, les dépenses auxquelles M. Havas se livre d'autant plus en grand qu'il a maintenant un monopole et tous les journaux, dispensés de traduire comme autrefois les journaux étrangers et d'entretenir des agents, subventionnent M. Havas par une somme mensuelle pour recevoir de lui, à heure fixe, les nouvelles de l'étranger. Comprenez-vous maintenant la pauvre uniformité des nouvelles étrangères dans les journaux ? Chacun teint en blanc, en vert, en rouge ou en bleu la nouvelle que lui envoie M. Havas, le maître jacques de la presse. »*

Un partage du monde

Et l'Agence Havas continue de se développer. Emile de Girardin avait introduit la publicité commerciale dans son journal *la Presse*. Charles Duveyrier invente la « régie » qui débarrasse les journaux de la gestion de l'espace publicitaire. La Compagnie générale d'annonces, devenue Société générale d'annonces, sera absorbée par l'Agence Havas en 1857. Charles-Louis Havas, qui disparaît en 1858, avait, en 1848, embauché deux jeunes immigrés allemands, Bernhard Wolff et Julius Reuter, qui allèrent fonder leur propre agence, le premier à Berlin, dès 1849, le second en 1851 à Londres, avec le succès que l'on sait. Dès 1859, les trois agences passèrent le premier accord de coopération, suivi de bien d'autres qui aboutissaient à un *« partage du monde »*, en matière d'information. Entre-temps, Auguste Havas, le fils cadet du fondateur, avait pris la succession de son père. Il devait en tous points suivre la voie tracée et disparaître à son tour en 1889, sans enfant, tout comme son frère aîné Charles-Guillaume, mort en 1874.

En 1879, l'Agence Havas devenait une société anonyme. La fin du siècle se passa à étendre en France et à l'étranger (les pays d'Europe bien sûr, mais aussi l'Amérique du Sud, la Russie, l'Australie, le Moyen-Orient) un réseau serré de bureaux locaux d'information et de régies publicitaires. Simultanément, l'affichage se développait, et l'adoption des moyens les plus modernes de transmission de l'information, télégraphe, télex puis téléphone et, dès le début du siècle suivant, la radio qu'on nommait alors TSF. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la fourniture simultanée ou non d'informations et de publicités aux journaux se développe au point que Léon Rénier, qui devait présider aux destinées de l'agence jusqu'en 1944, réussit, dans les années 30, à regrouper dans le Syndicat central de la publicité cinq grands quotidiens (1) de Paris (unification des tarifs, couplages publicitaires à tarif réduit).

Au cours des années qui précédèrent le Front populaire, les critiques se firent de plus en plus vives contre cette situation monopolistique et ce poids politique, économique, culturel, qui pesait sur la presse. Des journaux s'étaient lancés (comme *Paris-Soir*) qui échappaient à cette emprise malgré Havas et les pressions exercées par l'agence sur les annonceurs.

Aujourd'hui comme hier

Après la seconde guerre mondiale, l'Agence Havas, cette fois totalement séparée de l'information, reprend son expansion, développant, dans le réseau local, l'activité de voyage et de tourisme. Havas devait connaître avec Jacques Douce (2) son homme fort qui disparut en 1982, âgé de cinquante-sept ans. Celui que ses concurrents appelaient *« le parrain »* restructure l'activité du groupe, réunissant dans une holding, Eurocom, la quarantaine d'agences de publicité que comptait Havas. Cette « structure éclatée » permettait aux agences d'accueillir des budgets concurrents, tout en obtenant des médias des tarifs préférentiels en raison de l'importance d'achats d'espace.

A la veille de sa privatisation on ne peut qu'observer une belle performance dans la stratégie de l'Agence Havas. Ce serait une erreur de croire que les reproches qu'on lui fait aujourd'hui (mélange des genres, position dominante, influence politique) s'adressent à des comportements amplifiés par l'habitude. De fait, la stratégie de l'Agence Havas a toujours été la même, définie et mise en place par cet homme d'affaires hors pair que fut Charles-Louis Havas. Il y a plus d'un siècle et demi.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Le Petit Parisien, le Matin, le Journal, le Petit Journal, Echo de Paris.*

(2) Frère de M. Claude Douce, PDG du groupe Bélier, un des grands groupes de publicité d'Eurocom, holding des agences de publicité de l'Agence Havas.

Les grèves dans les transports aériens

M. Douffiagues lance un appel aux aiguilleurs du ciel

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle aérogare de Nice, M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a lancé, le vendredi 22 mai, un appel aux contrôleurs aériens. Depuis cinq semaines en effet, ceux-ci se mettent en grève perlée pour obtenir l'intégration de leurs primes dans le calcul de leurs retraites.

M. Douffiagues a déclaré que *« le gouvernement a fait un effort considérable »*, en proposant 1 400 F d'augmentation par mois pour ceux qui accepteraient de prolonger, de cinquante-cinq à soixante ans leur période d'activité. *« Cette hausse équivaut à 10 % de mieux, ce qui est remarquable dans une période où les négociateurs salariaux discutent de 0,2 % ou 0,3 %*, a poursuivi le ministre. *Ajoutez à cela 1 000 F mensuels de plus pour les retraites, et le total de nos propositions représente le triple de ce que mon prédécesseur, M. Auroux, avait proposé aux contrôleurs aériens. Le gouvernement ne peut aller au-delà car il serait déraisonnable et immoral d'en faire davantage. »*

Selon le ministre, les aiguilleurs du ciel ont dévoyé le droit de grève, qui doit rester, selon lui, « un moyen ultime ». *« Il faut que les responsables supportent les conséquences de leur grève*, a-t-il dit. *Or, les arrêts de travail ont été conçus pour être particulièrement coûteux pour ceux qui les subissent et gratuits pour ceux qui les font. Il n'en coûte que 200 F par mois à chaque gréviste. »*

M. Douffiagues ne s'opposera pas aux propositions de loi déposées par MM. Fourcade et Vasseur, parlementaires PR, qui veulent revenir à un régime prévoyant l'amputation d'une journée de salaire entière pour tout mouvement de grève dans la fonction publique. Il est probable aussi que le ministre retirera purement et simplement ses offres d'augmentation, si celles-ci continuent à être repoussées par les grévistes.

On se félicitait d'autre part, au ministère des transports, que les hôtesses et stewards d'Air Inter aient « suspendu » leur mot d'ordre de grève pour les 24 et 25 mai.

ALAIN FAUJAS.

La CGT manifeste pour l'emploi des jeunes

Géant !

Venus parfois de loin, deux milliers de jeunes, délégués par leurs camarades, ont participé toute la journée du vendredi 22 mai aux nombreuses démonstrations publiques organisées de longue date par la CGT sur le thème du *« printemps pour l'emploi »*.

Au siège de la confédération, à Montreuil, se sont réunis les jeunes travailleurs « précaires », qui vont d'un stage à un contrat à durée déterminée en passant par le chômage. Dans Paris, les chômeurs ont multiplié les animations devant les lieux symboliques : la Bourse, le siège du CNPF, le ministère des affaires sociales et de l'emploi, où une délégation rituelle fut reçue.

En début de soirée, les deux groupes se retrouvaient sous la tour Eiffel pour un *« pique-nique géant »*. Des torches à la main, ils devaient ensuite rejoindre le Trocadéro et, dernier symbole, la place des Droits-de-l'homme. Malgré la pluie, le vent et le froid, le tout devait s'achever par un *« grand bal de nuit »*.

Auparavant, les participants avaient entendu M. Henri Krasucki donner le sens de cette action *« contre toutes les formes d'exclusion et d'abord celle qui dénie le droit au travail »*.

Le financement de la Sécurité sociale

Contraintes techniques et contraintes politiques

Contraintes techniques, contraintes politiques, contraintes économiques : ce sont toujours celles que le gouvernement cherche à desserrer depuis que le rapport des « sages » est venu bouleverser l'accord à peu près acquis sur le principe d'une *« contribution généralisée »* (*le Monde* du 20 mai) et rouvrir le conflit entre partisans inconditionnels d'une telle contribution sur tous les revenus et partisans du prélèvement sur le *« revenu imposable »*, comparable au 0,4 % établi en 1986, auquel les « sages » se sont ralliés faute de mieux.

Pour cela deux pistes sont actuellement explorées, deux variantes de ces thèses de base, de façon à respecter l'exigence des « sages » qui est d'épargner les *« moins favorisés »*. La première voie consiste à rechercher si l'on peut tourner les obstacles juridiques et techniques (difficultés rencontrées pour connaître l'ensemble des revenus de chacun afin d'appliquer un seuil d'exonération) rencontrés. La deuxième consiste à essayer d'élargir l'assiette fiscale en réintroduisant parmi les contribuables par exemple quatre millions de foyers fiscaux sur les douze millions qui ne payent pas d'impôt.

C'est sans doute le lundi 25 mai que l'on devait faire le bilan des études techniques, le gouvernement devant se décider en début de semaine prochaine. Chaque voie présente des difficultés à la fois politiques et économiques. Engagé dans une politique de baisse de l'impôt sur le revenu – on a parlé d'un programme triennal, – le gouvernement hésite à revenir sur cet engagement : ce sera particulièrement impopulaire chez ceux qui paient l'impôt, ce qui déborde largement les cadres, dont la CGC de M. Marchelli se fait le représentant véhément, menaçant de quitter les conseils d'administration des caisses du régime général de sécurité sociale si l'on ne répondait pas à ses vœux.

Mais le recours à une *« contribution sociale »* présente aussi des inconvénients politiques sur un autre plan : elle risque de donner lieu à de difficiles discussions au Parlement, et dans les coulisses, sur le niveau de l'exonération – en particulier pour les non-salariés appelés à secourir le régime général, formule inédite.

Marge de manœuvre

Un autre enjeu important réside dans la dimension du prélèvement. Les « sages » ont seulement fixé un plancher de 15 milliards de francs, nécessaire pour combler le déficit de trésorerie de 1987, voulant laisser le soin aux états généraux de définir le mode de financement futur du régime général. Mais le gouvernement voudrait bien aller au-delà. S'en tenir à cette somme obligerait en effet à prévoir une nouvelle ressource – cotisation, impôt ou autre – dès le début de 1988, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle. Une éventualité que repousserait tout gouvernement quel qu'il soit. *« La seule cotisation impopulaire est celle qu'on supprime »*, souligne un conseiller d'un ancien premier ministre.

En la matière, le gouvernement dispose cependant d'une certaine marge de manœuvre. En effet, pour obtenir 25 milliards, le rapport envisagé pour la « contribution généralisée », il faut un prélèvement fiscal d'environ 1,4 point ou 1,5 point. Mais cela n'accroîtrait pas nécessairement le montant versé par chaque foyer fiscal. En effet, le prélèvement dans tous les cas est proportionnel au revenu pris en compte. Pour chaque foyer, le montant payé dépend aussi de l'« assiette » choisie. Or, entre une base fiscale stricte et une base élargie, la différence de montant pour un taux de prélèvement égal serait de l'ordre de 40 %. Elle aurait été encore plus forte, atteignant 70 %, si l'on avait décidé de frapper tous les revenus sans exception...

GUY HERZLICH.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 mai

Détérioration

LE climat s'est très nettement détérioré ces jours derniers rue Vivienne, à mesure que la cote perdait du terrain dans des proportions inquiétantes. Pour la liquidation du terme de mai, mercredi, le marché perdait 3% d'un coup, laissant sans voix les plus optimistes, ceux qui croyaient que la purge du 15 mai (– 4%) serait sans *lendemain. En quatre semaines*, la Bourse a cédé 8%. Jamais depuis mai 1986 elle n'avait connu un mois aussi mauvais. A l'issue des cinq séances hebdomadaires, l'indicateur a, de son côté, reculé de plus de 3%, dans une ambiance souvent glaciale. Pour rester dans les chiffres, les statistiques d'avril ne sont pas consolatrices. Le volume d'affaires a diminué de 18% comparé à celui de mars. La baisse est de 27% sur le second marché. Seul élément favorable : l'activité globale au cours des quatre premiers mois de 1987 a progressé de 43% par rapport à la même période de 1986.

Comme pour mieux décevoir et inquiéter ses fidèles, la Bourse s'est montrée imprévisible et parfois indéchiffrable, montant là où on guettait la baisse, s'écroulant là où la stabilisation semblait aller de soi. Ainsi, lundi, chacun redoutait une chute sévère, dans la foulée des ventes massives du vendredi précédent. *Le repli fut au contraire* bénin (– 0,7%). La séance de mardi laissait même croire que l'orage était passé. L'indicateur gagnait 1,5% dans un marché extrêmement actif, le volume d'affaires dépassant les 2,5 milliards de francs sur le « règlement mensuel ». Comme on l'apprendrait plus tard, cette hausse surprise était en réalité téléguidée. Elle était l'unique conséquence d'un tir groupé des investisseurs institutionnels, Caisse des dépôts en tête, qui ont soutenu les cours avec la conviction d'une armée d'ambulanciers. Mais chacun sait sous les lambris qu'il est difficile de détourner une tendance de son chemin, *lorsqu'un mouvement massif la pousse vers le bas.* Or c'était bien le cas en milieu de semaine, lorsque les cours ont cédé en moyenne 3 %. Etrangers et particuliers vendaient à plein carnet, convaincus de la nécessité de se désengager.

« Tout est mauvais », s'étranglait en fin de semaine un professionnel, malgré l'accalmie intervenue vendredi (+ 0,5 %). Que l'on porte son regard *urbi* ou *orbi*, force est de reconnaître le réalisme de ce constat. Aux Etats-Unis, Wall Street est allé de malaises en accès de faiblesse, au point de rendre perplexes les investisseurs étrangers mais aussi américains. Le relèvement des taux d'intérêt outre-Atlantique, qui a déprimé le marché monétaire, a aussi eu des répercussions sur le moral de la communauté financière française. *La mauvaise tenue du dollar*, à moins de 6 F, a aussi contribué au pessimisme quant aux taux d'intérêt. D'autant que les anticipations inflationnistes se multiplient ici et là.

Le paysage hexagonal n'est pas plus encourageant. Le marché *n'a pas digéré le verdict de l'INSEE pour 1987, qui* promet à la France un chômage accru, une inflation en reprise, des investissements insuffisants, une croissance ralentie. Le ministre de l'économie, M. Balladur, persiste dans son refus de toute relance. Quant au commerce extérieur, que l'on savait en mauvaise santé, il a administré une nouvelle preuve de ses faiblesses. Avec un déficit de 3,7 milliards de francs en avril, la France a encore du souci à se faire pour ses entreprises, malgré les résultats souvent mirobolants que celles-ci annoncent pour 1986. Pour nombre d'entre elles, il s'agit de bénéfices financiers. *Toutes n'ont pas pour autant amélioré leur situation* économique, en termes de part de marché pour leurs produits.

L'accumulation de toutes ces mauvaises nouvelles tarande les petits porteurs, l'« actionnariat populaire » tant sollicité lors des premières privatisations, qui s'interroge sur la marche à suivre. La cession au public de grandes entreprises nationalisées a fait affluer à la corbeille un nombre considérable de particuliers qui, malgré les avertissements du gouvernement sur le *« risque boursier »*, ont d'abord retenu la perspective de réaliser un gain sûr. La grande majorité d'entre eux ignorent ce qu'est la baisse. L'apprentissage pourrait bien tourner court. On a beaucoup parlé ces jours derniers des mouvements de titres Paribas et Saint-Gobain.

Une rumeur insistante mais non confirmée veut que la Générale des Eaux *« ramasse du papier »*. S'il en est ainsi, on pourra bientôt analyser le capitalisme populaire comme un phénomène de transition, préalable à la reconstitution d'un capitalisme traditionnel, détenteur des grands leviers industriels et bancaires du pays.

A la veille du week-end les boursiers cherchaient quelques raisons d'espérer. Certains se raccrochaient à l'analyse graphique, estimant que la tendance baissière a atteint un seuil de résistance. Le maintien de Wall Street au-dessus des 2 200 points semblait de même prouver que le marché *« ne veut pas chuter davantage »*. Pour reprendre confiance, d'autres observent que, malgré ses sautes d'humeur, la Bourse n'a pas de concurrent sérieux parmi les autres placements financiers. Si les métaux précieux se reprennent, chacun s'accorde à penser qu'il s'agit *là d'un mouvement spéculatif, sûrement passager. La* Bourse, on le voit, veut croire en ses chances. Mais rien pour l'instant n'est en mesure de lui faire reprendre de la hauteur. Les prochaines séances, qui coïncideront avec l'offre de vente de l'Agence Havas, permettront de sonder l'état d'esprit des investisseurs, des plus gros jusqu'aux petits porteurs.

ERIC FOTTORINO.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	22-5-87	Diff.
Géophysique	625	+ 18
Imétal	116,50	– 8,10
Michelin	3 295	– 95
Min. Penarroya	52,50	– 4,30
RTZ	109,50	+ 1,40
ZCI	1,28	– 0,03

Pétroles

	22-5-87	Diff.
Elf-Aquitaine	382	– 4
Esso	529	– 6
Exxon	527	– 19
Petrofina (1)	1 750	– 11
Pétroles B.P.	129	– 7
Primagaz	735	– 46
Raffinage	143	– 3
Royal Dutch	757	– 28
Sogerap	469,50	– 26,50
Total	528	– 12

(1) Compte tenu d'un coupon de 59 F.

Mines d'or, diamants

	22-5-87	Diff.
Anglo-American	147	– 1
Amgold	719	+ 10
Buf. Gold M.	138,50	– 1,50
De Beers	77,50	– 0,50
Drief. Cons.	161,80	+ 3,30
Gencor	111,10	+ 1,10
Gold Field	110,80	+ 8,80
Harmony	98,70	+ 1,15
Randfontein	935	+ 35
Saint-Helena	129	+ 4,50
Western Deep	416	+ 4

Bâtiment, travaux publics

	22-5-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 395	– 130
Bouygues	1 141	+ 1
Ciments Français	1 050	– 30
Dumez	2 131	– 159
GTM	705	– 4
J. Lefebvre	2 600	+ 60
Lafarge	1 525	– 35
Maisons Phénix	123,30	– 1,70
Poliet et Chausson	2 173	– 57
SCREG	750	– 31
SGE-SB	79,10	+ 1,15

Filatures, textiles, magasins

	22-5-87	Diff.
André Roudière	330	– 35
Agache (Fin.)	1 895	+ 15
BHV	540	+ 10
CFAO	1 880	– 20
Damart-Serviposte	2 900	inch.
Darty	420,50	– 2,50
DMC	591	– 14
Galeries Lafayette	1 270	– 70
La Redoute	3 260	+ 110
Nouvelles Galeries	669	– 77
Printemps	753	– 48
SCOA	126,40	– 8,60

Produits chimiques

	22-5-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 110	+ 10
Labo. Bell.	1 960	– 230
Roussel UC	1 530	– 60
BASF	900	– 21
Bayer	1 004	– 16
Hoechst	902	– 18
Imp. Chemic.	139,80	– 4
Norsk Hydro	180,30	– 0,70

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-5-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 878	– 56
7 % 1973	9 091	+ 93
10,30 % 1975	102,30	+ 2,30
PME 10,6 % 1976	102,50	– 0,05
8,80 % 1977	123,90	– 0,52
10 % 1978	102,95	– 0,25
9,80 % 1978	102,80	+ 0,30
9 % 1979	100,15	– 0,85
10,80 % 1979	104,75	– 0,25
13,80 % 1980	102	– 0,10
16,75 % 1981	102,35	– 0,16
16,20 % 1982	116,55	– 0,60
16 % 1982	118,30	– 0,55
15,75 % 1982	113,90	– 0,60
CNE 3 %	4 370	+ 120
CNB bq. 5 000 F.	101,65	– 0,15
CNB Paribas 5 000 F	101,90	+ 0,15
CNB Suez 5 000 F	102	+ 0,25
CNI 5 000 F	101,50	– 0,30

Banques, assurances sociétés d'investissement

	22-5-87	Diff.
Bail Équipement	414	– 6
Bancaire (Cie)	697	– 23
Cetelem	829	– 55
Chargeurs SA	1 485	– 25
CFF	1 225	+ 53
CFI	685	– 19
Eurafrance	2 600	– 220
Hénin (La)	810	– 25
Imm. Pl.-Monceau	432	+ 7
Locafrance	651	– 40
Locindus	885	– 45
Midi	1 490	– 20
Midland Bank	420	+ 10
OFP	1 670	– 90
Paris. de réesc	725	– 39
Prétabail	1 344	– 6
Schneider	561	– 49
UCB	325,20	+ 1,20

Alimentation

	22-5-87	Diff.
Béghin-Say	500	– 48
Bongrain	2 850	+ 82
BSN	4 970	– 50
Carrefour	3 250	– 140
Casino	1 950	– 61
Euromarché	3 620	– 80
Guyenne et Gasc.	670	– 45
Lesieur	1 770	– 100
Martell	2 075	+ 5
Moët-Hennessy	2 350	– 15
Nestlé	36 500	– 1400
Occidentale (Gle)	1 111	– 45
Olida-Caby	193	– 10,90
Pernod-Ricard	1 012	– 23
Promodès	2 010	– 190
St-Louis-Bouchon	1 090	+ 48
C.S. Saupiquet	1 380	+ 35
Source Perrier	753	– 1

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Mines Salsigne	+ 11,7	Gascogne	– 13,6
Poclain	+ 10,1	Fives-Lille	– 11
Unibail	+ 5,8	Labo. R. Bellon	– 10,5
Manurhin	+ 5,6	Nouv. Galeries	– 10,4
Saint-Louis B.	+ 4,6	Schneider	– 9,5
Crédit F.F.	+ 4,5	Radiotechnique	– 8,6
Simnor	+ 4	Talcs Lujenac	– 8,6
Jean Lefèbvre	+ 3,8	Vallourec	– 8,6
SFIM	+ 3,4	De Dietrich	– 8,3
SGE	+ 3,3	Carnaud SA	– 7,9
Bongrain	+ 3	Saroji	– 7,9
UCB	+ 2,8	Eurofrance	– 7,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	99 686	152 036 425
CCF	918 721	114 840 125
Michelin	27 371	90 081 440
Thomson	60 881	89 288 791
BSN	13 676	68 022 355
Saint-Gobain	135 394	56 327 066
Elf-Aquitaine	122 460	46 844 891
CFF	38 221	46 482 669
Midi	28 224	42 387 743
Lafarge	26 102	40 468 977
Redoute	10 915	36 336 246
L'Air liquide	51 596	35 778 260

(*) Du 15 au 21 mai.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Or fin (kilo en barre)	88 500	89 960
– (kilo en lingot)	88 550	89 960
Pièce française (20 fr.)	527	528
Pièce française (10 fr.)	361	345
Pièce suisse (20 fr.)	608	616
Pièce latine (20 fr.)	505	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	507	512
Souverain	640	640
Souverain Elizabeth II	628	651
● Demi-souverain	360	361
Pièce de 20 dollars	3 040	3 150
– 10 dollars	1 465	1 480
● – 5 dollars	900	850
– 50 pesos	3 290	3 445
● – 20 marks	622	625
– 10 florins	627	530
● – 5 roubles	340	345

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 mai	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai
RM	2 845 515	2 483 178	3 173 263	1 981 410	1 690 736
Comptant R. et obl.	9 859 633	8 859 774	10 681 057	8 878 565	8 225 595
Actions	391 964	404 645	375 294	299 152	244 458
Total	13 097 112	11 747 597	14 229 614	11 159 127	10 160 789
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	103,1	106,6	103,6	102,4	–
Étrangères	115,4	115,1	114,4	115	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	106	108,2	104,9	103,5	104,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	428,7	436,3	425,6	421,7	422,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mai 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	104,45	104,55	104,50	104,45
+ haut	104,45	104,65	104,50	104,45
+ bas	104	104,15	104,05	103,95
Dernier	104,25	104,40	104,30	104,20
Compensation	104,25	104,35	104,25	104,10

Nombre de contrats : 45 363.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Vif repli avant l'éclaircie

Des statistiques économiques jugées positives pour *l'inflation* et *les* taux d'intérêt ont stimulé un bon raffermissement vendredi à Wall Street, alors que la crainte d'une évolution opposée avait initialement fait avorter plusieurs tentatives de reprise.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait perdu, mercredi, plus de 113 points en cinq séances, a terminé la semaine avec des déclins limités à 29,32 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Le sentiment négatif soulevé la semaine précédente par la forte progression des prix de gros en avril et le relèvement du taux d'intérêt de base bancaire s'est particulièrement manifesté mardi en raison d'un nouvelle poussée de faiblesse du dollar et la crainte que la Réserve fédérale ne relève le taux d'escompte. Il a également fait avorter la reprise technique amorcée mercredi lorsque l'indice est brièvement tombé au-dessous de la barre des 2 200 pour la première fois depuis le 13 février.

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Alcoa	50 7/8	47 3/8
Allegis ex-UAL	72 3/8	71 1/4
ATT	26 1/4	25 1/2
Boeing	44 3/8	43 1/4
Chase Man. Bank	35 1/4	37 1/4
Du Pont de Nemours	113 1/2	109
Eastman Kodak	79 1/2	79
Exxon	87 1/8	86 3/4
Ford	93 1/8	90 5/8
General Electric	102 1/8	100 1/2
General Motors	87 5/8	84 1/4
Goodyear	64 3/4	62
IBM	161	156 5/8
ITT	52 1/2	53
Mobil Oil	49 1/8	46 1/4
Pfizer	64 5/8	62 7/8
Schlumberger	43 1/2	43
Texaco	36 3/8	37 1/4
Union Carbide	29 1/4	27 3/4
USX Corp.	32	30 7/8
Westinghouse	60 1/8	58 7/8
Xerox Corp	77	75 3/4

LONDRES

Soutenu

Le Stock Exchange a connu une activité soutenue au cours de la semaine écoulée, toujours dopé par les perspectives d'élections anticipées. Si le marché a gagné 30 % depuis le début de l'année, il paraît cependant entrer maintenant dans une phase de consolidation.

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Beecham	519	526
Bowater	530	530
Brit. Petroleum	325	354
Charter	374	368
Courtaulds	436 1/2	457
De Beers (*)	12 13/16	12 3/4
Free Gold	17 3/4	18 1/4
Glaxo	15 3/4	15 27/32
Gt. Univ. Stores	19 5/32	20 1/8
Imp. Chemical	14 5/64	13 25/32
Shell	13 33/64	12 61/64
Unilever	28 11/16	29 61/64
Vickers	209	212
War Loan	40 5/32	39 25/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Repli

En présence d'une activité réduite, et de concert avec New-York et Tokyo, la Bourse de Francfort a connu une semaine de baisse. Les grandes valeurs *telles Siemens, Daimler-Benz et* Deutsche Bank ont perdu plus de 3 % d'un vendredi à l'autre.

Le volume des transactions a atteint 12,569 milliards de deutschemarks, contre 15,483 milliards de deutschemarks la semaine précédente.

Au secteur automobile, excepté VW, qui a progressé de 6,50 deutschemarks à 360 deutschemarks, BMW et Daimler ont cédé du terrain. A l'électrotechnique, Siemens est tombé à 681 (– 22), AEG n'a subi qu'un léger retrait de 0,70 à 309.

Indice de la Commerzbank du 22 mai : 1 730,5 (contre 1 767,4).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
AEG	309,70	309
BASF	278,80	272,90
Bayer	308,20	302,70
Commerzbank	260	255,50
Deutschebank	605	583
Hoechst	279,80	272,20
Karstadt	445	430
Mannesman	165,50	158,20
Siemens	703	681
Volkswagen	353,50	360

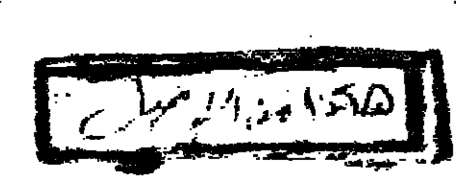
TOKYO

La hausse pour finir

La Bourse nippone a nettement reculé la semaine passée, sur un marché animé. A l'issue des trois premières séances hebdomadaires, l'indice Nikkeï avait perdu 1 309,43 points, soit 5,5 %. Il s'est néanmoins repris jeudi et vendredi, limitant ainsi les dégâts sur l'ensemble de la semaine. Nippon Steel était la valeur la plus portée (261,1 millions de titres échangés).

Indice Nikkeï du 22 mai : 24 532,72 (contre 24 729,03 ; indice général : 2 144,12 (contre 2 177,79).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Akaï	400	409
Bridgestone	900	880
Canon	775	790
Fuli Bank	4 120	3 820
Honda Motors	1 340	1 310
Matsushita Electric	1 640	1 650
Mitsubishi Heavy	580	583
Sony Corp.	2 790	2 850
Toyota Motors	1 620	1 700



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'effet Citicorp

A l'issue d'une semaine où tous les secteurs du marché international *ont été* chamboulés par les mésaventures arrivées à Citicorp – la plus grande banque commerciale américaine contrainte de déclarer une perte de 2,5 milliards de dollars au cours du second trimestre de cette année pour avoir porté de 2 à 5 milliards de dollars le montant de ses provisions sur ses 13 milliards de dollars de créances douteuses sur le *tiers-monde*, – *la panique du premier jour* a fait place à une satisfaction raisonnée.

En prenant sa décision, Citicorp a fait preuve d'un réalisme qui avait trop longtemps fait défaut aux établissements bancaires américains, ont estimé la grande majorité des eurobanquiers. De son côté, la Banque d'Angleterre n'a pas caché sa satisfaction, mettant clairement ainsi dans le collimateur les grandes banques de clearing anglaises dont les provisions pour dettes douteuses sont très nettement insuffisantes. Dans ce domaine, la Midland Bank et la Lloyds Bank sont les premières visées parce que leurs provisions sur leurs prêts à l'Amérique latine atteignent seulement 8 % par rapport à des créances respectives de 5,5 milliards de dollars et 4,8 milliards de dollars.

Les grandes banques internationales qui, il y a encore peu, traitaient avec condescendance leurs consœurs françaises par trop sous-capitalisées, ont désormais une vision différente. Les 28 % de provisions arrêtées par Citicorp sont encore loin des 40 % provisionnés par la BNP et la plupart des autres grandes banques commerciales françaises. Depuis 1982, celles-ci ont non seulement augmenté leurs fonds propres mais aussi fortement amélioré la qualité de leurs actifs. Ce faisant, elles se sont hissées au niveau des banques allemandes et rapprochées des suisses encore qu'en la matière ces dernières sont imbattables. Fidèles à l'adage qui veut que *« pas d'argent, pas de suisse »*, les établissements helvétiques n'ont jamais beaucoup prêté aux pauvres. Ils ont, de plus, été de tout temps contraints par leur banque centrale de provisionner leurs prêts dans des limites fixées par celle-ci.

Il est certain que Citicorp n'a pas choisi d'accroître ses provisions de 3 milliards de dollars sans en avoir auparavant référé aux autorités américaines. Une telle décision ne peut que forcer la main des autres établissements des Etats-Unis à faire de même. Or, à la seule exception de Morgan Guaranty, aucune autre banque américaine ne peut se permettre un tel geste. Bankers Trust pourrait à la rigueur augmenter partiellement la couverture de ses créances douteuses, mais il n'en est pas question pour Manufacturers Hanover (« Manny Hanny ») et encore moins pour la Bank of America (« BoA ») qui connaît déjà assez de difficultés. Cela signifie donc que le Fed, qui connaît l'impact désastreux qu'aurait la mise éventuelle en faillite de plusieurs grandes banques commerciales, doit, d'une manière ou d'une autre, s'être porté garant de leur survie. Interviendra-t-il par des injections de liquidités ou par des fusions accélérées ?

On n'en sait encore rien. Mais, à une époque où trop de banques sont constamment à la recherche de trop peu de transactions, on peut se demander si les autorités de tutelle ne vont pas profiter de l'occasion pour encourager Chase Manhattan à absorber « Manny Hanny » et Tartempion à avaler « BoA ». En Angleterre, il ne serait pas étonnant que la Midland et la Lloyds annoncent sous peu des émissions d'actions nouvelles afin de renforcer leur capital. En France, la privatisation progressive des banques commerciales va permettre à ces dernières de faire de même.

L'amorce d'une solution

En s'adressant mardi à New-York à un auditoire où se bousculaient, pêle-mêle, banquiers, journalistes et analystes de tous poils, John S. Reed, le président de Citicorp, a souligné que celle-ci allait dorénavant accroître ses efforts pour réduire le montant de ses prêts et restructurer ses engagements envers le tiers-monde en s'engageant dans une politique de swaps à outrance. C'est peut-être la conséquence la plus importante qui va découler de la courageuse décision prise par Citicorp.

Le marché secondaire des crédits bancaires aux pays en voie de développement, ou si l'on préfère des LDCs ainsi que les Anglo-Saxons les surnomment, est encore dans l'enfance. Né il y a environ quatre ans, son activité n'a représenté que 8 milliards de dollars l'an dernier. Elle devrait presque doubler cette année pour atteindre 15 milliards de dollars. C'est peu à l'égard d'un volume théorique de 350 milliards de dollars. Mais, on a assisté, au cours des deux derniers mois, à un échange (« swap ») croissant d'euro-obligations perpétuelles à taux flottant contre des crédits au tiers-monde et vice versa.

L'initiative prise par Citicorp va maintenant contraindre les autres banques commerciales à sortir des réfrigérateurs, c'est-à-dire des bilans où ils étaient conservés, leurs prêts aux LDCs et les inciter à les négocier. Plus ce négoce augmentera, plus ce marché deviendra liquide. Dans ce domaine, l'abondance de liquidités est la condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, à l'amorce d'une solution technique au problème de la dette du tiers-monde.

Les échanges ne se limitent pas aux obligations et à toutes sortes de papiers à revenus fixes ou variables. Ils peuvent aussi bien porter sur des biens immobiliers que sur la transformation en crédits libellés en monnaies locales de prêts initialement réalisés en devises étrangères. A ce jour, les deux tiers des transactions de ce type émanent de dettes chiliennes et mexicaines.

Les dix autres pays en voie de développement qui font également l'objet de ce genre d'opérations sont, par ordre alphabétique, l'Argentine, le Brésil, la Côte-d'Ivoire, l'Equateur, le Maroc, les Philippines, la Pologne, la Roumanie, le Venezuela et la Yougoslavie.

Dans l'ensemble, les banques américaines ont, traditionnellement, été toujours plus tentées par le risque latino-américain, tandis que les banques européennes paraissent préférer celui des pays de l'Est. Il y a deux ans, l'exemple d'un « swap » classique était l'échange par une banque américaine d'une partie de sa dette polonaise contre celle détenue sur l'Argentine par une banque européenne.

Il faut, toutefois, souligner que toute l'ingénierie développée par les banques internationales pour apporter une solution à la dette des LDCs sera vaine, si les taux d'intérêt en dollars remontent. Tout étant lié, le seul fait que *le* rendement de l'emprunt à trente-cinq ans du Trésor américain soit pour la première fois depuis quinze mois repassé au-dessus de la barre des 9 % est préoccupant non seulement pour le marché international des capitaux qui n'a pu que se sentir encore plus déprimé cette semaine, mais aussi pour le tiers-monde et l'ensemble au système bancaire international.

Indifférente aux problèmes immenses soulevés par la décision prise par Citicorp et soulagée de ne pas avoir à affronter la tension sur les taux d'intérêt en dollars, l'Association des arbitragistes en obligations internationales (AIBD), réfugiée cette semaine à Oslo pour tenir son assemblée générale annuelle, a imperturbablement discuté de la nature du sexe des anges.

Il s'agissait en l'occurrence de l'instauration éventuelle d'un système automatisé d'eurocotations, dit AIBD « Q », tel que nous l'avions décrit dans notre rubrique de la semaine précédente.

Le projet a, en fin de compte, été abandonné.

Au train où vont les événements, il n'y aura malheureusement bientôt plus grand-chose à traiter sur le marché euro-obligataire. Racornie comme peau de chagrin, son activité primaire se réduit au dollar australien, à la couronne danoise et au franc luxembourgeois, les seules devises qui intéressent encore le dentiste belge et la myriade des petits investisseurs privés qui continuent de placer leurs économies sur le marché des obligations internationales. En revanche, la désertion des institutionnels est quasiment totale.

Heureusement, le secteur des actions reste le lot de principale consolation. A ce sujet, il est significatif que l'action CCF ait commencé à se traiter officiellement à Paris à un cours de 125 francs français. Malgré la forte chute enregistrée par la Bourse de Paris, cela représente encore une plus-value de 11,7 % par rapport au prix initial de 107 francs. Plus important encore par suite de l'ampleur du montant de sa privatisation est l'excellent comportement de l'action CGE. Offerte à 290 francs français, elle continue sur le marché gris d'évoluer entre 343 et 353 francs, soit une prime proche de 12 %. Environ 2,3 millions de particuliers ont en France exprimé le désir d'acquérir des titres CGE. Pour sa part, la tranche internationale est de quinze à vingt fois sursouscrite. Compte tenu tout à la fois de cet intérêt étranger et du caractère international de la CGE, il a été décidé de réduire de 15 % à 10 % la clause dite de retrait (« claw-back ») de la tranche internationale. Malgré cette diminution, les allocations étrangères seront encore drastiquement réduites.

CHRISTOPHER HUGHES

LES DEVISES ET L'OR

Répit pour le dollar

La semaine sous revue s'est terminée mieux que la précédente pour le dollar qui, à la surprise générale, s'est inscrit en légère hausse d'un week-end à l'autre, terminant à 1,78 DM, 5,96 F et 140 yens.

Cette amélioration a été enregistrée vendredi en fin d'après-midi à New-York à l'annonce des données chiffrées sur la conjoncture légèrement plus favorables que celles qui avaient été prévues. Ainsi, la croissance du produit national brut au premier trimestre 1987 a-t-elle été de 4,4 % en rythme annuel au lieu des 4,3 % annoncés il y a un mois, et la hausse des prix de détail en avril s'est-elle établie à 0,4 % comme en mars et en février, alors qu'on attendait 0,5 %.

Après cette remontée qui a porté le dollar à près de 141 yens, les opérateurs se sont immédiatement penchés sur leurs graphiques. Ou l'amélioration est bien timide et provisoire avant une reprise de la baisse, ou elle reflète un changement de tendance. Aux yeux de la plupart des experts, cette dernière éventualité apparaît très peu probable. Au Japon, l'Institut de recherche Mitsui estime que *« les données fondamentales de l'économie des Etats-Unis traduisent un déclin à long terme »*. En France, M. Michel Develle, chef des études économiques de Paribas, se montre fort pessimiste sur l'Amérique, titrant, dans son bulletin mensuel, « Le dollar à la baisse », et mettant en avant le *« lancinant problème commercial des Etats-Unis »*. Pour lui, l'état profondément dégradé du commerce extérieur de ce pays devient une des raisons de son *« non-rétablissement »*.

Pour M. Miyazawa, ministre japonais des finances, le dollar est appelé à se raffermir. Quant aux officiels américains, ils se déclarent tous satisfaits des cours actuels du billet vert. Que ce soit M. James Baker, secrétaire au Trésor, M. Malcolm Baldridge, secrétaire au commerce, ou l'intraitable Clayton Yeutter, le délégué de la Maison Blanche pour le commerce, tous voient s'esquisser une contraction d'une vingtaine de milliards de dollars du déficit commercial américain en 1987. C'est encore l'avis des économistes des entreprises outre-Atlantique. Selon eux, le déficit doit revenir de 170 milliards en 1986 à 135 milliards de dollars cette année. En revanche, ils tablent sur une inflation de 4,3 % en 1987, contre 1,1 % en 1986, comme la plupart des opérateurs. Leur opinion s'appuie à la fois sur des données réelles, tels le rattrapage massif sur certains prix qui avaient baissé ou n'avaient pas varié dans le passé, comme les primes d'assurance ou sur des prévisions spéculatives, comme la hausse des cours des matières premières sur les marchés à terme de Chicago. Notons que cette semaine, les déclarations de membres influents de l'OPEP, Arabie saoudite en tête – sur une nécessité de stabiliser les prix du pétrole – ont anéanti les espoirs de ceux qui spéculaient sur un relèvement du prix officiel du brut. Du coup, la hausse du baril sur les marchés à terme a été stoppée net : auparavant, ce cours avait frôlé les 20 dollars.

Une nouvelle alerte s'était produite sur le dollar au début de la semaine où l'annonce d'une augmentation de 3 milliards de dollars des provisions de la Citibank sur ses prêts aux pays en voie de développement avait causé une surprise désagréable, d'autant que le Brésil agitait à nouveau la menace de suspension du paiement de sa dette si des crédits supplémentaires ne lui étaient pas accordés. Le billet vert plongea jusqu'à 1,7680 DM à Tokyo. Néanmoins, il restait stable à 139,50 yens sous le regard vigilant de la Banque du Japon qui contrôle maintenant les positions des opérateurs quatre fois par jour.

Par la suite, la rumeur persistante d'un relèvement éventuel du taux d'escompte de la Réserve fédérale raffermissait le billet vert. Mardi, le comité de l'open market de ladite Réserve fédérale s'est réuni sans que l'on sache quels ont été les résultats de la délibération. Une hausse d'un demi-point serait jugée insuffisante. Il faudrait un point entier pour impressionner les opérateurs.

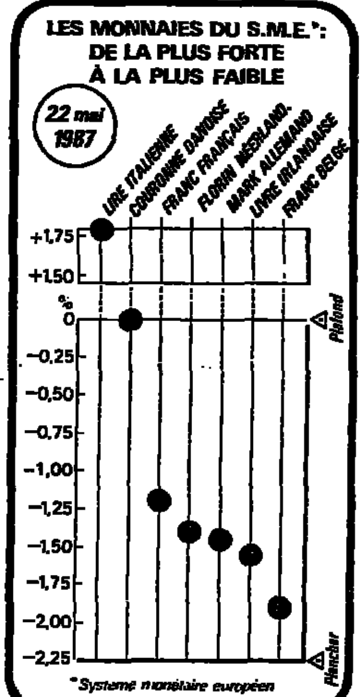
Il convient de relever une déclaration faite par le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Karl Otto Poehl. Pour celui-ci, il est devenu plus important de stabiliser la parité dollar-mark que de contrôler à tout prix l'expansion croissante de la masse monétaire, encore trop forte actuellement, mais qui devrait se ralentir prochainement. Une nouvelle hausse du mark mettrait en danger la croissance de l'économie allemande déjà bien ralentie. L'accroissement des écarts d'intérêt entre les Etats-Unis et la RFA (les taux sont respectivement de 8,7 % et 5,2 % en moyenne sur les fonds d'Etat) constitue un instrument priviligié de stabilisation des parités.

En France, la Banque centrale a bloqué à 3,34 F le cours du mark sans grandes difficultés. A la fin de la semaine dernière, elle a annoncé qu'elle avait remboursé au Fonds européen de coopération monétaire le solde des 34 milliards de francs empruntés en devises au mois de janvier dernier pour défendre le franc.

Signalons enfin que parmi les nouvelles mesures d'assouplissement du contrôle des changes annoncées à la fin de la semaine figurent, outre l'autorisation d'ouvrir librement des comptes en devises pour les entreprises exportatrices, l'autorisation donnée à tout commerçant d'exercer les activités de change, monopole jusqu'alors réservé aux banques.

Enfin, les importations-exportations d'or seront libres désormais et traitées selon le régime de droit commun appliqué aux marchandises *« pour supprimer le cloisonnement artificiel du marché des prix »*. Dans ce domaine, ont a noté, toujours à la veille du week-end et en relation avec la remontée du dollar, un fléchissement du cours de l'once d'or, qui, après une montée à près de 480 dollars, est retombé vendredi soir à 463 dollars.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 22 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6690	–	16,7780	68,2593	56,0695	2,7173	49,7883	0,0775
	1,6825	–	16,8407	68,6342	56,3063	2,7159	49,9625	0,0778
Paris	9,9522	5,9630	–	407,83	334,34	16,2038	296,88	4,6260
	9,9907	5,9380	–	407,55	334,35	16,1271	296,68	4,6174
Zurich	2,4450	1,4650	24,5682	–	82,1418	3,9889	72,9400	1,1365
	2,4514	1,4570	24,5369	–	82,0383	3,9571	72,7954	1,1329
Francfort ...	2,9766	1,7835	29,9096	121,74	–	4,8464	88,7976	1,3836
	2,9881	1,7760	29,9091	121,89	–	4,8235	88,7334	1,3810
Bruxelles ...	61,4192	36,8000	6,1713	25,1194	206,33	–	18,3221	2,8549
	61,9497	36,82	6,2007	25,2711	207,32	–	18,3962	2,8651
Amsterdam ..	3,3521	2,0085	33,6836	137,10	112,61	5,4578	–	1,5581
	3,3675	2,0015	33,7066	137,37	112,70	5,4359	–	1,5564
Milan	2151,34	1289	216,17	879,86	722,73	35,0271	641,77	–
	2163,70	1286	216,57	882,64	724,10	34,9267	642,52	–
Tokyo	234,99	140,80	23,6127	96,1092	78,9458	3,8260	70,1020	0,1092
	233,87	139,00	23,4086	95,4015	78,2658	3,7751	69,4475	0,1081

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 mai, 4,2550 F contre 4,2719 F le vendredi 15 mai.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Insoutenable cacao

Pour la première fois depuis sa ratification de l'automne dernier, le nouvel accord international sur le cacao vient d'utiliser son arme principale : l'intervention à l'achat du stock régulateur afin de soutenir les cours de la fève et de les ramener au prix plancher défendu par ce mécanisme, à savoir 1 600 droits de tirages spéciaux – DTS – par tonne (1).

Le directeur du stock-tampon a invité, le 18 mai, les membres de l'Organisation internationale du cacao (ICO) à acheter 4 000 tonnes. Il se basait sur l'autorisation que lui a donnée l'ICO d'intervenir sur le marché, en mars dernier lorsque les cours moyens de la denrée tropicale tombent au-dessous du prix-plancher. Lundi, le prix composé de l'ICO s'établissait à 1 598, 15 DTS, tandis que les cotations à Londres s'inscrivaient à 12 livres par tonne.

Il était temps d'enrayer l'accès de faiblesse. Mais comme on pouvait le craindre, en raison de l'orientation résolument baissière du marché (la campagne sera excédentaire pour la troisième année consécutive, avec un surplus estimé à 65 000 tonnes par le courtier anglais Gill and Duffus), le coup de pouce du stock régulateur n'a pas modifié la tendance. C'est pourquoi celui-ci s'est de nouveau porté acheteur de 4 000 tonnes le 21 mai.

De l'avis des professionnels, ces actions de soutien risquent, comme par le passé, d'épuiser financièrement le stock sans aboutir pour autant à une régulation satisfaisante du marché. *« Cet accord, comme beaucoup d'autres,* font-ils valoir, *ne se donne pas les moyens juridiques et politiques de réussir. On croit pouvoir régler des difficultés de fond par des expédients techniques »*. L'accord cacao signé en 1986 traduit, il est vrai, une entente fictive. Si la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, a accepté d'y participer, elle qui n'avait jamais reconnu les précédents textes, d'autres acteurs éminents du marché se tiennent à l'écart de l'ICO.

La Malaisie, dont la production de fèves a décuplé en dix ans (de 15 000 à 150 000 tonnes), n'a pas voulu se plier aux règles de l'accord. Le comble réside dans le fait que le stock régulateur, dans sa mission de soutien des prix, peut être amené à acheter du cacao malais ! Quant aux Etats-Unis, qui occupent le rang de premier consommateur mondial, ils continuent de refuser, au nom de l'idée libérale qu'ils ont du marché, de s'associer à un accord visant à réguler les prix.

Le débat technique pourrait paraître vétilleux et somme toute secondaire s'il n'était pas un enjeu vital pour nombre de pays en développement dont le cacao est encore la principale source de recettes en devises. En quatre mois, la Côte-d'Ivoire a perdu 650 milliards de francs CFA (13 milliards de francs) en raison de l'effondrement simultané des cours du cacao et du café. Malgré ce coûteux revers de conjoncture, d'autres pays d'Afrique n'hésitent pas à investir davantage dans ce secteur primaire.

Le Ghana, qui fut autrefois le premier producteur mondial avant de laisser dépérir sa cacaoyère, a décidé depuis deux ans de la *« réhabiliter »*. Sa production qui atteignait 159 000 tonnes en 1983/1984 s'est élevée à 219 000 tonnes à l'issue de la dernière campagne. Pour la saison en cours, les estimations de récolte portent sur 230 000 tonnes. Soucieux de revaloriser les revenus des planteurs, le Ghana Cocoa Board vient en outre d'augmenter de 64,7 % le prix intérieur du cacao, qui s'établit désormais à 880,5 dollars par tonne.

On note enfin que les courants d'échange du Sud vers le Nord tendent à se modifier. Ainsi en Allemagne fédérale qui a importé, en 1986, 211 304 tonnes de fèves (contre un record historique de 220 037 tonnes l'année précédente) : l'union des négociants en cacao observe que les fournisseurs traditionnels africains perdent du terrain au profit des nouveaux producteurs du Sud-Est asiatique, qui assurent désormais un quart des approvisionnements de la RFA. Si la Côte-d'Ivoire se maintient au premier rang des fournisseurs de l'Allemagne, la Malaisie a ravi sa deuxième place au Cameroun. La Nouvelle-Guinée et l'Indonésie viennent ensuite devant le Ghana, relégué en sixième position. Cette concurrence de l'Asie et de l'Afrique ajoutée à la faiblesse des devises utilisées dans le commerce du cacao (le dollar et la livre sterling) risquent d'empoisonner encore longtemps la vie du stock régulateur.

ERIC FOTTORINO.

(1) 1 DTS = 1,3 dollar. L'accord précédent avait mal fonctionné. Le stock avait dû cesser ses achats dès 1982, à court de liquidités.

PRODUITS	COURS DU 22-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	897 (=) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	845 (– 3) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 550 (– 230) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 145 (– 20) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 333 (+ 3) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 937 (– 42) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	287,75 (– 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	191 (– 4,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	167,70 (– 6,90) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

● RECTIFICATIF. – Dans notre rubrique du 17-18 mai consacrée à l'arachide au Sénégal, il fallait lire que l'arachide rapporterait 53 milliards de francs CFA (et non 53 millions) à l'Etat.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La crainte de la contagion

Le marché obligataire de Paris a sombré cette semaine dans un noir pessimisme, les cours du MATIF, sa tête chercheuse, plongeant de 105,50 à 104, au plus bas depuis le mois de novembre dernier.

Les nouvelles, il est vrai, ont été mauvaises en France. Les pronostics de l'INSEE sur une inflation à 3,5 % en 1987, le maintien à 7 3/4 % du taux d'intervention de la Banque de France, qui n'a servi, cette semaine, que 15 % des demandes de pension, et la tension persistante sur l'argent au jour le jour, aux alentours de 8 %, ne sont pas faits pour inciter à l'optimisme.

Mais c'est surtout de l'étranger, et plus particulièrement des Etats-Unis, que sont venus les coups les plus durs. De l'autre côté de l'océan, les taux à long terme ont poursuivi leur progression, tandis que les cours baissaient. L'emprunt à trente ans 2017, émis à 8,75 % il y a tout juste quinze jours, a vu son rendement monter à plus de 9 % et son cours fléchir de 98 à 96 pour un nominal de 100. Le motif ? Toujours la crainte d'un retour de l'inflation, qui a provoqué de très fortes ventes de titres sur le marché à terme de Chicago, et creusé l'écart entre les taux à court et long terme, désormais égal à 3 points et demi, ce qui est tout à fait inhabituel. Il faut dire que l'annonce surprise de fortes provisions constituées par la Citibank sur ces crédits étrangers *(voir ci-dessus et l'article de Christopher Hughes)* avait provoqué une ruée sur les bons à court terme, moins exposés, et dont les rendements ont baissé tandis que leurs cours montaient.

Une véritable psychose de hausse des taux s'est installée aux Etats-Unis, entretenue par la crainte de l'inflation. Les opérateurs y voient les taux des obligations monter à 10 % dans un délai pas trop éloigné. C'est peut-être aller un peu vite en besogne. En attendant, cette psychose fait des ravages en France. Ailleurs en Europe, c'est le contraire, que ce soit en Allemagne, où la Banque fédérale ira peut-être jusqu'à abaisser encore ses taux si besoin est, ou en Belgique, où la Banque centrale a ramené son taux d'escompte de 8 à 7 3/4. Si le vent n'est pas à la hausse en Europe, au contraire, il l'est en France, où les opérateurs broient, pour l'instant, du noir.

Les propos tenus par M. Gabriel François cette semaine à Strasbourg ne sont guère de nature à les réconforter. Pour le directeur des affaires économiques de la BNP, les taux du marché monétaire ne devraient guère descendre beaucoup plus bas que 8 % à la fin de l'année 1987. *« Des poussées de hausse brusques et temporaires restent même possibles dans une année marquée à la fois par la proximité de l'élection présidentielle et la faiblesse persistante du dollar. »* Selon son analyse, cette absence de détente des taux courts mais aussi l'arrêt de la désinflation rendent difficile cette année une baisse significative du taux de rendement des obligations, d'autant qu'au niveau actuel de 8 3/4 pour les emprunts d'Etat l'écart avec les taux courts est inférieur à la normale.

Si l'on suit M. François, de deux choses l'une, ou bien les taux longs doivent monter encore pour rétablir l'écart normal ou bien les taux courts doivent descendre. On laisse au lecteur le soin de tirer ses conclusions. En attendant, les rendements des fonds d'Etat frôlent 9 %, un point et demi de plus qu'en septembre dernier, ce qui a conduit la Caisse de refinancement hypothécaire à payer 9,70 % pour les 2 milliards de francs qu'elle a levés par son adjudication cette semaine.

F.R.

Le Monde

A l'Assemblée nationale

La commission des finances repousse les projets de loi de règlements pour 1984 et 1985

La bataille politique peut être sans merci. Une partie du RPR en arrive, même, à mettre en cause la continuité de l'Etat. La commission des finances de l'Assemblée nationale a repoussé, le jeudi 21 mai, les projets de loi de règlements pour 1984 et 1985. Malgré l'importance que pourraient avoir ces textes, qui permettent de contrôler que le gouvernement a exécuté le budget de l'Etat en conformité avec l'autorisation donnée par le Parlement, la tradition est de n'en faire que de simples outils comptables. La gauche, d'ailleurs, avait, au lendemain de 1981, approuvé, sans difficulté, les lois réglant la mise en œuvre des budgets par la majorité précédente.

La majorité de la droite s'engageait dans cette même voie. L'audition de M. André Chandernagor, président de la Cour des comptes, par la commission des finances, à laquelle il a fait part des observations de la Cour sur la gestion des fonds publics, avait été empreinte de la plus totale cordialité, même si chacun avait souligné les nombreux errements de l'administration.

La séance de la commission aurait donc dû être de pure forme. Le rapporteur général, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), proposa d'ailleurs l'approbation de ces *projets de loi de règlements ; il fut* suivi par l'UDF et par d'autres membres du RPR, comme M. Jean-Paul de Rocca Serra. Mais M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) refusa de donner « un aval » à une gestion qu'il avait « dénoncée », et il entraîna des hommes comme MM. Claude Barate (RPR, Pyrénées-Atlantiques) et Arthur Dehaine (RPR, Oise). Les contestataires furent les plus nombreux; en l'absence du président de la commission, M. Michel d'Ornano.

En séance plénière, toutefois, l'Assemblée ne devrait pas suivre l'avis de la commission.

Deux sondages de la SOFRES

La meilleure cote présidentielle pour M. Mitterrand

La personnalité politique qui remplirait le mieux la fonction présidentielle est... M. François Mitterrand. Selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 22 mai, dans le *Nouvel Observateur* (1), le chef de l'Etat, qui recueille 53 % d'opinions favorables (au lieu de 49 % en mars), reprend la tête de ce classement, que M. Raymond Barre lui avait ravie en janvier. Ce dernier perd 4 points en obtenant 52 % d'avis positifs, mais devance toujours M. Michel Rocard, qui, avec 49 % de bonnes opinions, cède 1 point par rapport au mois de mars. Quant à M. Jacques Chirac, 39 % des personnes interrogées (au lieu de 36 % en mars) estiment qu'il ferait un bon président de la République.

Parmi les sympathisants de gauche, M. Mitterrand accroît son avance sur M. Rocard : avec 80 % d'opinions positives, il gagne 6 points en deux mois, alors que le député des Yvelines n'est crédité que de 68 % d'avis favorables (au lieu de 67 %).

La dimension présidentielle de M. Barre, *en revanche, accuse* un recul sévère auprès des partisans de droite : 73 % de ces derniers (au lieu de 81 % il y a deux mois) jugent que l'ancien premier ministre ferait un bon chef d'Etat. Avec 65 % d'opinions positives, M. Chirac conforte sa position avec un gain de 2 points, tout comme M. Léotard (52 %) qui en gagne 4.

(1) Sondage effectué du 4 au 7 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Le gouvernement est majoritairement désapprouvé

Les Français jugent sévèrement l'action du gouvernement. Seulement 37 % des personnes interrogées – dont 73 % des sympathisants UDF et RPR (au lieu de 84 % en mars) – approuvent la politique conduite par M. Jacques Chirac, alors que 41 % s'en déclaraient satisfaites en mars, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 23 mai, dans *la Vie française* (1). 47 % (au lieu de 49 %) des consultés expriment leur désaccord avec l'action menée par le premier ministre.

C'est en matière de sécurité que le gouvernement enregistre ses meilleurs résultats avec 56 % d'opinions positives. Mais si sa politique sociale est désapprouvée par 49 % des sondés, c'est dans le domaine de l'emploi qu'il obtient son plus mauvais résultat depuis juin 1986, avec 52 % de mécontents et 25 % de satisfaits.

En outre, l'unité UDF-RPR se fissure sensiblement aux yeux de l'opinion. 58 % des Français interrogés (au lieu de 48 % en mars) considèrent que la majorité est divisée, 22 % (au lieu de 38 %) soutenant le contraire. Et, pour la première fois depuis juin 1986, les sympathisants UDF et RPR expriment majoritairement un jugement similaire (47 % estiment que leurs partis sont divisés et 37 % les jugent unis).

(1) Sondage effectué du 4 au 7 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

M. Pasqua estime « très graves » les accusations de MM. Pierret et Dupuis contre la police

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a qualifié d'*« accusations très graves dont les auteurs devront assumer la responsabilité »* les propos tenus, mercredi 20 mai à Paris, par M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, et *M. Jérôme Dupuis, son ancien directeur* de cabinet, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 22 mai) concernant la faillite frauduleuse du Comptoir pratique pour l'*invention automobile* (CPIA) *et* l'instruction dont cette affaire fait l'objet au tribunal d'Evry (Essonne).

M. Pierret et M. Dupuis, qui vient d'être inculpé, avaient notamment déclaré que les policiers avaient eu un comportement antisémite et anti franc-maçon. Interrogé vendredi à ce sujet, à l'issue du congrès national de la CFTC-police à Saint-Mandé (Val-de-Marne), M. Pasqua a précisé : *« La police (...) ne se laisse pas du tout inspirer par quelque considération politique ou philosophique que ce soit. Si d'aventure cela survenait, ce serait naturellement sanctionné. »*

Le ministre a ajouté : *« Il faut prendre garde, car lorsqu'on porte de telles accusations, il faut aussi en apporter la preuve. »* MM. Pierret et Dupuis *« devront assumer leurs responsabilités, car je ne laisserai pas accuser la police sans preuves et je prendrai les mesures nécessaires pour la défendre »*, a conclu M. Pasqua.

Coupe du monde de rugby : France-Ecosse 20-20

Douche froide

Départ hésitant des Français en Coupe du monde de rugby : pour sa première rencontre, le Quinze de France a concédé le match nul à l'Ecosse (20-20), le samedi 23 mai à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Pour éviter les All Blacks en quarts de finale, l'équipe de Jacques Fouroux devra gagner avec la plus grande marge possible contre la Roumanie et le Zimbabwe.

Faut-il maudire Lancaster Park ! Dans ce stade du bout du monde, les Français pas plus que les Ecossais n'avaient encore gagné. Pour une fois que les adversaires n'étaient pas All Blacks et que tout un peuple ne poussait pas derrière eux en mêlée, les deux équipes comptaient sur ce match pour interrompre la série. Il leur faudra attendre encore.

L'espièglerie de Serge Blanco pointant et transformant un essai de contrebandier entre les poteaux ecossais (79e minute) n'a pas suffi. Avec 4 points d'avance – les premiers *depuis le début d'un match* dominé par l'Ecosse, – les hommes de Fouroux affichèrent le contentement du contrat rempli. Cet essai marqué à la barbe d'un adversaire *figé de surprise était* pour les Français comme la réparation d'une lourde injustice : le refus, quelques minutes auparavant, d'un essai de Patrice Lagisquet, conclusion d'une contre-attaque lancée depuis les 22 mètres par l'autre ailier, Patrick Estève.

Ainsi nanti d'une victoire qui lui assurait la première place de la *poule et qui lui donnait donc* la quasi-assurance de ne pas rencontrer les Néo-Zélandais en quart de finale, le Quinze tricolore s'est alors mis en tête de laisser filer au petit trot les quelques minutes d'arrêt de jeu. Douce illusion, coupable relâchement.

L'opiniâtreté écossaise et la rage d'avoir gaspillé un capital patiemment accumulé en première mi-temps allaient pousser l'ailier Matt Duncan jusque dans l'en-but français (84e minute). Le public de Christchurch avouait enfin que sa neutralité présumée était teintée d'une légère préférence pour l'Ecosse. Il manifestait son soulagement à cette *égalisation,* que Gavin Hastings, le buteur métronome, ne réussissait cependant pas à transformer en victoire.

« L'esprit de Nantes » par intermittence

Les rebondissements de cette fin de rencontre ne pouvaient faire oublier le reste du match. Entre les deux meilleures équipes du Tournoi des cinq nations, les affrontements sont toujours âpres et les scores serrés, *mais le rugby panache offert* par les deux formations le 7 mars dernier au Parc des Princes avait laissé espérer un spectacle de haut niveau en Nouvelle-Zélande. La *déception n'est pas venue des* Ecossais, fidèles à la devise de leur entraîneur Derrick Grand, *« rigueur, méthode et enthousiasme ».* Pour battre cette équipe de purs amateurs qui s'étaient entraînés comme des professionnels, il eût fallu le meilleur Quinze de France, celui qui, en novembre dernier à Nantes, avait foudroyé les All Blacks avant de s'envoler vers le grand chelem.

Mais « l'esprit de Nantes » n'a soufflé que par intermittence en seconde mi-temps sur Lancaster Park. *Le temps pour* Philippe Sella (52e) et pour Berbizier (66e) d'inscrire deux essais pleins d'espérance après une première mi-temps catastrophe.

Moins réveillés sans doute que les téléspectateurs français, les tricolores avaient vu passer Dereck White comme dans un mauvais rêve. Le blond troisième ligne, profitant *de la torpeur qui régnait dans l'alignement* français, avait ouvert la marque dès la première minute sur une touche longue.

Notre élite est-elle comme on le dit usée physiquement par une saison trop longue (championnat de France, Tournoi des cinq nations, et tournée des All Blacks), alors que les Britanniques ont depuis belle lurette terminé leur championnat d'opérette ? Le pack français, clé de voûte du système Fouroux, a pour le moins manqué de fraîcheur : fonds de touche passoires, où Ian Paxton muselait Eric Champ ; mêlées tournées par la roublardise écossaise ; et retards coupables dans les regroupements, où les Ecossais donnaient une leçon d'efficacité. Daniel Dubroca, capitaine talonneur, moins serein depuis que Philippe Dintrans, ex-capitaine talonneur, piaffe bruyamment pour récupérer son poste, a perdu deux ou trois balles importantes pendant le premier quart d'heure.

Débordés, asphyxiés par le rythme, les avants français allaient retrouver leurs vieux démons. M. Fred Howard, l'arbitre anglais, pouvait entamer son récital de coups *de sifflet, et Gavin Hastings* passa méticuleusement les coups de pied de pénalité accordés pour brutalités (27e et 33e) ou hors-jeu (17e). Le score de 13-6 à la mi-temps devait culminer à 16-6 (44e) grâce à une nouvelle réussite d'Hastings.

Le réveil de la troisième ligne et l'adresse enfin retrouvée des trois quarts français évitèrent le désastre. Grâce à une bonne dernière demi-heure de rugby à la française, les tricolores peuvent encore finir le tour préliminaire en tête de la poule IV. Mais il leur faudra jouer pendant quatre-vingts minutes lors des prochains matches contre la Roumanie (28 mai) et le Zimbabwe (2 juin) pour espérer figurer en bonne place au palmarès. Tous les adversaires de la France n'auront pas, comme l'Ecosse avec la sortie de Rutherford (7e), le malheur de perdre leur stratège au début de la bataille.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **ROUMANIE bat ZIMBABWE 21-20.** – Menés 9-20 jusqu'à dix minutes de la fin du temps réglementaire par de surprenants joueurs du Zimbabwe, *qui avaient marqué deux* essais par Richard Tsimba, les Roumains ont réussi à renverser la vapeur en attaquant de façon débridée : cette tactique leur a permis de *marquer trois essais, par Paraschiv* (72e), Toader (75e) et Hodorca (84e), qui leur ont assuré une courte victoire (21-20). Cette victoire permet aux Roumains de prendre provisoirement la tête du classement de la poule IV devant la France et l'Ecosse.

● **AUSTRALIE bat ANGLETERRE 19-6.** – Grâce à deux essais réussis par David Campese et Simon Poitevin et aux quatre coups de pied passés par Michael Lynch, l'Australie a battu 19-6, le 23 mai, au stade Concord de Sydney, dans un match de la poule I de la Coupe du monde, l'Angleterre qui a réussi un essai par Mike Harrison, transformé par Jonathan Webb.

● **LIBAN : l'abrogation de l'accord du Caire.** – L'OLP est disposée à dialoguer avec *« les autorités légales »* libanaises en vue de dégager un accord sur la présence palestinienne au Liban, a déclaré, vendredi 22 mai, à Tunis, le porte-parole de l'organisation palestinienne. Le porte-parole a qualifié d'*« illégale et inacceptable »* la décision prise par le Parlement libanais d'abroger l'accord du Caire de 1969. *« L'OLP continuera à défendre les droits sociaux et politiques du peuple palestinien vivant au Liban »*, a-t-il ajouté avant d'annoncer que la Ligue arabe devrait examiner cette « inquiétante » décision. – *(Corresp.)*

La campagne d'intimidation de l'IRA

Shell cesse toute fourniture aux forces de sécurité en Ulster

La compagnie pétrolière Shell a décidé de cesser toute fourniture de carburants aux forces de sécurité d'Ulster, annonce le *Times.* Selon le quotidien londonien, la compagnie a estimé impossible d'assurer la protection de son personnel en Ulster et, prenant très au sérieux les menaces de mort émanant de l'IRA (armée révolutionnaire irlandaise) à l'encontre de l'un des responsables de Shell dans le nord de l'Irlande, a préféré rompre son contrat avec les *forces de sécurité.*

L'IRA a lancé depuis plus d'un an une vaste campagne d'intimidation contre les *« collaborateurs »* des forces de sécurité et a publié en août dernier une *« liste noire »* d'entreprises désignées comme cibles de ses attaques terroristes, provoquant le retrait prudent de plusieurs entrepreneurs, fournisseurs et transporteurs.

● **IRLANDE DU NORD : violences.** – L'IRA a revendiqué, vendredi 22 mai, l'assassinat d'un capitaine de l'UDR, corps auxiliaire de l'armée britannique, abattu la veille dans le comté de Tyrone. D'autre part, Alex Maskey, l'un des dirigeants du Sinn Fein, la représentation politique de l'IRA, a été grièvement blessé par balles, vendredi, à son domicile de Belfast. – *(AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » *daté 23 mai 1987* a été tiré à 501 616 exemplaires

A B C D E F G H

